

N° 2013-74

SEPTEMBRE 2013

- Situation d'ensemble
- Les jeunes diplômés en emploi
- Les jeunes diplômés en recherche d'emploi
- Activités hors cursus : emploi rémunéré, activités associatives

Enquête téléphonique réalisée en avril 2013.

– LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2012 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2013 –

ENQUÊTE APEC AUPRÈS DE 4 500 SORTANTS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

– LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC–

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises. Le département Études et Recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.cadres.apec.fr

© Apec, 2013

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CGPME, UPA, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, UGICA-CFTC, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).

03	Principaux enseignements
05	Méthodologie
1	SITUATION D'ENSEMBLE
08	La situation professionnelle des diplômés de la promotion 2012
2	LES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI
13	Les conditions d'emploi se sont dégradés de façon différente selon le cursus suivi
30	Les recrutements dans le secteur public profitent aux diplômés de niveau Bac +6 et plus, surtout dans les fonctions médicales
34	Projet professionnel et emploi : du rêve à la réalité
39	Malgré la crise, les jeunes diplômés sont globalement satisfaits de leur emploi
3	LE PREMIER EMPLOI
44	L'accès au premier emploi
44	La recherche du premier emploi
45	Internet est un moyen très utilisé pour obtenir un premier emploi
48	Les départs du premier emploi
4	LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI
50	Un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes diplômés en recherche d'emploi
52	Profil des jeunes diplômés en recherche d'emploi
56	Les stages, des expériences primordiales pour l'insertion professionnelle
58	Modalités de la recherche d'emploi

5

– LES ACTIVITÉS HORS CURSUS

-
- 68 Emplois étudiants et activités associatives : des expériences professionnelles non encadrées par les établissements de formation
- 73 Les emplois étudiants, des expériences professionnelles rarement mobilisées dans la stratégie d'insertion
- 78 L'effet des premières expériences professionnelles sur l'accès à l'emploi

6

– ANNEXES

-
- 84 Zooms sur les natures de diplômes
- 90 Zooms sur les disciplines
- 106 Zoom secteur public, secteur privé

–PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS–

– **LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI EST SIGNIFICATIVE POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS** –

Au printemps 2013, 68% des jeunes diplômés de niveau Bac +3 et plus étaient en emploi un an après l'obtention de leur diplôme, et 79% avaient déjà accédé à un premier emploi.

La comparaison avec la vague précédente concernant les seuls diplômés de niveau Bac+4 et plus révèle une baisse de 2 points du taux d'insertion, et une chute de 7 points de la proportion de diplômés en emploi au moment de l'enquête. Cette situation est cohérente avec la dégradation du marché de l'emploi observée depuis plusieurs mois, notamment en ce qui concerne l'accès au premier emploi et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sur des postes cadres, selon la dernière enquête annuelle de l'Apec.

– **POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS EN POSTE, LES CONDITIONS TENDENT À DEVENIR MOINS FAVORABLES** –

La dégradation de la situation économique fait sentir ses effets sur les conditions d'emploi de l'ensemble des jeunes diplômés, et en particulier sur ceux de niveau Bac +5. Si les titulaires de licences professionnelles et de doctorats semblent tirer leur épingle du jeu en termes d'emploi et de rémunération, c'est le plus souvent au détriment de la stabilité de leur emploi : il leur faut souvent accepter des postes moins qualifiés que ce qu'ils auraient souhaité, ou des postes de contractuels de la fonction publique.

Dans une conjoncture déprimée, le secteur public est une source importante de débouchés pour les jeunes doctorants ou post-doctorants, principalement dans le secteur de la santé. Aussi, plus de 2 jeunes diplômés en poste sur 3 estiment occuper un emploi correspondant à leur projet professionnel, ce qui peut sans doute expliquer la satisfaction qu'ils manifestent globalement au sujet de leur emploi.

– **LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI** –

Parmi le tiers de jeunes diplômés de la promotion 2012 en recherche d'emploi, 21 % sont toujours à la recherche de leur premier emploi et 11 % d'un nouvel emploi. Les jeunes diplômés en recherche d'emploi sont plus fréquemment issus de l'Université et titulaires d'un diplôme de niveau Bac +4 ou Bac +5. Les disciplines offrant le plus de débouchés sont les sciences technologiques et le médical. Celles où l'insertion est moins aisée sont les lettres, arts et langues.

La majorité des jeunes diplômés commencent leur démarche après l'obtention de leur diplôme, et Internet demeure un outil de recherche fortement utilisé. Les stages restent un atout pour accéder à un emploi : des expériences acquises, une porte d'entrée dans l'entreprise... mais dans le contexte actuel, ils ne sont plus un élément suffisant pour garantir l'insertion professionnelle. Par ailleurs, selon que les jeunes diplômés disposent ou non d'une première expérience, leurs attitudes et leur façon d'appréhender la recherche d'emploi seront plus orientées ainsi que les concessions qu'ils seront prêts à faire.

Depuis plusieurs années, le moral des jeunes diplômés ne cesse de se dégrader. Ils ne sont plus que 56 % à se dire optimistes par rapport à leur recherche d'emploi.

– **LES ACTIVITÉS HORS CURSUS SONT TRÈS HÉTÉROGÈNES AVEC DES BÉNÉFICES TRÈS VARIABLES** –

La plupart des jeunes diplômés du supérieur ont déjà connu, avant leur entrée sur le marché de l'emploi, au moins une expérience professionnelle (au sens large) vécue en dehors du cadre de formation. L'impact de ces activités sur l'emploi un an après la fin des études est difficile à appréhender. Qu'il s'agisse d'emplois étudiants ou d'activités associatives

non rémunérées, ces premières expériences sont hétérogènes par le rôle qu'elles occupent dans la constitution de ressources financières, par l'intensité et la nature des fonctions exercées mais également par la manière dont elles s'articulent à l'organisation de la formation.

Sous certaines conditions, les premières expériences professionnelles non encadrées par les structures de formation peuvent favoriser l'accès à l'emploi, mais leur rentabilité immédiate semble inférieure par rapport à celle de l'alternance ou même des stages, même si toutes ces expériences, mises bout à bout, peuvent être très complémentaires. ●

–MÉTHODOLOGIE–

– **CHAMP DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +3 ET PLUS EN 2012** –

Au printemps 2013, l'Apec a réalisé son enquête téléphonique annuelle auprès des jeunes diplômés sortant de l'enseignement supérieur.

Jusqu'à l'enquête de 2012 incluse, l'échantillon était défini par le fait d'avoir obtenu un diplôme de niveau Bac +4 ou supérieur au cours de l'année précédant l'enquête. Un échantillon complémentaire de diplômés de niveau Bac +3 était interrogé et analysé séparément.

En 2013, une révision de l'échantillon a été opérée en raison de l'évolution des missions de l'Apec, traduite notamment par le mandat de service public signé au printemps 2012. La mission d'accompagnement de l'Apec y concerne prioritairement les jeunes issus de l'enseignement supérieur à partir du niveau Bac +3. La population de référence de l'enquête a donc été redéfinie comme étant celle des titulaires d'un diplôme de niveau Bac +3 / Licence ou supérieur. Les deux échantillons des vagues précédentes ont donc été fusionnés en un seul, sur lequel porte l'analyse.

Afin de garantir la représentativité de cet échantillon, sa structure a été redéfinie à partir d'un certain nombre de sources statistiques de référence¹. Le détail en est donné ci-après. Le poids des sources officielles a imposé de se rapprocher des nomenclatures qui y sont utilisées, et donc, d'une part de revoir la classification des disciplines de formation utilisée jusqu'ici ; d'autre part, de faire disparaître des quotas la référence au niveau « Bac +4 », qui ne correspond plus à un niveau de diplôme au sens LMD, et pour lequel il n'existe donc plus de données statistiques. Dans les quotas de l'échantillon, les « Bac +4 » ne sont donc pas distingués des diplômés de niveau Bac +3².

L'ensemble de l'analyse, et donc en particulier les résultats globaux, porte sur les diplômés de niveau

Bac +3 et plus. La comparaison globale avec les résultats de l'enquête de 2012 n'est donc pas directement possible.

– **CHAMP DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +3 ET PLUS EN 2012** –

Un échantillon de 4 512 répondants a été constitué à partir de trois sources :

- la base des jeunes diplômés inscrits à l'Apec ;
- les listes des étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'Apec (universités et écoles), diplômés en 2012 et ne s'étant pas réinscrits en 2013 ;
- des fichiers complémentaires provenant de sites Internet destinés aux étudiants.

Des filtres placés en début de questionnaire permettaient de vérifier que le répondant répondait aux critères d'éligibilité : avoir reçu en 2012 un diplôme (ou certificat) de niveau Bac +3 ou supérieur ; être âgé de 20 à 30 ans (20 à 32 pour les études médicales) ; avoir terminé ses études et être soit en recherche d'emploi, soit en emploi (sont donc exclus de notre champ les jeunes qui poursuivent leurs études).

– **NOMENCLATURES** –

Les nomenclatures utilisées (disciplines d'enseignement, secteurs d'activité, fonctions) sont propres à ces études et ont été élaborées par l'Apec.

– **RÉALISATION DU TERRAIN** –

Le terrain téléphonique a été mené par l'institut GN Opérations du 1er au 30 avril 2013.

1. Les principales sources utilisées ont été Repères et références statistiques, édition 2012, ministère de l'Éducation nationale / ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que des données issues de l'Insee et du Céreq.

2. Un certain nombre de sortants disent posséder un « Master 1 », et quelques autres sont issus d'écoles formant au niveau Bac +4 ; aussi on retrouvera dans le cours de l'analyse des références à ce niveau.

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON DE LA PROMOTION 2012 (NIVEAU BAC +3 ET PLUS)

Cet échantillon est représentatif après redressement de la structure des diplômés sortants de l'enseignement supérieur. ●

Répartition par sexe		En %
Homme		48
Femme		52
Répartition par diplôme		En %
Université		69
Université Bac + 3		38
Université Bac + 5		24
Université Bac + 6 et plus		7
École d'ingénieurs		11
École de commerce		14
Autres types d'établissements		6
Répartition par discipline de formation		En %
Droit, économie, gestion		34
Droit, sciences politiques		8
Economie		5
Administration, gestion, ressources humaines		16
Pluridisciplinaires droit, économie, gestion		5
Lettres, langues, arts		10
Lettres, linguistique		3
Arts, édition		2
Langues		2
Langues étrangères appliquées, pluridisciplinaire langues		2
Pluridisciplinaire lettres, langues, arts		1
Sciences humaines et sociales		15
Sociologie, philosophie		1
Histoire, archéologie		2
Géographie, aménagement		2
Psychologie		3
Sciences de l'éducation, enseignement, formation		2
Information, communication, journalisme		4
Pluridisciplinaire sciences humaines et sociales		1
Sciences, technologie, santé		41
Mathématiques		1
Physique, chimie, biologie		10
Santé		8
STAPS, social		2
Génie civil, BTP, architecture		2
Ingénieur généraliste, mécanique, industrie		10
Informatique		5
Électronique, génie électrique		2
Pluridisciplinaire sciences, technologie, santé		1

Source: Apec, 2013

–SITUATION D’ENSEMBLE–

– 1 –

08

La situation professionnelle des diplômés de la promotion 2012

-LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2012-

L'enquête réalisée au printemps 2013 auprès des jeunes diplômés de niveau Bac +3 et plus a pour objectif d'étudier la situation professionnelle de la promotion 2012, un an après l'obtention de leur diplôme.

L'analyse de l'insertion de la promotion 2012 indique une dégradation de la situation du marché de l'emploi des jeunes diplômés, comparée aux années précédentes.

En 2012, le marché de l'emploi a été moins favorable aux cadres qu'en 2011. Au travers de l'enquête annuelle de conjoncture, Perspectives de l'emploi cadre (Apec, avril 2013), un ralentissement des embauches de cadres est ainsi observé : -1 % en 2012, après +10 % en 2011. Cela traduit une conjoncture atone du marché de l'emploi cadre.

L'année 2011 a été marquée par une évolution des recrutements de jeunes diplômés légèrement supérieure à celle observée pour les cadres plus confirmés (+13 % contre +9 % pour les cadres confirmés). En 2012, les volumes d'embauches envisagées par les entreprises fin 2011 pour les débutants ont été légèrement dépassés : 37 500 réalisées en 2012 contre 37 000 prévues pour la fourchette haute.

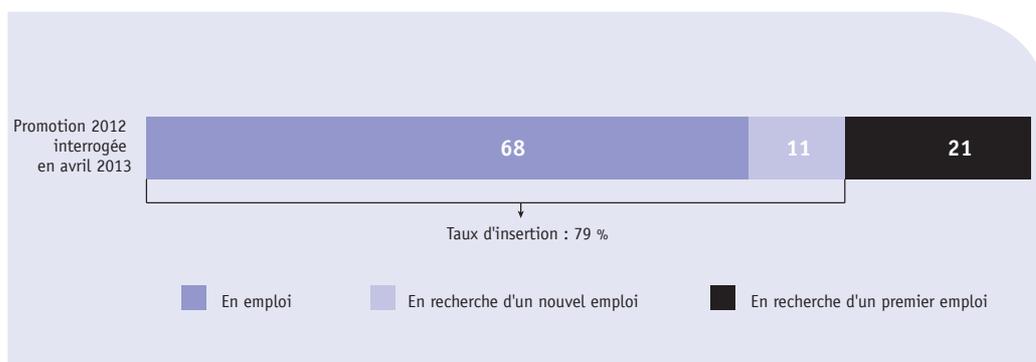
Pour 2013, dans un contexte économique difficile et dégradé, les entreprises font preuve de prudence dans leurs prévisions de recrutement. Face à l'incertitude ambiante, et comme l'année précédente, elles envisagent de privilégier les profils expérimentés (cadres ayant entre 1 à 10 ans d'expérience) dans leurs recrutements de cadres, recherchant surtout l'opérationnalité immédiate. Dans cette configuration, les jeunes diplômés seraient les premiers à pâtir de la baisse du marché : leurs embauches sur des postes cadres reculeraient, au pire de 25 %, au mieux de 10 %, ce qui représenterait 28 000 à 33 800 recrutements.

- 68 % DES JEUNES DIPLÔMÉS SONT EN EMPLOI

Un an après l'obtention de leur diplôme, 68 % des jeunes diplômés sont en emploi et 21 % sont toujours en recherche de leur premier emploi. Le taux d'insertion³ s'élève donc à 79 % pour la promotion 2012 (figure 1).

3. Proportion de jeunes diplômés ayant déjà connu un premier emploi, qu'ils y soient encore ou non au moment de l'enquête.

-Figure 1-
Situation professionnelle des jeunes diplômés de la promotion 2013 (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

Pour rappel, la proportion des jeunes diplômés de niveau Bac +4 et plus insérés s'élevait à 77 % pour la promotion 2011. Le taux d'insertion pour la promotion 2012 des jeunes diplômés de niveau Bac +4 et plus est de 75 %⁴, soit -2 points par rapport à la promotion précédente. Quant au taux d'emploi, c'est de 7 points qu'il a chuté : 71 % pour la promotion 2011, contre 64 % pour celle de 2012. La proportion de jeunes diplômés toujours en recherche de leur premier emploi demeure à un niveau identique à celui de l'an dernier. Cette baisse du taux d'insertion et surtout du taux d'emploi traduit les difficultés rencontrées par les jeunes diplômés, et notamment la progression du poids de l'emploi précaire dans leur début de carrière.

difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi. En matière d'insertion professionnelle, ce sont les disciplines à fort contenu scientifique et technologique qui présentent les taux les plus élevés (**tableau 1**).

Le médical est la discipline pour laquelle le taux d'emploi est le plus important, et où près de 9 jeunes diplômés sur 10 sont en poste.

Suivent les disciplines sciences technologiques, commercial-marketing et gestion-RH, où plus de 7 jeunes diplômés sur 10 sont en emploi.

À noter que ce sont les diplômés des disciplines langues et lettres-arts qui rencontrent le plus de difficultés pour s'insérer : les taux d'emploi y sont les plus bas, et 3 diplômés sur 10 n'y ont pas encore occupé un emploi.

4. Voir en annexe les tris sur la base des diplômés de niveau Bac +4 et plus, en comparaison avec les résultats de l'enquête 2012.

LES ÉVOLUTIONS DU TAUX D'EMPLOI SONT TRÈS DIFFÉRENTES SELON LES DISCIPLINES

Toutes les disciplines n'ont pas été affectées au même degré, et certains diplômés éprouvent plus de

– Tableau 1 –
Taux d'emploi et taux d'accès à un premier emploi selon la discipline (en %)

	En emploi	En recherche d'emploi		Taux d'accès à un premier emploi*
		Premier emploi	Nouvel emploi	
Ensemble des jeunes diplômés	68	21	11	79
Médical	89	6	5	94
Sciences technologiques	73	19	8	81
Commercial, marketing	70	17	12	82
Gestion, RH	70	19	11	81
Sciences fondamentales	66	27	7	73
Sciences humaines	63	23	14	77
Droit, économie	58	28	14	72
Information, communication	58	21	21	79
Langues	53	27	20	73
Lettres, arts	52	32	16	68

Base : Ensemble des jeunes diplômés

*Taux d'accès à un premier emploi = taux d'emploi + taux de recherche d'un nouvel emploi = taux d'insertion

Source : Apec 2013

UN TAUX D'INSERTION ÉLEVÉ POUR LES UNIVERSITAIRES

La nature du diplôme a une incidence certaine sur l'insertion des jeunes diplômés, les ingénieurs ayant habituellement plus de facilité pour intégrer le marché de l'emploi. Concernant les ingénieurs diplômés en 2012, 7 sur 10 sont en emploi et 23 % d'entre eux n'ont pas encore occupé un premier emploi. Les diplômés de l'université sont ceux qui connaissent le taux d'insertion le plus élevé : 80 % ont déjà été en poste (68 % l'étant au moment de l'enquête), et seulement 20 % d'entre eux sont donc toujours en recherche de leur premier emploi. La présence parmi eux de la plupart des diplômés de niveau Bac +3, dont les taux d'emploi et d'insertion sont particulièrement élevés, explique en partie ce fait (figure 2).

Les diplômés d'école de commerce se trouvent dans une position moins confortable : 2 sur 3 sont en emploi et le quart d'entre eux recherchent toujours leur premier emploi.

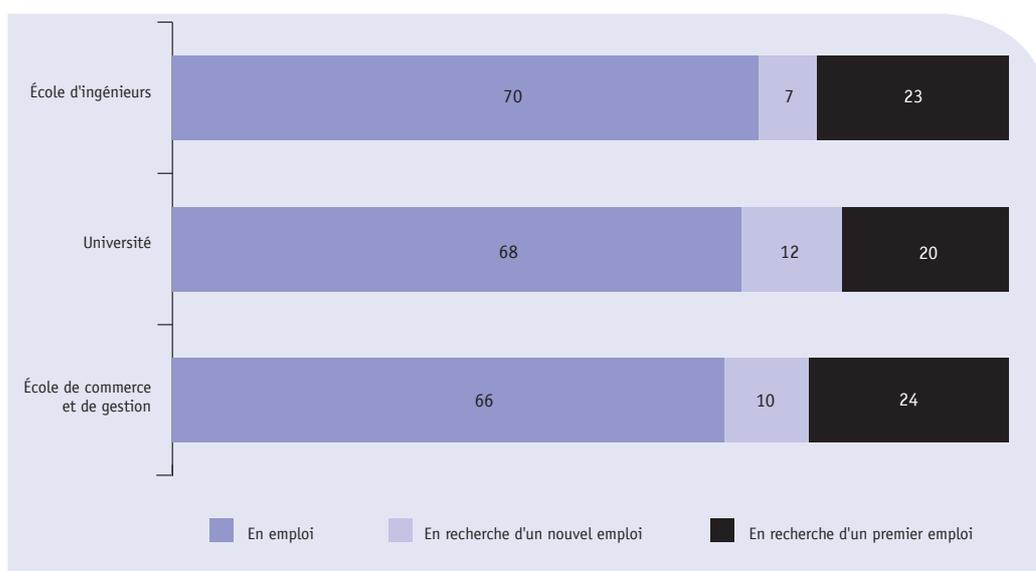
LE TAUX D'EMPLOI EST MOINS ÉLEVÉ AUX NIVEAUX BAC +4 ET BAC +5

Les diplômés des niveaux Bac +3 et Bac +6 et plus sont ceux qui bénéficient des meilleurs taux d'emploi : les trois quarts d'entre eux sont en emploi dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, et plus de 8 sur 10 ont déjà accédé à un premier emploi (figure 3).

On note cependant une moins bonne stabilité de l'emploi au niveau Bac +3 : en effet, par rapport à ceux de niveau Bac +6 et plus, ces diplômés sont 2 fois plus nombreux à rechercher un nouvel emploi.

Les diplômés des niveaux Bac +4 et Bac +5 rencontrent plus de difficultés à intégrer le marché du travail. Parmi eux, 6 sur 10 seulement ont déclaré être en emploi au moment de l'enquête.

-Figure 2- Situation professionnelle des jeunes diplômés selon la nature du diplôme (en %)



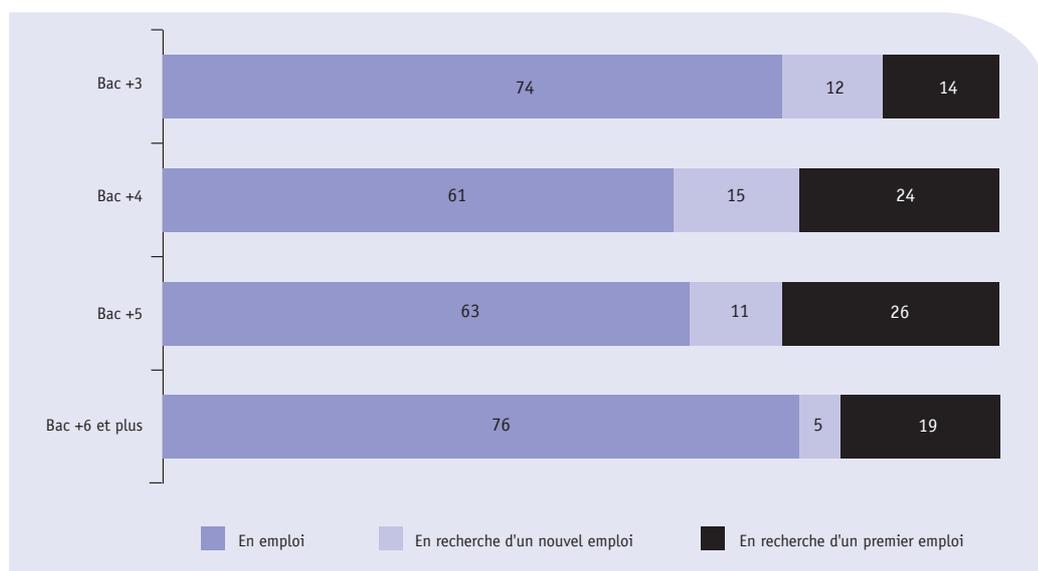
Source : Apec 2013

Par rapport aux résultats observés l'an dernier, on remarque que tous les niveaux de diplôme n'ont pas été affectés au même degré par la baisse du taux d'emploi (proportion de jeunes diplômés occupant un emploi au moment de l'enquête).

Celle-ci a été moins forte pour les diplômés des niveaux Bac +3 et Bac +4. En effet, le taux d'emploi à ces niveaux reste relativement stable par rapport à la promotion 2011 (**tableau 2**).

En revanche, la dégradation du marché de l'emploi fait sentir ses effets pour les jeunes diplômés des niveaux Bac +5 et Bac +6 et plus. Par rapport à la vague précédente, leurs taux d'emploi ont chuté respectivement de 9 points et de 5 points. Les diplômés de niveau Bac +6 et plus conservent cependant le taux d'emploi le plus élevé : plus des trois quarts d'entre eux sont en poste au moment de l'enquête. ●

–Figure 3–
Situation professionnelle des jeunes diplômés selon le niveau de diplôme (en %)



–Tableau 2–
Taux d'emploi des jeunes diplômés 2011 et 2012, selon le niveau du diplôme (en %)

	Promotion 2011	Promotion 2012
Bac +3	75	74
Bac +4	62	61
Bac +5	72	63
Bac +6 et plus	81	76

Source : Apec 2013

Base : ensemble des jeunes diplômés

– LES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI –

– 2 –

- 13 Les conditions d'emploi se sont dégradés de façon différente selon le cursus suivi
- 30 Les recrutements dans le secteur public profitent aux diplômés de niveau Bac +6 et plus, surtout dans les fonctions médicales
- 34 Projet professionnel et emploi : du rêve à la réalité
- 39 Malgré la crise, les jeunes diplômés sont globalement satisfaits de leur emploi

La dégradation de la situation économique fait sentir ses effets sur les conditions d'emploi de l'ensemble des jeunes diplômés, et en particulier sur ceux de niveau Bac +5. Leur taux d'emploi est retombé au niveau qui avait été enregistré pour la promotion 2009. Si les titulaires de licences professionnelles et de doctorats semblent tirer leur épingle du jeu en termes d'emploi et de rémunération, c'est le plus souvent au détriment de la stabilité de leur emploi. En effet, il leur faut souvent accepter des postes moins qualifiés que ce qu'ils auraient souhaité, ou des postes de contractuels de la fonction publique.

Dans une conjoncture déprimée, le secteur public a été une source importante de débouchés pour les jeunes doctorants ou post-doctorants, principalement dans le secteur de la santé. À noter que plus de 2 jeunes diplômés en poste sur 3 estiment occuper un emploi correspondant à leur projet professionnel, ce qui peut sans doute expliquer la satisfaction qu'ils manifestent globalement au sujet de leur emploi.

– LES CONDITIONS D'EMPLOI SE SONT DÉGRADÉES DE FAÇON DIFFÉRENTE SELON LE CURSUS SUIVI –

Les jeunes diplômés de la promotion 2012 sont en emploi pour 68 % d'entre eux. Les trois quarts occupent leur premier emploi. Parmi ces jeunes diplômés occupant un emploi, un tiers déclarent rechercher un autre poste. Près de 4 diplômés en emploi sur 10 ont obtenu le statut de cadre, et 1 sur 2 un contrat à durée indéterminée. Ils sont 16 % à estimer occuper un emploi alimentaire et près d'un tiers à estimer que leur emploi est sous-qualifié.

Si, pour les besoins d'une comparaison chronologique, on s'intéresse aux jeunes diplômés de niveau Bac + 4 et plus, on constate que leur taux d'emploi a chuté de 7 points par rapport à la promotion 2011. En comparaison, la part de ceux qui occupent un poste cadre a diminué de 3 points, et la proportion de CDI, de 5 points⁵.

– LES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +5 PÂTISSENT LE PLUS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE –

Les conditions d'emploi se sont détériorées pour tous, mais de manière différente selon le niveau de diplôme.

Les jeunes diplômés Bac +6 et plus se trouvent dans une situation comparable à celle des promotions 2008 et 2009

Si les jeunes diplômés de niveau Bac +6 et plus (c'est-à-dire des docteurs, pour la quasi-totalité d'entre eux) ont vu leur taux d'emploi se dégrader moins que ceux de niveau Bac +5, c'est au prix d'une très forte réduction des possibilités d'obtenir un CDI : moins d'un tiers de ces jeunes en ont un, se retrouvant dans la même situation que la promotion 2009 (tableau 3).

5. Voir en annexe les tris sur la base des diplômés de niveau Bac +4 et plus, en comparaison avec les résultats de l'enquête 2012.

- Tableau 3 -
Conditions d'emploi selon le niveau de diplôme (en %)

		Promotion					
		2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011
Bac +3	en emploi	76	70	74	75	74	-2
	dont actuellement dans leur premier emploi	58	76	78	79	68	-11
	dont en CDI	54	42	45	57	49	-8
Bac +4	en emploi	56	66	74	62	61	-2
	dont actuellement dans leur premier emploi	79	76	81	72	59	-13
	dont en CDI	45	43	57	49	51	+2
Bac +5	en emploi	64	59	70	72	63	-10
	dont actuellement dans leur premier emploi	87	86	88	87	83	-4
	dont en CDI	61	52	56	58	56	-2
Bac +6 et plus	en emploi	72	75	80	81	76	-4
	dont actuellement dans leur premier emploi	90	91	89	87	87	-
	dont en CDI	44	30	44	45	30	-15

* Base : ensemble des jeunes diplômés
** Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

Lorsqu'ils effectuent des stages, les diplômés de niveau Bac +6 et plus sont plus nombreux que les autres à les voir déboucher sur un emploi (32 % contre 27 % pour l'ensemble des jeunes diplômés). Cependant, parmi tous ceux qui avaient effectué un

stage, seuls 2 % avaient été ensuite embauchés en CDI par leur entreprise d'accueil. C'est une baisse importante par rapport au taux de 8 % enregistré dans la vague précédente (tableau 4).

- Tableau 4 -
Embauche suite au dernier stage réalisé, selon le niveau de diplôme (en %)

	Niveau de diplôme							
	Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 et +	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Ont reçu une proposition d'embauche à l'issue du stage	32	29	24	14	30	26	38	32
Ont été embauchés en CDI à l'issue du stage	8	6	3	1	8	7	8	2

Base : jeunes diplômés ayant effectué au moins un stage

Source : Apec 2013

Pour les diplômés de niveau Bac +6 et plus, l'emploi prend plus souvent que pour les autres la forme d'un CDD. Pour cette catégorie, la durée des contrats s'est allongée en moyenne de plus d'un mois, jusqu'à dépasser 15 mois ; alors qu'elle s'est réduite en moyenne d'environ 1 mois pour ceux de niveau Bac +3 et 5, et qu'elle stagne pour le niveau Bac +4 (tableau 5).

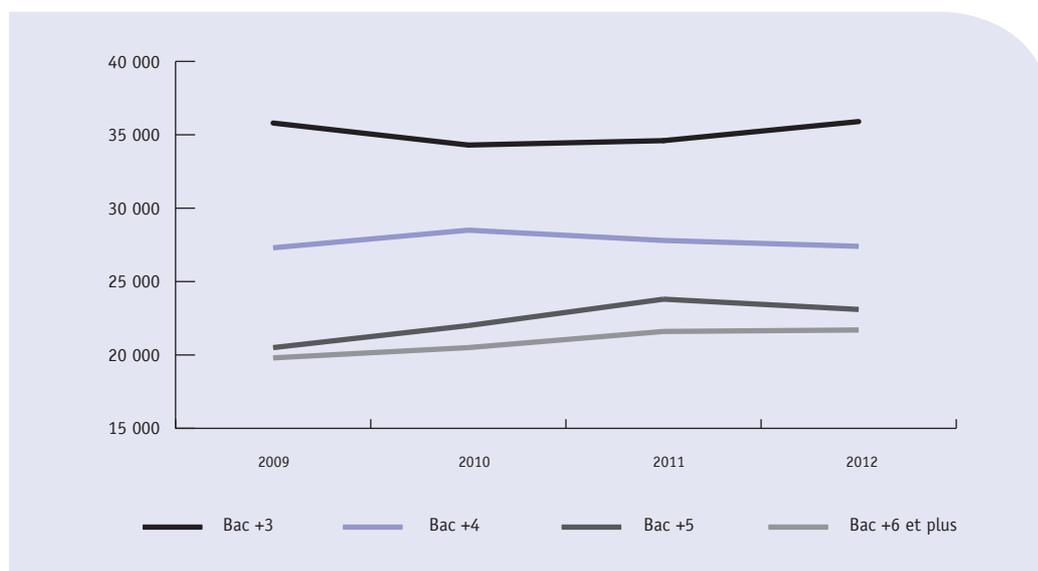
–Tableau 5–
Durée moyenne prévue des CDD (en mois), selon le niveau de diplôme

	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6 et +
2011	8,6	8,2	9,5	14
2012	7,3	8	8,6	15,3

Base : jeunes diplômés en emploi en CDD

Contrairement aux autres diplômés pour qui la rémunération stagne voire régresse (figure 4), ceux de niveau Bac +6 et plus ont vu leur rémunération évoluer de manière positive : +4 % par rapport à l'an dernier. Leur niveau de rémunération dépasse ainsi celui de la promotion 2009 à niveau de formation égal. Toutefois, ces jeunes sont plus nombreux que ceux de la promotion 2011 à estimer avoir fait des concessions salariales (tableau 10).

–Figure 4–
Évolution de la rémunération annuelle brute (en euros), selon le niveau du diplôme



Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

Les entreprises qui accueillent les jeunes diplômés

Les jeunes diplômés de niveau Bac +6 et plus travaillent pour plus de la moitié dans des entreprises de plus de 1 000 salariés, soit 10 points de plus que l'ensemble de la promotion 2012 (tableau 6). Ils sont plus souvent présents que les autres (+15 points) dans les entreprises du secteur des services. Inversement, ils sont sous-représentés dans les entreprises de moins de 250 salariés. Comme on leur verra, ces éléments s'expliquent par leur forte présence au sein du secteur public, principalement dans le domaine de la santé.

La surreprésentation bien visible des docteurs dans le secteur des services vient confirmer cette remarque. En particulier, 4 sur 10 d'entre eux sont en poste dans la santé et l'action sociale, une part bien plus élevée que celle observée pour n'importe quel autre niveau de diplôme (tableau 7).

- Tableau 6 -
Taille de l'entreprise employeuse selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6 ou +	Ensemble
Moins de 250 salariés	41	48	40	34	41
250 à 499 salariés	9	10	8	6	8
500 à 999 salariés	9	9	8	7	8
1 000 salariés et plus	41	33	44	53	43
Total	100	100	100	100	100

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

- Tableau 7 -
Secteur d'activité de l'entreprise employeuse selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6 ou +	Ensemble
Industrie	29	12	24	17	24
Construction	5	2	4	-	4
Commerce	11	21	8	7	9
Services	55	65	64	76	63
Total	100	100	100	100	100

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

L'analyse en termes de fonctions va dans le même sens, la moitié des diplômés de niveau Bac +6 ou plus se retrouvant dans la fonction santé-social-culture.

On remarque aussi des différences nettes entre les niveaux de diplômes sur d'autres fonctions. Ainsi, on observe régulièrement que les fonctions études-recherche-développement et commercial-marketing sont des débouchés importants pour les jeunes diplômés. Or, la comparaison des niveaux de diplôme montre que, pour s'insérer dans la première, un diplôme de niveau doctorat est un facteur déterminant ; inversement, dans la seconde, les diplômés de ce niveau sont quasi-absents, avec une part beaucoup plus importante de niveaux Bac +3 et 4 (**tableau 8**).

– Tableau 8 –
Fonction occupée selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6 ou +	Ensemble
Commercial, marketing	19	25	14	3	16
Communication, création	5	14	7	1	6
Direction d'entreprise	1	2	2	-	1
Études, recherche, développement	13	4	17	26	16
Gestion, finance, administration	14	27	15	7	14
Informatique	7	2	11	4	8
Production industrielle, travaux et chantiers	7	-	4	1	5
Ressources humaines, enseignement	7	9	11	4	9
Santé, social, culture	9	7	7	49	12
Services techniques	18	10	12	5	13
Total	100	100	100	100	100

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

Les jeunes diplômés Bac +5 ont subi bien plus que les autres les conséquences de la crise

Après une période stationnaire depuis deux ans, la situation des jeunes diplômés de niveau Bac +5 s'est détériorée, dans l'absolu mais également en comparaison avec les autres niveaux.

Avec une baisse de 10 points de leur taux d'emploi, les diplômés de niveau Bac +5 de la promotion 2012 se retrouvent dans une situation comparable à celle des promotions 2008 et 2009, avec une plus grande instabilité dans leur premier emploi (la part des diplômés en dans leur premier emploi baisse de 4 points par rapport à la promotion 2011).

En revanche, leur taux de CDI a moins fortement baissé que celui des autres diplômés, et reste le plus élevé (56 %) (tableau 3). Ces diplômés estiment avoir eu moins de concessions à accepter pour obtenir leur emploi que les Bac +4, sauf en ce qui concerne la mobilité géographique (tableau 10). Ils sont néanmoins près de la moitié à avoir accepté une rémunération inférieure à leurs souhaits, et un cinquième à occuper un poste qui ne correspond pas à leur spécialité.

Néanmoins les universitaires de niveau Bac +5, les diplômés des écoles d'ingénieur et de commerce n'ont pas subi la crise de la même manière, et présentent des conditions d'emploi contrastées.

-Tableau 9-

Taux d'emploi et conditions d'emploi des jeunes diplômés de niveau Bac +5 selon la nature du diplôme

	Taux d'emploi (en %)*	Rémunération annuelle brute moyenne (en euros)*	Proportion de jeunes diplômés en emploi qui... **				
			occupent leur premier emploi (en %)	occupent un job alimentaire (en %)	estiment occuper un emploi inférieur à leur qualification (en %)	ont le statut de cadre (en %)	bénéficient d'un CDI (en %)
Université	58	23 200	76	21	44	44	41
École d'ingénieurs	70	32 100	90	7	15	89	72
École de commerce	66	26 800	87	12	31	59	67

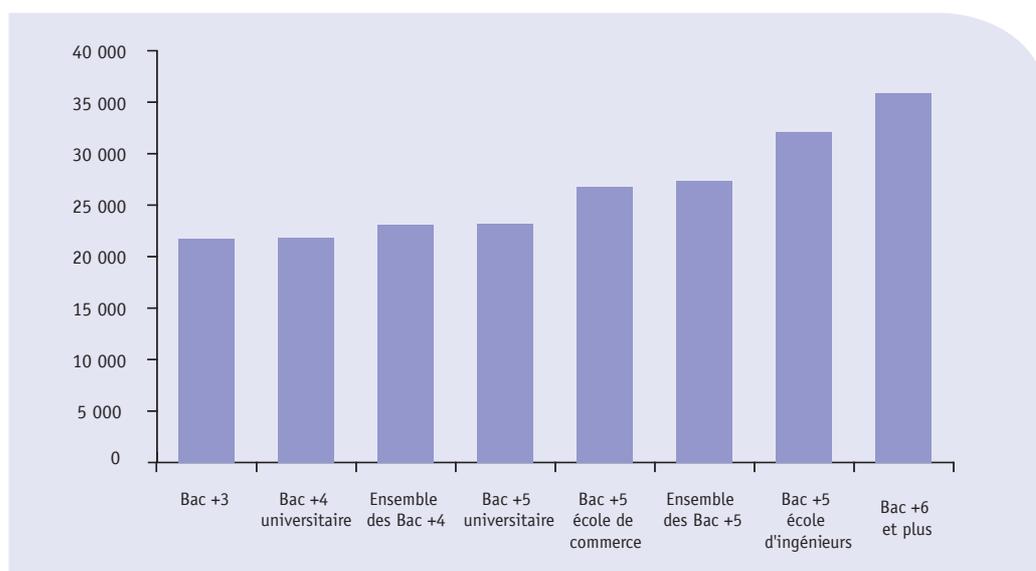
* Base : jeunes diplômés de niveau Bac +5

** Base : jeunes diplômés de niveau Bac +5 en emploi

Source : Apec 2013

-Figure 5-

Rémunération brute annuelle moyenne selon le niveau de diplôme (en euros)



Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

L'écart est encore plus net en ce qui concerne la rémunération médiane⁶. Alors qu'il n'est que de 22 800 euros brut par an pour les universitaires de niveau Bac +5, le salaire médian s'élève à 32 500 euros pour les ingénieurs diplômés, et à 30 200 euros pour les diplômés des écoles de commerce, soit respectivement 43 % et 32 % de plus.

Plus du quart des jeunes diplômés Bac +4 jugent leur emploi sous-qualifié

La situation est différente parmi les diplômés de niveau Bac +4 qui affichent une plus grande instabilité encore dans leur début de carrière : parmi ceux en emploi, 6 sur 10 seulement sont dans leur premier emploi (contre 8 sur 10 au niveau Bac +5), et les CDI sont moins fréquents (tableau 3). Dans plus de 9 cas sur 10, la formation possédée au niveau Bac +4 est un Master 1. Or, même si les

recruteurs continuent à rédiger des offres d'emploi où il est question de « Bac +4 », le passage au système LMD (licence, maîtrise doctorat), en faisant disparaître le niveau de diplôme correspondant, a fragilisé ces jeunes, et ce d'autant plus que le marché de l'emploi est très concurrentiel. Cela se traduit par un taux d'emploi plus faible, une rémunération en baisse, un accès plus difficile à un CDI ou au statut de cadre, etc.

Alors que les jeunes diplômés de niveau Bac +4 avaient été les plus grands bénéficiaires au point de vue salarial depuis 2010, avec une croissance moyenne de près de 13 % sur 3 ans (figure 4), leur rémunération a baissé d'environ 3 % depuis l'année dernière, tendant à converger avec celle du niveau inférieur (Bac +3). Et 6 sur 10 déclarent avoir dû revoir à la baisse leurs prétentions salariales pour pouvoir obtenir leur emploi (tableau 6).

6. Montant qui permet de séparer un groupe donné en deux moitiés d'effectif égal : l'une gagnant moins que cette somme, et l'autre plus.

– Tableau 10 –

Proportion de jeunes diplômés ayant dû accepter des concessions pour pouvoir accéder à leur emploi actuel, selon le niveau de diplôme

	Niveau de diplôme							
	Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 et +	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Déménager	23	26	20	22	34	32	38	34
Accepter un emploi hors de sa spécialité	26	25	27	37	19	21	7	10
Accepter un salaire inférieur à celui souhaité	46	44	52	62	45	49	33	41

Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

– Tableau 11 –

Diplômés occupant un emploi jugé sous-qualifié, selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac+ 3			Bac+4			Bac+5			Bac+6		
	2011	2012	Évolution 2012 / 2011	2011	2012	Évolution 2012 / 2011	2011	2012	Évolution 2012 / 2011	2011	2012	Évolution 2012 / 2011
Estiment occuper un "job alimentaire"*	18	19	+1	25	26	+1	12	15	+3	7	8	+1
Estiment occuper un emploi en-dessous de leur qualification*	37	39	+2	45	51	+6	27	33	+6	11	21	+10
Taux d'emploi**	76	74	-2	62	60	-2	72	62	-10	81	77	-4

* Base : jeunes diplômés en emploi

** Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

7. Les « petits boulots » ont été définis pour les besoins de cette analyse par le fait qu'un emploi est qualifié de « job alimentaire », ou jugé inférieur au niveau de qualification de son occupant, ou qu'il concerne certains types de postes : employé administratif ou de commerce, ouvrier de production, assistant d'éducation...

De plus, au niveau Bac +4, le changement d'employeur permet moins souvent d'échapper à la spirale des « petits boulots »⁷. Alors qu'au niveau de diplôme Bac +3, les titulaires d'une licence professionnelle ou d'un diplôme d'État paramédical ou social ont souvent pu, en changeant d'emploi, obtenir un poste correspondant à leur niveau de qualification, ce n'est le cas que pour une faible proportion des titulaires d'un Master 1 (tableau 12).

Les jeunes diplômés de niveau Bac+4 travaillent plus fréquemment que les autres dans des entreprises de moins de 250 salariés, et moins souvent dans des entreprises de plus de 1 000 salariés (tableau 6). Leur surreprésentation dans les secteurs du commerce et des services explique en grande partie ce phénomène (tableau 13).

- Tableau 12 -

Part des emplois classés comme « petits boulots », selon la situation professionnelle et le type de diplôme (en %)

	Bac + 3	Dans un emploi suivant	
		Premier emploi**	Emploi actuel**
Licence	36	65	41
Licence professionnelle	23	56	27
Master 1	36	76	31
Master 2	23	58	24
Diplôme d'ingénieur	10	50	10
Diplôme d'école de commerce	15	38	12
Ensemble des jeunes diplômés	20	56	26

* Base : jeunes diplômés en emploi dans leur premier emploi
 ** Base : jeunes diplômés en emploi dans un emploi suivant

Source : Apec 2013

- Tableau 13 -

Secteur d'activité de l'entreprise employeuse selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac +4	Bac +5	Bac +6 ou +	Ensemble des jeunes diplômés Bac +4 et plus
Médical	12	24	17	22
Sciences technologiques	2	4	-	3
Lettres, arts	21	8	7	9
Langues	65	63	76	66
Total	100	99	100	100

Base : ensemble des jeunes diplômés bac +4 et plus en emploi

Source : Apec 2013

Les jeunes diplômés de formation Bac +3 ont relativement mieux résisté à la crise

C'est particulièrement vrai pour les jeunes diplômés de formation Bac +3 titulaires d'un diplôme d'État paramédical ou social, avec un taux d'emploi de 94 %, et ceux d'une licence professionnelle, à 76 %. En revanche, le taux d'emploi est nettement moins élevé pour les diplômés de licence générale. Le caractère professionnel de la formation joue clairement ici comme un critère différenciant.

Mais, si les diplômés de niveau Bac +3 bénéficient de bons taux d'emploi, les conditions d'emploi auxquelles ils peuvent prétendre ne sont pas les plus avantageuses. Seuls 8 % bénéficient du statut de cadre (tableau 14) ; et l'emploi occupé est souvent précaire, les CDI représentant moins de la moitié des cas (Tableau 3). Là encore, ce sont les titulaires d'un DE paramédical ou social qui connaissent de loin les meilleures conditions d'emploi : seuls 2 % d'entre eux occupent un « job alimentaire », et ils sont moins concernés par la précarité (tableau 12).

Le choix de poursuivre ses études n'est donc pas dicté par les possibilités d'insertion à court terme, mais par une projection dans un avenir professionnel à plus longue échéance. Le choix de poursuivre ses études dans le but d'attendre que la conjoncture soit meilleure est d'ailleurs rarement cité comme un motif par les jeunes qui choisissent de faire un cursus complémentaire à leurs études, quel que soit leur niveau de diplôme. Même s'ils s'insèrent plus facilement que les diplômés de niveau Bac +5, les titulaires d'un Bac +3 ont des perspectives de carrière rapidement plus limitées.

– Tableau 14 –
Statut dans l'emploi selon le niveau de diplôme

	Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 et +	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Cadre	8	8	24	21	65	61	85	82
Agent de maîtrise	23	26	21	22	11	10	2	3
Employé	69	66	55	57	24	29	13	15
Total	100	100						

Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

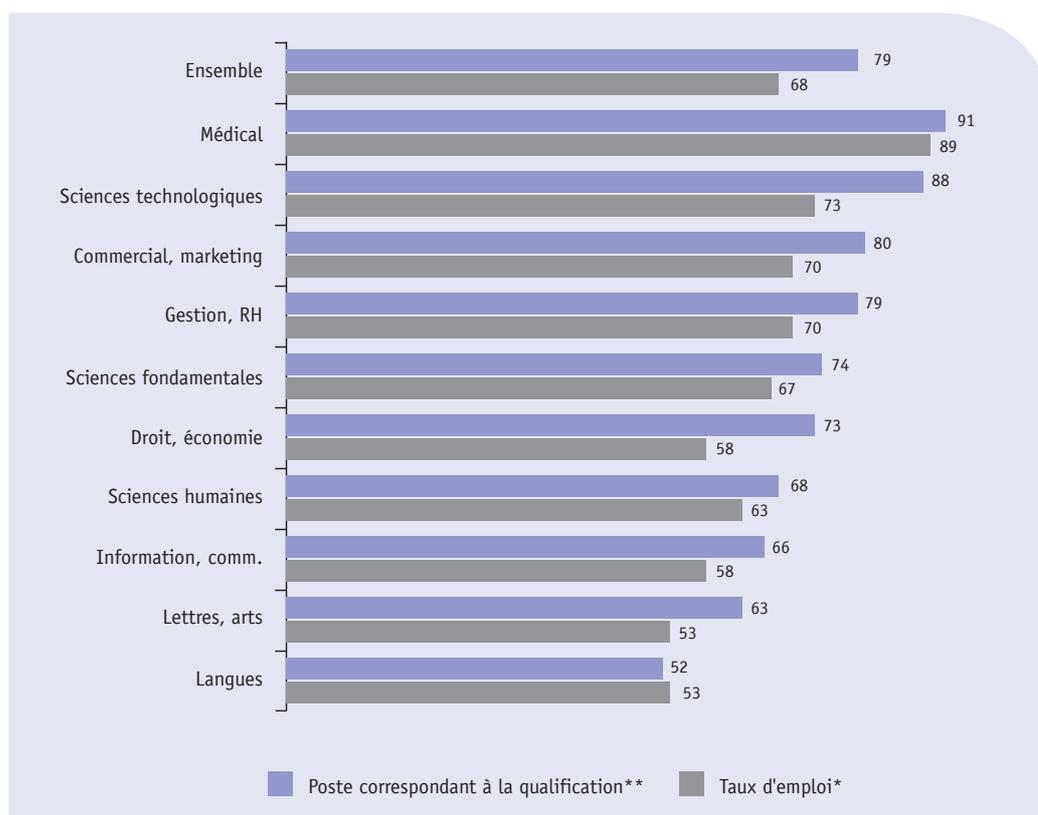
—
**LES DISCIPLINES MÉDICALES
 SONT LES PLUS FAVORISÉES**
 —

Au-delà du niveau de diplôme, la discipline du diplôme principal obtenu est, comme les années précédentes, un facteur très discriminant en ce qui concerne les conditions de l'insertion professionnelle. Avec un taux d'emploi de 89 % (21 points au-dessus de la moyenne), les diplômés des disciplines de santé ont bénéficié cette année de débouchés particulièrement importants par rapport aux autres, étant rarement obligés d'accepter des « petits boulots » sous-qualifiés pour obtenir un premier emploi.

**Situation moins favorable pour les
 diplômés en lettres et sciences humaines**

On note la corrélation entre le taux d'emploi et la proportion d'emplois correspondant à la qualification (figure 6). Ainsi, en bas du graphique, parmi les diplômés en lettres-arts, langues, sciences humaines et sociales et communication, plus d'un quart estiment occuper un « job alimentaire », et près de la moitié déclarent être employés en-dessous de leur qualification. C'est dans ces disciplines qu'on trouve le plus d'emplois précaires (un peu moins pour les diplômés en langues) et, de ce fait, plus de 30 % d'entre eux sont déjà dans un nouvel emploi.

—Figure 6—
Taux d'emploi et niveau de qualification de l'emploi occupé, selon la discipline de formation (en %)



* Base : ensemble des jeunes diplômés
 ** Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

Avec une rémunération moyenne ne dépassant pas 20 200 euros bruts annuels (**tableau 15**), les diplômés de ces disciplines, même s'ils possèdent généralement un niveau d'études plus élevé que la moyenne (**tableau 16**), ne peuvent espérer un salaire que faiblement supérieur au SMIC⁸.

⁸ Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

– Tableau 15 –
Conditions d'emploi selon la discipline de formation

	Taux d'emploi* (en %)	En emploi pas dans leur premier emploi ** (en %)	En CDI** (en %)	Durée moyenne des CDD*** (en mois)	Estiment occuper un "job alimentaire"*** (en %)	Estiment occuper un emploi sous-qualifié** (en %)	Nombre moyen de stages****	Rémunération annuelle brute moyenne** (en euros)	Confiants dans les débouchés de la formation* (en %)
Droit, économie	58	29	45	8,2	20	43	2,4	24 500	74
Gestion, RH	70	24	55	7,4	15	39	2,7	26 000	85
Commercial, marketing	70	28	59	7,3	16	40	3,2	25 900	83
Lettres, arts	53	34	36	7,7	35	57	2,6	18 500	50
Langues	53	30	47	5,6	35	56	2,2	19 800	66
Sciences humaines	63	30	32	7,4	25	48	3,2	18 600	60
Information, communication	58	30	35	7,8	29	49	3,5	20 200	64
Sciences fondamentales	67	18	44	10,8	12	24	2,7	28 300	80
Sciences technologiques	73	20	63	8,4	12	26	2,6	27 300	91
Médical	89	17	33	14,6	6	21	6,3	31 600	88
Ensemble	68	23	49	8,9	16	35	3,0	25 800	80

* Base : ensemble des jeunes diplômés

** Base : jeunes diplômés en emploi

*** Base : jeunes diplômés en emploi en CDD

**** Base : jeunes diplômés ayant effectué au moins un stage

Source : Apec 2013

Pour les diplômés en sciences, de meilleures conditions d'emploi

Les jeunes diplômés des disciplines scientifiques et médicales sont, eux, dans une situation nettement plus favorable. Plus des deux tiers sont en emploi, et moins de 1 sur 5 dans un nouvel emploi. Moins du quart estime occuper un emploi sous-qualifié. La moyenne des rémunérations se situe entre une fois et demie et deux fois le SMIC.

Ces jeunes atteignent moins fréquemment un niveau de diplôme élevé que ceux qui viennent des disciplines lettres-arts, langues ou sciences humaines (mis à part pour les sciences fondamentales) (**tableau 16**). Cependant, chez les scientifiques, le niveau Bac +5 correspond souvent à un diplôme d'ingénieur, cursus particulièrement apprécié par les recruteurs.

-Tableau 16-
Insertion des jeunes diplômés selon leur discipline de formation (en %)

	Taux d'emploi*	Part des diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs*	Part des Bac +5 et +*	Sont cadres**
Médical	89	-	60	41
Sciences technologiques	73	39	53	48
Commercial, marketing	70	52	52	32
Gestion, RH	70	38	47	32
Sciences fondamentales	67	36	74	59
Sciences humaines	63	1	79	37
Information, communication	58	17	42	25
Droit, économie	58	8	61	32
Lettres, arts	53	1	70	15
Langues	53	-	70	6
Ensemble	68	25	59	39

* Base : ensemble des jeunes diplômés
** Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

Les diplômés des disciplines scientifiques (fondamentales ou technologiques) obtiennent beaucoup plus fréquemment que les autres le statut de cadre. Néanmoins, entre les différentes disciplines scientifiques, les conditions d'emploi sont variables : comme les années précédentes, les jeunes ayant suivi une formation en mathématiques, génie civil, spécialités industrielles, médecine, paramédical ou pharmacie ont un taux d'emploi supérieur aux autres spécialités. Ceux qui sont issus de disciplines pour lesquelles les débouchés dans le secteur public sont plus importants (physique, biologie, disciplines médicales) ont pu voir leur taux d'emploi se maintenir par rapport à l'an dernier, sans pour autant s'être plus fréquemment insérés dans l'enseignement (tableau 17). En revanche, le taux d'emploi des jeunes diplômés en informatique et des ingénieurs généralistes est en baisse par rapport à l'an dernier.

de cadre (+10 points) ou un CDI (+13 points) que les autres diplômés en sciences fondamentales. Ceci est sans doute à mettre en relation avec le fait que l'enseignement est un débouché 2 à 3 fois pour les diplômés en mathématiques que pour ceux des autres disciplines scientifiques.

En ce qui concerne les rémunérations, à l'exception des formations en agronomie (rémunération moyenne plus faible alors que 93 % des jeunes ont une formation Bac +5 et plus), et, dans une moindre mesure, en informatique et en génie des procédés industriels (mieux rémunérés que la moyenne), elles apparaissent fortement corrélées au niveau d'études.

Dans la plupart des disciplines scientifiques et médicales, la proportion de diplômés estimant occuper un emploi qui correspond à leur qualification dépasse les trois quarts. Les diplômés en environnement-écologie, agronomie, électronique-génie électrique et mathématiques font cependant exception. La situation des mathématiciens est particulière : leur taux d'emploi est parmi les plus élevés, et ils obtiennent plus fréquemment le statut

– Tableau 17–

Conditions d'emploi selon la discipline de formation

	Taux d'emploi* (en %)	Estiment occuper un emploi correspondant à leur qualification** (en %)	En CDI** (en %)	Statut de cadre** (en %)	Secteur public** (en %)	Rémunération annuelle brute moyenne** (en euros)	Part des Bac +5 et +* (en %)
Mathématiques	82	74	57	69	27	33 200	75
Physique, sciences de la terre, de l'univers	66	67	43	83	44	30 400	92
Chimie	63	86	41	49	17	27 300	70
Biologie	64	84	40	54	35	26 700	77
Agronomie	58	73	56	35	10	26 200	93
Alimentaire	67	79	34	20	9	23 000	43
Environnement, écologie	68	71	49	31	20	24 000	46
Génie civil, BTP, architecture	80	78	73	57	15	28 000	52
Ingénieur généraliste	66	91	69	68	2	29 800	82
Mécanique, génie mécanique	77	83	69	53	8	29 100	59
Génie des procédés industriels	75	86	52	38	9	26 700	44
Spécialités industrielles	80	84	67	46	35	26 100	67
Informatique	74	87	76	58	12	28 400	49
Électronique, génie électrique	70	72	64	54	20	27 800	56
Pluridisciplinaire sciences, technologies, santé	67	80	51	60	30	27 100	56
Médecine, odontologie	99	97	10	80	91	42 000	100
Pharmacie	84	95	29	63	8	32 900	84
Paramédical	93	93	55	19	44	26 000	30
STAPS, social	74	77	52	3	26	19 400	15

* Base : ensemble des jeunes diplômés

** Base : jeunes diplômés en emploi

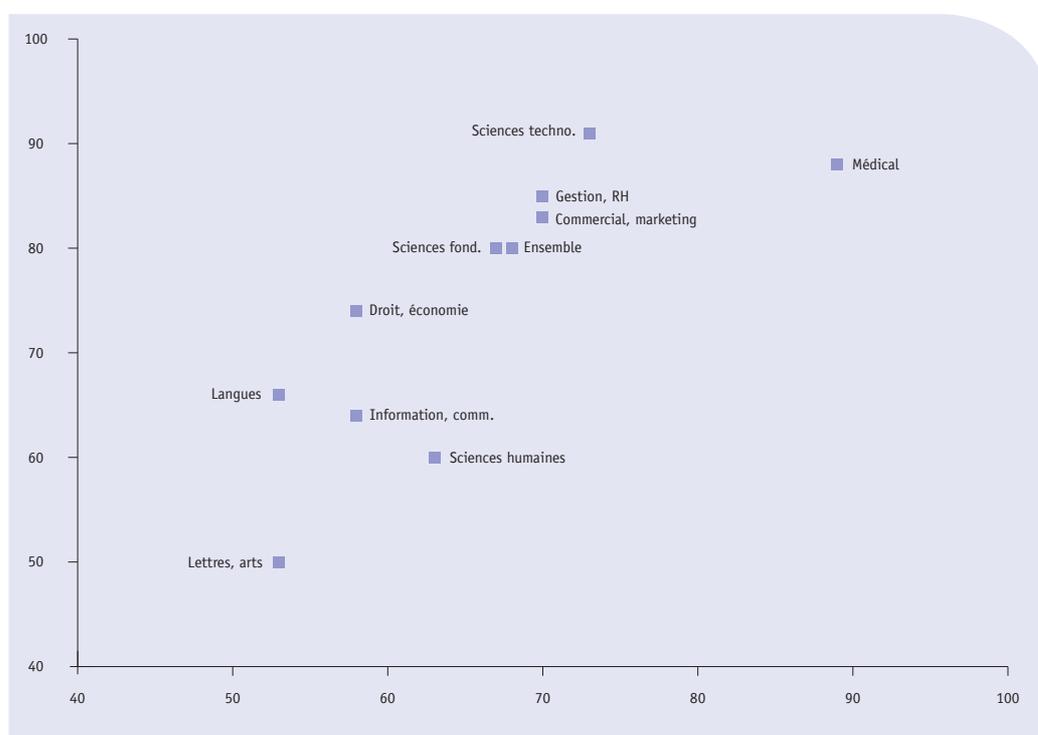
Source : Apec 2013

Les meilleures conditions d'emploi se rencontrent dans les disciplines médicales, avec un taux d'emploi particulièrement élevé pour la promotion 2012 : 99 % en médecine et odontologie, 93 % dans les formations paramédicales, 84 % en pharmacie. Dans leur quasi-totalité, ces diplômés estiment avoir un emploi correspondant à leur qualification. Enfin, leur niveau de rémunération, pour un niveau d'études donné, est plus élevé que la moyenne (**tableau 17**).

Alors que ce n'est le cas que pour 8 % des diplômés en médecine, ceux de pharmacie sont nombreux, lorsqu'ils sont en emploi, à être non-salariés. Pour la plupart d'entre eux, cela correspond à l'exercice de leur profession en officine.

Les jeunes diplômés sont fréquemment plus optimistes quant aux débouchés de leur formation comparativement à la réalité du marché de l'emploi (**figure 7**) et ne semblent pas avoir anticipé les difficultés.

-Figure 7-
Taux d'emploi et optimisme à la sortie des études, selon la discipline de formation (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

LE BÉNÉFICE DU DOUBLE DIPLÔME EST TRÈS RELATIF

De manière globale, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de 2012 n'a pas été particulièrement facilitée par le fait d'avoir fait un cursus complémentaire et obtenu un autre diplôme qu'ils considèrent comme secondaire, même lorsqu'ils le mentionnent lors de leur recherche d'emploi (ce qui est le cas la plupart du temps).

21 % des jeunes diplômés interrogés déclarent posséder un diplôme secondaire. Or leur taux d'emploi diffère très peu de celui des jeunes n'ayant suivi qu'un seul cursus (**tableau 18**).

Selon les disciplines du diplôme principal, le choix de suivre un autre cursus de formation est très variable. Ainsi, parmi les différentes formations en droit-économie-gestion : seuls 14 % des diplômés en marketing ont suivi un second cursus, alors que c'est le cas pour 26 % de ceux qui ont un diplôme principal en ressources humaines-administration. Dans les domaines des sciences humaines et sociales : 30 % des jeunes ayant un diplôme en histoire-archéologie suivent un autre cursus, alors que c'est le cas pour 14 % de ceux ayant un diplôme en psychologie.

Plus de 1 jeune sur 2 ayant un diplôme dans les disciplines STAPS-social et près d'un tiers de ceux ayant un diplôme en pharmacie possèdent

– Tableau 18 –

Situation professionnelle des jeunes diplômés selon la possession ou non d'un double diplôme (en %)

	Ensemble des jeunes diplômés	Possède un diplôme secondaire	
		Oui	Non
En emploi	68	65	68
Dans leur premier emploi	52	47	53
Dans un emploi suivant	16	18	15
Sans emploi	32	35	32
En recherche de leur premier emploi	21	22	21
En recherche d'un emploi suivant	11	13	11
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

également un diplôme secondaire. Dans ce dernier cas, il s'agit fréquemment de formations en gestion suivies par ceux qui envisageaient de posséder leur officine.

La nature du cursus secondaire suivi varie nettement selon le type du diplôme principal. Alors que les titulaires d'une licence professionnelle ou d'un master 2 mentionnent majoritairement un diplôme secondaire de niveau inférieur, dans le cas des ingénieurs, 2 diplômes secondaires sur 3 sont de niveau Bac +5 ou plus élevé, majoritairement des masters (**tableau 19**).

– Tableau 19 –

Type de diplôme secondaire selon le diplôme principal (en %)

Diplôme secondaire	Diplôme principal		
	Licence professionnelle	Master 2	Diplôme d'ingénieur
BTS, DUT, DEUG	73	15	15
Licence, licence pro	18	31	11
Master 1	2	9	3
Master 2	-	25	60
Doctorat	-	-	3
Autres	7	20	8
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Base : détenteurs d'un diplôme secondaire

Exemple de lecture : parmi les jeunes dont le diplôme principal est un master 2 et qui affirment posséder un diplôme secondaire, celui-ci est un BTS, DUT ou DEUG dans 15 % des cas.

Ce sont de manière générale les ingénieurs qui indiquent le plus fréquemment avoir entrepris ce cursus secondaire pour compléter leur formation (+ 5 points), et qui l'ont fait sur la suggestion de leurs enseignants (+18 points).

Globalement, il y a peu de véritables doubles cursus. Les formations suivies sont plutôt des spécialisations

ou des compléments dans le même grand domaine (**tableau 20**), sauf dans le cas des diplômés des formations sciences humaines et communication. Pour les diplômés en sciences possédant un diplôme secondaire, ce dernier est également dans une discipline scientifique dans les trois quarts des cas. En économie et gestion, cette situation se présente 2 fois sur 3.

-Tableau 20-
Discipline du diplôme secondaire selon la discipline du diplôme principal (en %)

Diplôme secondaire	Diplôme principal			
	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales, communication	Sciences, technologie, santé
Droit, économie, gestion	66	14	37	18
Lettres, langues, arts	10	48	12	1
Sciences humaines et sociales, communication	7	29	32	5
Sciences, technologie, santé	17	9	19	76
Total	100	100	100	100

Base : détenteurs d'un diplôme secondaire

Source : Apec 2013

C'est plutôt à l'intérieur des grands groupes de disciplines que les différences s'observent. Ainsi, un quart des titulaires d'un diplôme en sciences technologiques qui ont fait un double cursus possèdent leur diplôme secondaire en sciences fondamentales. Parmi les diplômés en gestion-ressources humaines titulaires d'un diplôme secondaire, 1 sur 5 l'a effectué en commercial-marketing. Pour 28 % de ceux dont le diplôme principal est en information-communication et qui ont complété leur cursus, c'est par un diplôme en droit ou économie. C'est également dans ce domaine que 1 diplômé en médecine sur 5 a effectué son diplôme secondaire (**tableau 21**).

– Tableau 21 –

Discipline du diplôme secondaire selon la discipline du diplôme principal (en %)

Diplôme secondaire	Diplôme principal									
	Économie	Gestion, RH	Commercial, marketing	Lettres, arts	Sciences humaines	Information, communication	Sciences fondamentales	Sciences technologiques	Médical	Ensemble
Droit, économie	29	12	7	-	10	29	-	2	18	11
Gestion, RH	19	37	19	3	9	6	5	13	9	15
Commercial, marketing	17	20	37	-	6	21	-	1	3	10
Lettres, arts	-	4	-	23	2	8	2	-	1	3
Langues	9	7	13	29	4	11	-	-	-	6
Sciences humaines	6	7	-	30	39	6	2	3	7	8
Information, communication	1	1	3	5	-	16	-	1	1	2
Sciences fondamentales	7	6	-	3	6	-	78	23	13	16
Sciences technologiques	6	5	21	7	19	3	11	54	5	21
Médical	6	1	-	-	5	-	2	3	43	8
Sciences, technologie, santé	17	9	17	9	17	9	17	9	19	76
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

NB : la discipline langues n'apparaît pas parmi les disciplines du diplôme principal (colonnes) pour cause de base insuffisante
Base : détenteurs d'un diplôme secondaire

Source : Apec 2013

De manière générale, on peut remarquer que les jeunes qui ont fait des études dans les disciplines où les taux d'emploi sont les plus faibles ont tendance à compléter leur cursus dans d'autres disciplines peu porteuses, ce qui explique le faible rendement de ces doubles cursus en termes d'insertion professionnelle. Cet aspect se retrouve dans le projet professionnel de ces jeunes qui ont suivi un double cursus : ceux-ci sont plus nombreux que la moyenne à souhaiter travailler dans les fonctions communication, création et santé social culture.

Mais effectuer un double cursus n'est pas pour autant une stratégie pour retarder l'entrée sur le marché de l'emploi : seuls 14 % de ces jeunes déclarent avoir suivi ce deuxième cursus parce que le marché de l'emploi est difficile et qu'ils préféreraient différer leur recherche.

Globalement, il apparaît que la possession d'un diplôme secondaire améliore la qualité de l'emploi occupé, en termes de statut et, par conséquent, de salaire. En revanche, il semble sans effet sensible sur la probabilité d'accéder à un CDI (tableau 22).

En revanche, l'obtention d'un double diplôme ne joue pas sur l'obtention d'un CDI, quel que soit le cursus suivi. ●

-Tableau 22-

Condition d'emploi des jeunes diplômés possédant un diplôme secondaire, selon la discipline du diplôme secondaire

	Ensemble		Droit, économie, gestion		Lettres, langues, arts		Sciences humaines et sociales, communication		Sciences, technologie, santé	
	Pos-sède un diplôme secondaire*	En-semble**	Pos-sède un diplôme secondaire*	En-semble**	Pos-sède un diplôme secondaire*	En-semble**	Pos-sède un diplôme secondaire*	En-semble**	Pos-sède un diplôme secondaire*	En-semble**
Statut de cadre (ou fonctionnaire A)(en %)	37	39	35	32	23	12	32	22	48	45
Salaire moyen (en euros)	25 500	25 800	25 700	25 500	23 900	19 000	20 100	19 200	28 300	26 900
Taux de CDI (en %)	48	49	51	52	42	40	29	33	53	54

* Base : jeunes diplômés détenteurs d'un diplôme secondaire
 ** Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

-LES RECRUTEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC PROFITENT AUX DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +6 ET PLUS, SURTOUT DANS LES FONCTIONS MÉDICALES-

-Figure 8-

Répartition des jeunes diplômés en emploi entre secteur public et privé, selon le niveau de diplôme (en %)



Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

La proportion de jeunes diplômés travaillant dans le secteur public, soit comme contractuels, soit comme titulaires, a légèrement baissé par rapport à l'an dernier pour les diplômés de niveau inférieur ou égal à Bac +4. En revanche, l'emploi public a été un débouché important cette année pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac +6, en augmentation depuis 2012. Cela explique la part importante des entreprises de plus de 1 000 salariés (**tableau 6**) et du secteur des services (**tableau 13**) dans l'emploi à ce niveau de diplôme.

Le secteur public accueille surtout des universitaires : ils y représentent plus de 8 jeunes diplômés sur 10 (**tableau 23**), soit 18 points de plus que dans le secteur privé. A contrario, les débouchés des diplômés des écoles d'ingénieurs et de commerce se situent beaucoup plus du côté du secteur privé. C'est aussi le cas pour les disciplines auxquelles correspondent ces formations : les sciences technologiques et la gestion (**figure 9**).

–Tableau 23–

Nature de diplôme des jeunes diplômés en emploi, selon le secteur public ou privé (en %)

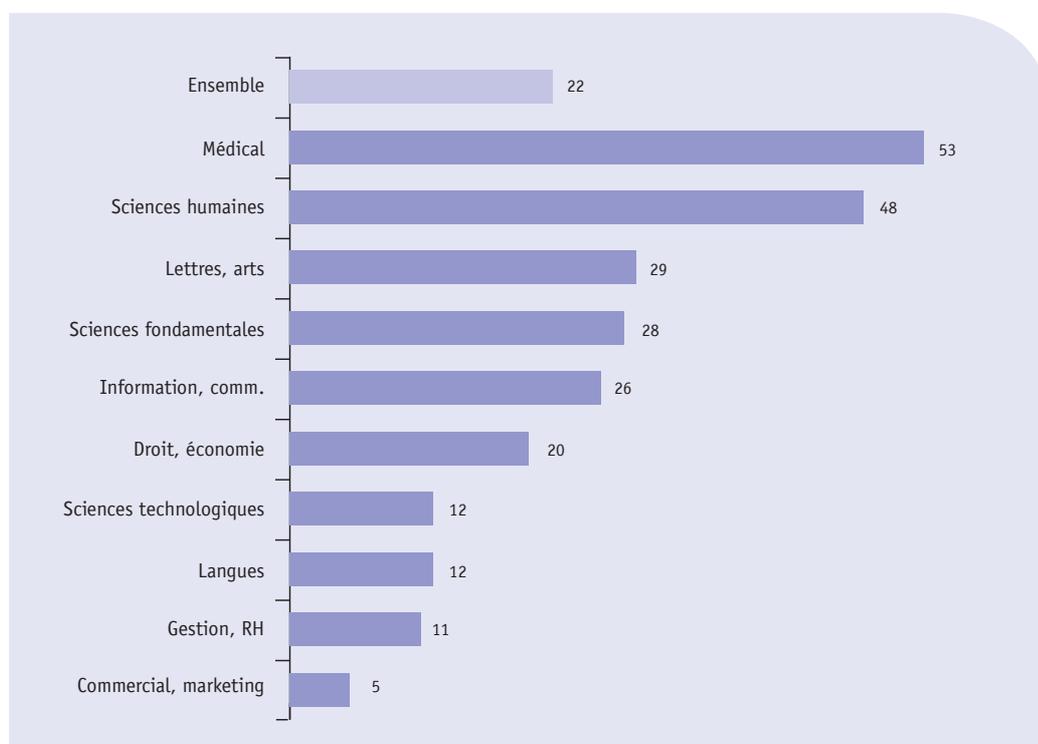
	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Université	83	65	69
École d'ingénieurs	8	16	15
École de commerce	4	13	11
Autre	5	6	5
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

–Figure 9–

Proportion de diplômés en emploi dans le secteur public, selon la discipline de formation (en %)



Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

L'emploi public est concentré massivement dans les fonctions santé-social-culture et ressources humaines-enseignement (**tableau 24**). La croissance du poids de l'emploi public dans le secteur hospitalier est très nette : les deux tiers des jeunes diplômés de la promotion 2012 qui travaillent dans la fonction santé exercent dans le secteur public. Les jeunes diplômés en médecine et odontologie sont 91 % à travailler dans le secteur public, et 44 % de ceux qui ont suivi un cursus dans les disciplines paramédicales y exercent leur métier.

Les diplômés en sciences humaines, lettres, arts et sciences fondamentales trouvent également plus que les autres jeunes des débouchés dans le secteur public : outre les postes d'enseignants ou de chercheurs dans les laboratoires publics dans la fonction publique d'État, les collectivités territoriales sont également pourvoyeuses d'emploi dans le domaine culturel et social. Ainsi, 42 % des emplois occupés par les Bac +6 et plus dans le domaine culturel le sont dans le secteur public.

- Tableau 24 -

Fonctions occupées par les jeunes diplômés en emploi dans le secteur public, selon le niveau de diplôme (en %)

	Niveau de diplôme					Part du secteur public dans l'emploi total
	Bac +3	Bac +4	Bac +5	Bac +6 et plus	Ensemble	
Commercial, marketing	4	5	-	-	3	4
Communication, création	15	31	10	1	6	21
Direction d'entreprise	-	-	1	-	-	5
Études, recherche, développement	14	5	20	18	15	21
Gestion, finance, administration	8	12	12	2	15	24
Informatique	5	-	3	2	3	9
Production industrielle, travaux et chantiers	3	-	2	-	2	8
Ressources humaines, enseignement	11	28	28	7	18	45
Santé, social, culture	27	14	18	69	31	56
Services techniques	13	5	6	1	7	11
Total	100	100	100	100	100	21

Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

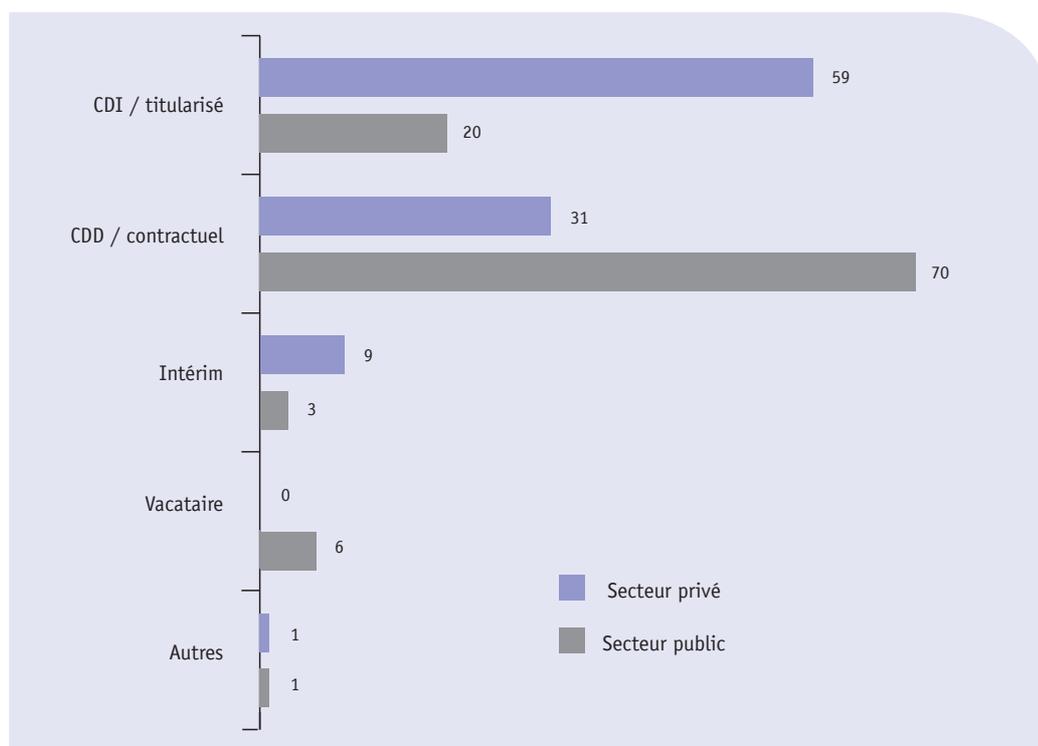
Dans la fonction ressources humaines et enseignement, la part des jeunes travaillant dans l'enseignement public s'explique par la reprise des recrutements après plusieurs années de non-remplacement de la moitié des départs à la retraite. Près de 7 jeunes diplômés de niveau Bac +6 et plus sur 10, parmi ceux qui travaillent dans la fonction formation-enseignement, sont en poste dans le secteur public.

Par ailleurs, les diplômés de disciplines scientifiques comme les spécialités industrielles, la physique ou la biologie ont, pour plus du tiers d'entre eux, trouvé des débouchés dans le secteur public, notamment dans les laboratoires de recherche des

universités, comme doctorants ou post-doc. Ce qui peut expliquer la moindre baisse de l'emploi dans ces matières (habituellement moins porteuses que d'autres disciplines scientifiques).

C'est également la raison pour laquelle ces diplômés, quand ils sont employés en contrat à durée déterminée, le sont pour des durées nettement plus longues que ceux des niveaux moins élevés. En effet, la durée moyenne des CDD dans le secteur public est presque deux fois supérieure à celle observée dans le secteur privé, et ce sont les jeunes docteurs qui sont concernés la plupart du temps. ●

–Figure 10–
Nature des contrats de travail dans le secteur public et le secteur privé (en %)



Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

-PROJET PROFESSIONNEL ET EMPLOI : DU RÊVE À LA RÉALITÉ-

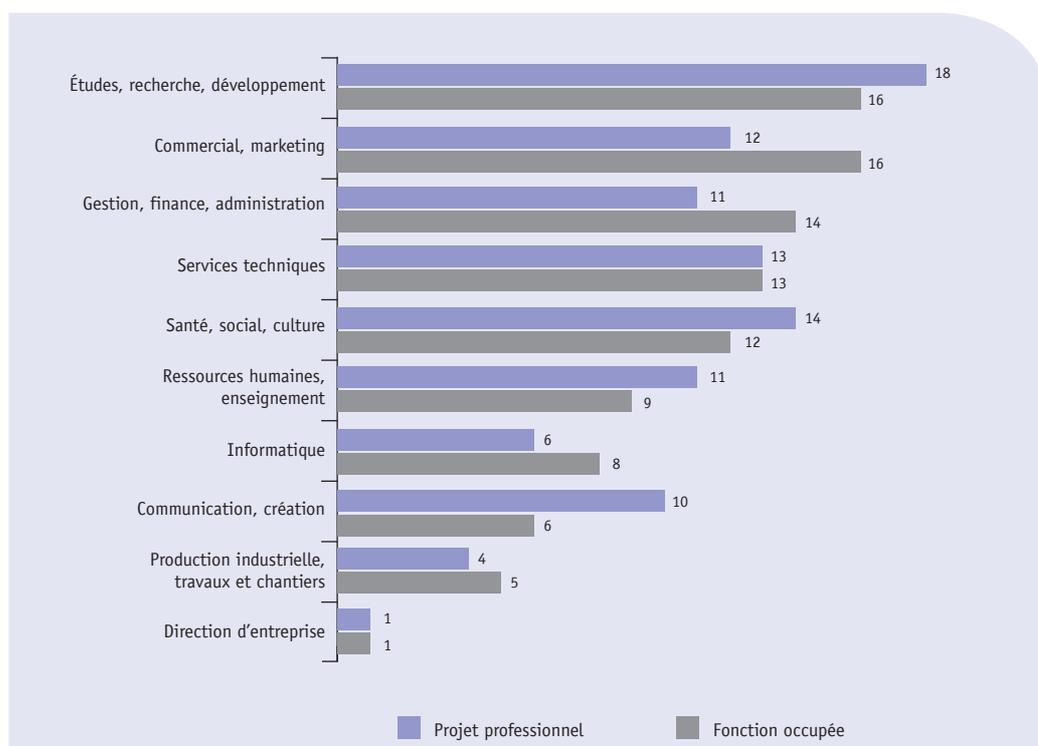
Deux tiers des jeunes diplômés interrogés déclarent qu'ils envisageaient un métier précis à l'issue de leurs études. Les diplômés des filières médicales (78 %), information-communication (73 %) et sciences humaines (72 %) sont les plus nombreux à être dans ce cas.

Certaines fonctions sont néanmoins plus difficiles à intégrer (**figure 11**), notamment communication-crédation, où l'on ne retrouve que 60 % des jeunes qui projetaient d'y travailler ; ou encore études-recherche-développement et production industrielle-travaux et chantiers, qui n'accueillent que les deux tiers des jeunes qui l'auraient souhaité (**tableau 25**).

UN DIPLÔMÉ SUR CINQ SOUHAITAIT TRAVAILLER DANS LA FONCTION ÉTUDES-RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Parmi ceux qui avaient un projet, plus des trois quarts des jeunes en poste occupent la fonction qu'ils souhaitaient à l'issue de leurs études.

-Figure 11-
Fonction souhaitée et fonction occupée (en %)



Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

– Tableau 25–

Principales fonction exercées selon le projet professionnel à l'issue des études (en %)

Projet professionnel	Fonctions occupées					
	En 1 ^{er}		En 2 ^e		En 3 ^e	
Santé, social, culture	Santé, social, culture	92				
Gestion, finance, administration	Gestion, finance, administration	85				
Commercial, marketing	Commercial, marketing	83				
Informatique	Informatique	83				
Ressources humaines, enseignement	Ressources humaines, enseignement	74	Gestion, finance, administration	11		
Services techniques	Services techniques	74				
Études, recherche, développement	Études, recherche, développement	68				
Production industrielle, travaux et chantiers	Production industrielle, travaux et chantiers	66	Études, recherche, développement	17	Services techniques	12
Communication, création	Communication, création	60	Commercial, marketing	15	Gestion, finance, administration	12

Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

Les diplômés de niveau Bac +4 sont plus particulièrement concernés par des fonctions qui sont moins considérées vues comme attractives. 9 % d'entre eux occupent un emploi de vente en magasin, et 7 % d'employés administratif, alors que moins de 1 % des diplômés en emploi citaient ces fonctions comme projet professionnel. La surreprésentation des jeunes de niveau Bac +4 dans ces emplois explique leur concentration dans le secteur du commerce (**tableau 13**).

CHANGER D'EMPLOI DURANT LA PREMIÈRE ANNÉE SUIVANT L'OBTENTION DU DIPLÔME PERMET DE SE RAPPROCHER DE SON PROJET PROFESSIONNEL

Le passage à un autre emploi durant la première année de vie professionnelle permet de se rapprocher davantage de son projet professionnel

initial, que le motif de départ soit une fin de CDD ou une démission. Cette mobilité, voulue ou non, entre le premier emploi et le suivant, permet d'échapper à un emploi non souhaité et souvent sous-qualifié (ouvrier de production, employé administratif, vendeur en magasin, caissier, manutentionnaire). En comparaison, l'emploi suivant correspond à des fonctions beaucoup plus proches du projet professionnel initial, comme conception, recherche, communication, publicité, formation, enseignement, administration, ressources humaines ou encore maintenance, sécurité, entretien (**tableau 25**).

Parmi les jeunes diplômés ayant quitté volontairement un premier emploi, les trois quarts étaient à nouveau en emploi au moment de l'enquête. La raison principale de leur départ était, dans plus de la moitié des cas, le souhait d'obtenir un poste plus en adéquation avec leur projet professionnel, suivie par la recherche d'une meilleure rémunération (**tableau 27**).

- Tableau 26 -

Fonction souhaitée (projet professionnel) et occupée dans le premier emploi et l'emploi actuel (en %)

	Ensemble des diplômés en emploi		Dans leur premier emploi	Dans un emploi suivant	
	Projet professionnel	Fonction actuellement occupée	Fonction actuellement occupée	Fonction dans le premier emploi	Fonction dans l'emploi actuel
Vente en magasin	1	3	3	11	5
Employé administratif	-	4	3	11	6
Logistique (manutention)	2	2	2	4	3
Ouvrier de production	-	1	1	5	1
Conception, recherche	13	11	11	7	9
Communication, publicité	5	3	3	3	5
Formation initiale et continue, enseignement	5	5	5	3	6
Administration des ressources humaines	4	2	3	2	3
Maintenance, sécurité, entretien	4	4	4	2	4

Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

- Tableau 27 -

Raisons des départs volontaires du premier emploi (en %)

	Raison principale	Total des raisons données*
Poste plus en adéquation avec les projets ou attentes	53	72
Meilleure rémunération	13	42
Meilleur équilibre vie professionnelle-vie privée	10	21
Conditions de travail pas satisfaisantes	3	15
Mésentente avec le supérieur hiérarchique	5	10
Ambiance de l'entreprise	4	9
Autre	12	30

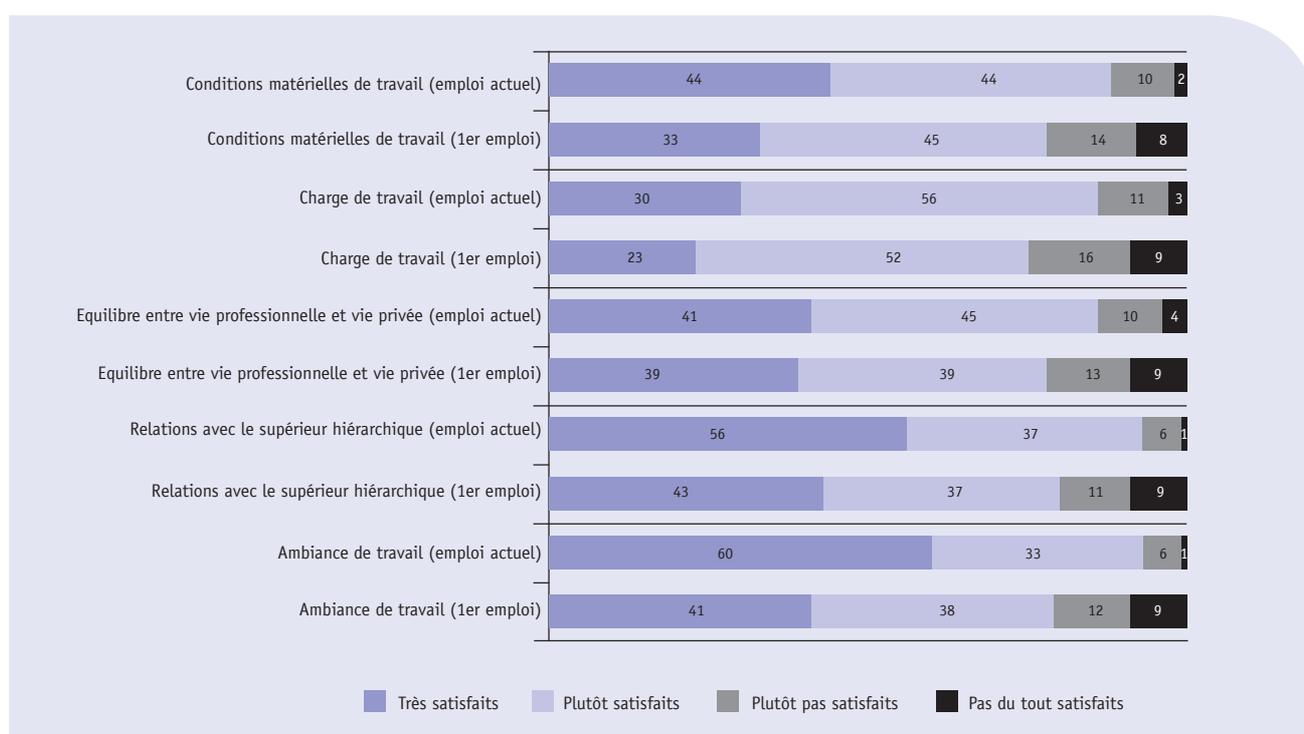
* Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
Base : jeunes diplômés ayant volontairement quitté leur premier emploi

Source : Apec 2013

Les autres aspects, qu'il s'agisse de la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de conditions de travail non satisfaisantes, de mésentente avec le supérieur hiérarchique ou d'ambiance de l'entreprise, sont moins fréquemment mentionnés. Néanmoins, le fait de changer de poste a permis des améliorations sensibles sur ces points (figure 12).

De manière générale, les jeunes qui envisageaient un secteur d'activité précis à l'issue de leurs études sont plus des deux tiers à travailler dans ce secteur. C'est encore plus souvent le cas pour le secteur des services, où la proportion s'élève à 9 jeunes sur 10.

–Figure 12–
Comparaison des éléments de satisfaction par rapport au premier emploi et à l'emploi actuel (en %)



Base : jeunes diplômés en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

Source : Apec 2013

- Tableau 28 -

Secteur d'activité de l'emploi occupé, selon celui du projet professionnel (en %)

Secteur d'activité de l'entreprise employeuse	Secteur du projet professionnel					Rappel : Part du secteur dans l'emploi des JD
	Industrie	Construction, BTP	Commerce	Services	Agriculture	
Services	26	23	25	90	41	61
Industrie	68	10	9	5	6	25
Commerce	4	4	65	4	6	9
Construction, BTP	1	63	-	1	-	4
Agriculture	1	-	1	-	47	1
Total	100	100	100	100	100	21

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi qui avaient un projet professionnel

POUR DÉCROCHER UN NOUVEL EMPLOI : RENTABILITÉ ACCRUE POUR LES OFFRES D'EMPLOI

Afin d'obtenir un nouveau poste plus en adéquation avec leurs souhaits professionnels, les jeunes diplômés ayant changé d'emploi ont modifié leur approche du marché de l'emploi. En particulier, la part des offres d'emploi augmente fortement par rapport à celle qu'elle tenait dans l'obtention du premier emploi, au détriment de l'approche directe et des relations (tableau 29), ce qui en fait le premier canal de recrutement. Le fait d'avoir eu un premier emploi a sans doute permis de valoriser la première expérience vis-à-vis des recruteurs. •

- Tableau 29 -

Moyen ayant permis d'obtenir le premier emploi et l'emploi actuel (en %)

	Premier emploi	Emploi actuel	Écart
Approche directe	27	24	-3
Candidatures spontanées par courrier	14	11	-3
Candidatures spontanées par Internet	7	6	-1
Dépôt de CV sur Internet	5	6	+1
Salon, forum	1	1	-
Offres d'emploi	21	37	+16
Sur Internet	12	22	+10
Diffusées par un organisme pour l'emploi	7	13	+6
Dans la presse	1	1	-
Diffusées par l'établissement de formation	1	1	-
Stages	16	7	-9
Relations, réseau	26	21	-5
Hors Internet	24	20	-4
Sur Internet	2	1	-
Concours	-	1	+1
Autres	10	10	-
Total	100	100	-

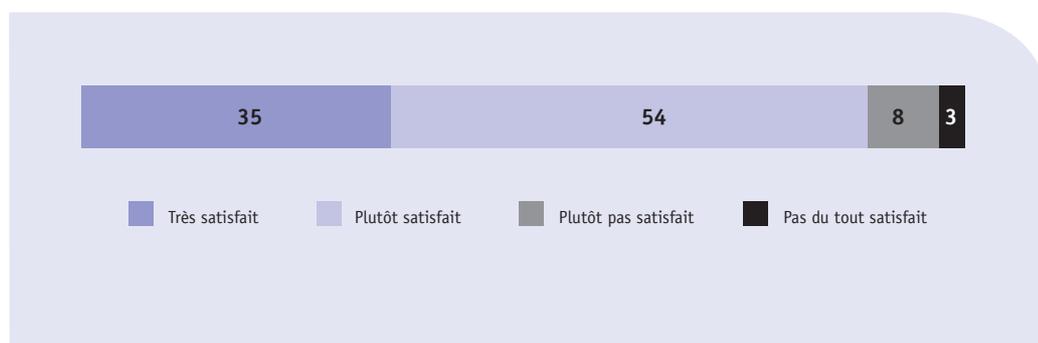
Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

–MALGRÉ LA CRISE, LES JEUNES DIPLÔMÉS SONT GLOBALEMENT SATISFAITS DE LEUR EMPLOI–

Près de 9 jeunes diplômés en poste sur 10 de la promotion 2012 se disent globalement satisfaits de leur emploi. Même si leurs conditions d'emploi sont moins bonnes dans l'ensemble, et qu'ils sont relativement nombreux dans cette promotion à estimer occuper un emploi sous-qualifié, le fait d'être en poste semble dans un premier temps l'emporter sur les motifs d'insatisfaction.

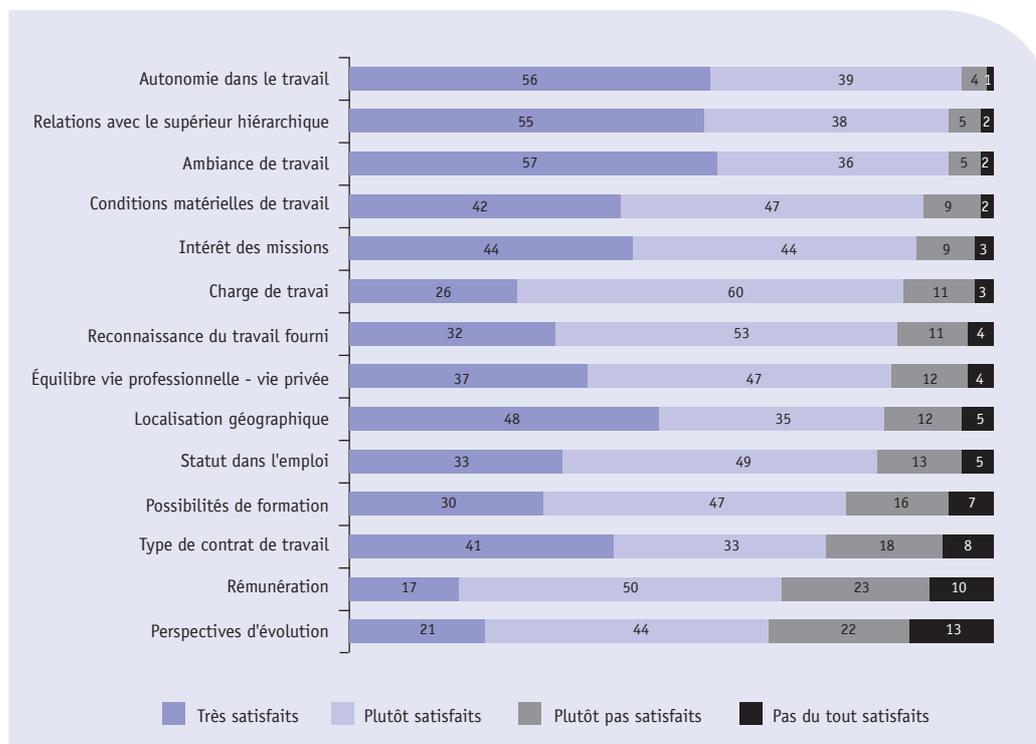
–Figure 13–
Satisfaction globale par rapport à l'emploi occupé (en %)



En revanche, lorsque ces jeunes détaillent leurs motifs de satisfaction concernant leur emploi, le tableau est nettement plus nuancé.

Vu la part d'emplois précaires occupés par les diplômés de la promotion 2012, et la stagnation de leurs rémunérations, il n'est pas étonnant que leurs trois principaux points d'insatisfaction par rapport à l'emploi occupé concernent les perspectives d'évolution, la rémunération et le type de contrat de travail. À contrario, les diplômés se déclarent les plus satisfaits par rapport au type de contrat sont ceux des formations en sciences technologiques, gestion, RH et commercial, disciplines où l'on obtient le plus fréquemment un CDI ([tableau 15](#)).

-Figure 14-
Satisfaction par rapport à l'emploi occupé (en %)



Base : jeunes diplômés en emploi

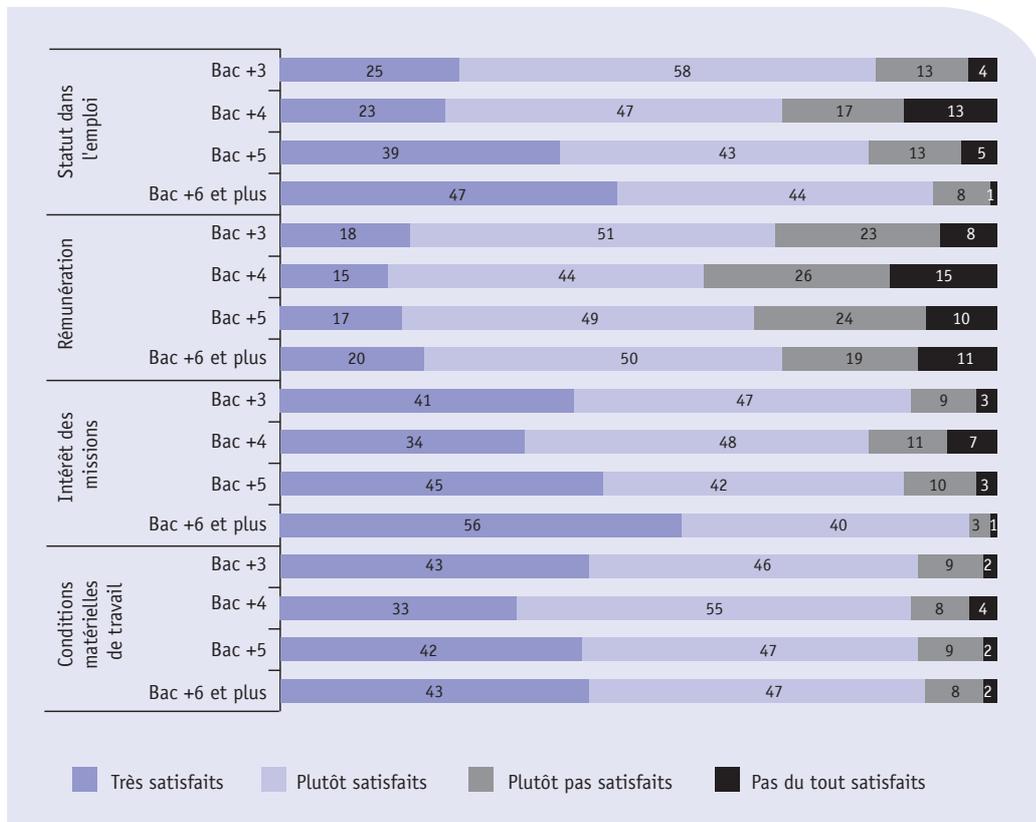
Source : Apec 2013

Plus de 9 jeunes diplômés sur 10 apprécient l'autonomie dont ils bénéficient dans leur travail, l'ambiance et les bonnes relations avec leur supérieur hiérarchique, et plus de la moitié affirment en être très satisfaits. L'intérêt des missions est un point de satisfaction pour 88 % d'entre eux, dans le premier emploi, il ne l'était que pour 66 %.

De manière générale, ce sont les diplômés de niveau Bac +4 qui sont les moins satisfaits de leur poste (figure 15), sur l'ensemble des points. Ceci n'est pas surprenant si l'on considère leurs conditions d'emploi (tableau 10, tableau 11, tableau 12).

–Figure 15–

Satisfaction par rapport à l'emploi, selon le niveau de diplômé (en %)



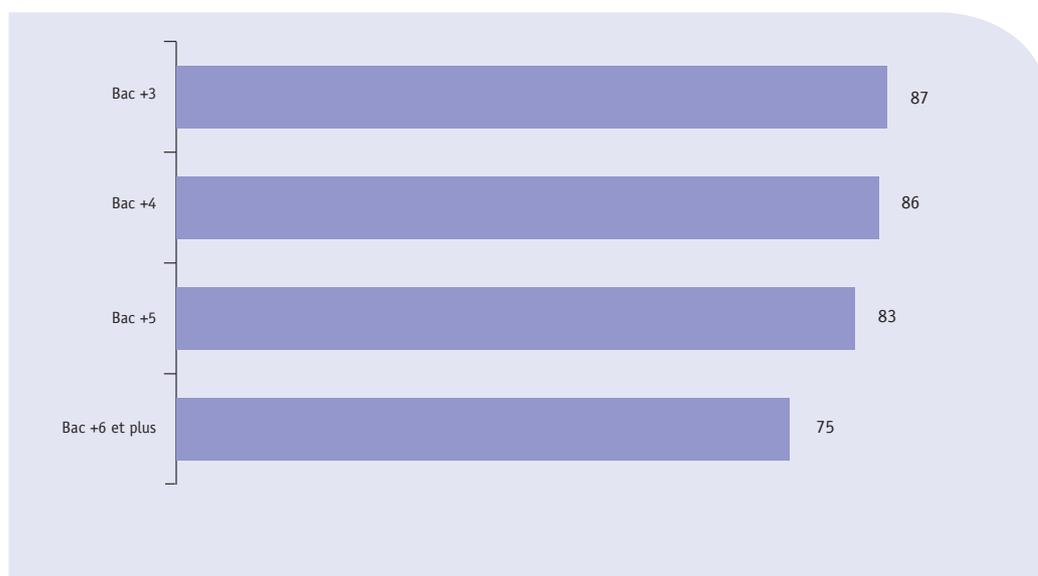
Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

A *contrario*, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle est considéré comme satisfaisant par une large part des diplômés de niveau Bac +4 : 86 %, contre 75 % des diplômés de niveau Bac +6 et plus (figure 16).

Parmi les jeunes diplômés qui travaillent dans les fonctions études-recherche-développement et santé-social-culture, plus de 9 sur 10 se disent satisfaits de l'intérêt de leurs missions, soit respectivement 7 et 6 points de plus que la moyenne (tableau 30). Rappelons que ces deux fonctions sont les plus fréquemment citées quand il est question de projet professionnel.

-Figure 16-
Part de jeunes diplômés se disant très ou assez satisfaits de leur équilibre vie privée-vie professionnelle, selon le niveau de diplôme (en %)



Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

En revanche, ils sont moins nombreux à penser ainsi dans les fonctions commercial-marketing ou gestion-finance-administration. On a déjà vu qu'on y rencontre davantage de jeunes occupant un job alimentaire ou un emploi peu qualifié (tableau 21). Quant aux jeunes diplômés en emploi dans l'enseignement, ils sont plus de la moitié (soit 16 points de plus que l'ensemble des jeunes en emploi) à être insatisfaits quant à leurs perspectives d'évolution. Un quart d'entre eux se dit insatisfait de la reconnaissance accordée à leur travail, reflétant les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes enseignants.

Les jeunes diplômés des fonctions informatique et études-recherche-développement sont quant à eux les plus satisfaits de leurs perspectives d'emploi et de la reconnaissance qu'ils reçoivent pour leur travail. Il est vrai que ces fonctions offrent souvent des débouchés intéressants pour des jeunes ayant un à deux ans d'expérience. ●

-Tableau 30-
Jeunes diplômés se déclarant très ou assez satisfaits de leur emploi, selon la fonction occupée (en %)

Fonction	Reconnaissance du travail fourni	Perspectives d'évolution dans l'entreprise	Intérêt des missions
Commercial, marketing	81	68	83
Communication, création	83	54	88
Études, recherche, développement	91	68	95
Gestion, finance, administration	82	54	79
Informatique	92	77	90
Production industrielle, travaux et chantiers	89	75	89
Ressources humaines, enseignement	75	49	84
Santé, social, culture	81	64	94
Services techniques	87	72	82
Ensemble	84	65	88

Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

— 3 —

— LE PREMIER EMPLOI —

- 44 L'accès au premier emploi
- 44 La recherche du premier emploi
- 45 Internet est un moyen très utilisé pour obtenir un premier emploi
- 48 Les départs du premier emploi

-L'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI-

Au moment de l'enquête, 79 % des diplômés de la promotion 2012 ont déjà occupé ou occupent un premier emploi. Au sein de cette population, deux tiers de jeunes diplômés sont encore dans ce poste. Cependant, sont pris en compte les jeunes diplômés qui ont occupé un premier emploi et qui sont sans emploi au moment de l'enquête (14 %), et le premier emploi de ceux qui, en emploi actuellement, ont déjà connu un changement d'employeur (20 %). Ce chapitre s'intéresse à l'ensemble de ces jeunes diplômés, et aux modalités d'accès à ce tout premier emploi. ●

-Tableau 31-
Répartition des premiers emplois (en %)

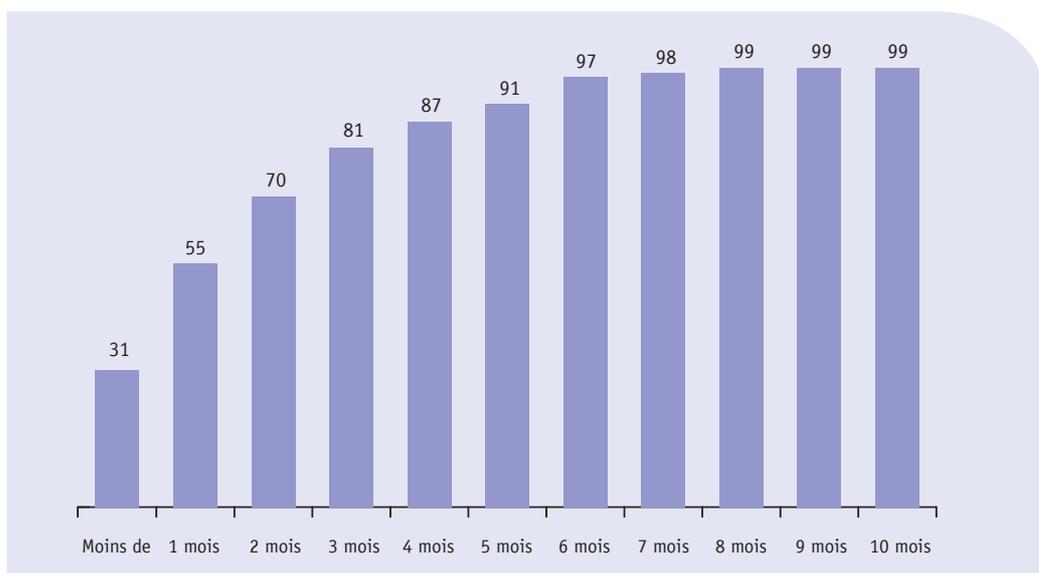
Part des jeunes diplômés...	
Actuellement dans leur premier emploi	66
Actuellement dans un emploi qui n'est pas leur premier emploi	20
Sans emploi mais ayant déjà occupé un premier emploi	14
Total	100

Source : Apec 2013

Base : Premier emploi des jeunes diplômés

-LA RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI-

-Figure 17-
Durée de recherche du premier emploi (en % cumulé)



Base : Premier emploi des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

Parmi les jeunes diplômés qui ont déjà accédé à un premier emploi, 9 jeunes diplômés sur 10 l'ont trouvé en 5 mois ou moins.

En moyenne, les jeunes diplômés ont mis 2 mois pour obtenir ce premier emploi. La durée médiane

de recherche du premier emploi se situant à 1 mois, c'est-à-dire que 50 % des jeunes diplômés ont trouvé leur premier emploi en un mois. ●

–INTERNET EST UN MOYEN TRÈS UTILISÉ POUR OBTENIR UN PREMIER EMPLOI–

Plus de la moitié des jeunes diplômés ont trouvé leur premier emploi par approche directe (24 %) ou par relations et réseaux (20 %). En effet, les méthodes d'approche directe sont efficaces : elles ont permis à plus d'un quart de ces jeunes diplômés d'accéder à un premier emploi. C'est principalement aux candidatures spontanées qu'ils ont recours ainsi que, dans une moindre mesure au dépôt de CV sur Internet.

Pour les jeunes diplômés qui ont fait appel à leurs réseaux dans le cadre de la recherche d'un premier emploi, ce sont essentiellement un recours au réseau hors internet (contacts, connaissances...) au détriment des relations ou réseaux via Internet. Les offres d'emploi au global ont permis à 28 % des jeunes diplômés d'accéder à leur premier emploi. Quant aux stages, ils constituent une bonne opportunité pour entrer et rester dans une entreprise. Ainsi, 20 % des jeunes diplômés se sont vu proposer un emploi à la suite d'un stage.

Toutefois, tous canaux confondus, Internet reste un support très utilisé dans la recherche du premier emploi pour les débutants. Plus d'un quart ont obtenu un poste par ce biais.

–Tableau 32–
Moyen ayant permis d'obtenir le premier emploi (en %)

Part des jeunes diplômés...	
Offres d'emploi dont :	28
Offres d'emploi sur Internet	18
Affichées dans un organisme pour l'emploi	8
Transmises par l'établissement de formation	2
Publiées dans la presse	-
Approche directe dont :	24
Candidatures spontanées par courrier	9
Candidatures spontanées sur Internet	7
Dépôt de CV sur Internet	7
Salon, forum de recrutement	1
Relations, réseaux, cooptation	20
Hors Internet	19
Sur Internet	1
À la suite d'un stage	20
Autres*	7
Concours	1
Total	100

Base : Premier emploi des jeunes diplômés
* Cabinet de recrutements ou d'intérim, création d'entreprise, autres

Source : Apec 2013

LA RECHERCHE D'EMPLOI SE CONCENTRE MAJORITAIREMENT AVANT L'OBTENTION DU DIPLÔME

Si plus de la moitié des jeunes diplômés ont démarré la recherche de leur premier emploi avant l'obtention du diplôme, près d'un tiers n'ont commencé que plus tard.

-Tableau 33-
La recherche du premier emploi a démarré : (en %)

Avant l'obtention du diplôme	57
Dès l'obtention du diplôme	12
Après l'obtention du diplôme	31
Total	100

Source : Apec 2013

Base : Premier emploi des jeunes diplômés

DANS PRÈS DE LA MOITIÉ DES CAS, LES JEUNES DIPLÔMÉS ONT ENVOYÉ UN MAXIMUM DE 10 CV

Les jeunes diplômés ont été plus nombreux en proportion à envoyer entre 1 et 30 candidatures ou CV. Plus d'un tiers ont envoyé 10 candidatures ou moins et 21 % entre 11 et 30 candidatures avant d'obtenir un emploi.

Toutefois, 14 % des jeunes diplômés déclarent ne pas avoir envoyé de CV.

L'obtention d'un premier emploi requiert donc l'envoi d'un minimum de candidatures ; à l'inverse, un trop grand nombre n'est pas forcément efficace.

-Tableau 34-
Nombre de CV envoyés lors de la recherche du premier emploi (en %)

0	14
1 à 10	35
11 à 30	21
31 à 50	12
Plus de 50	18
Total	100

Source : Apec 2013

Base : Premier emploi des jeunes diplômés

PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS ESTIMENT QUE LEUR PREMIER EMPLOI CORRESPOND À LEUR QUALIFICATION

À noter que c'est le cas pour 2 diplômés sur 3 parmi ceux qui sont toujours dans leur premier emploi au moment de l'enquête. Inversement, pour ceux qui l'ont quitté et recherchent un nouvel emploi, il ne correspondait au niveau de qualification que dans un tiers des cas.

Une minorité importante, 4 diplômés sur 10, le trouvent cependant sous-qualifié par rapport à leur niveau (**tableau 35**).

-Tableau 35-
Appréciation du premier emploi par rapport au niveau de qualification (en %)

Correspondait à la qualification	56
En dessous de la qualification	41
Au-dessus de la qualification	3
Total	100

Source : Apec 2013

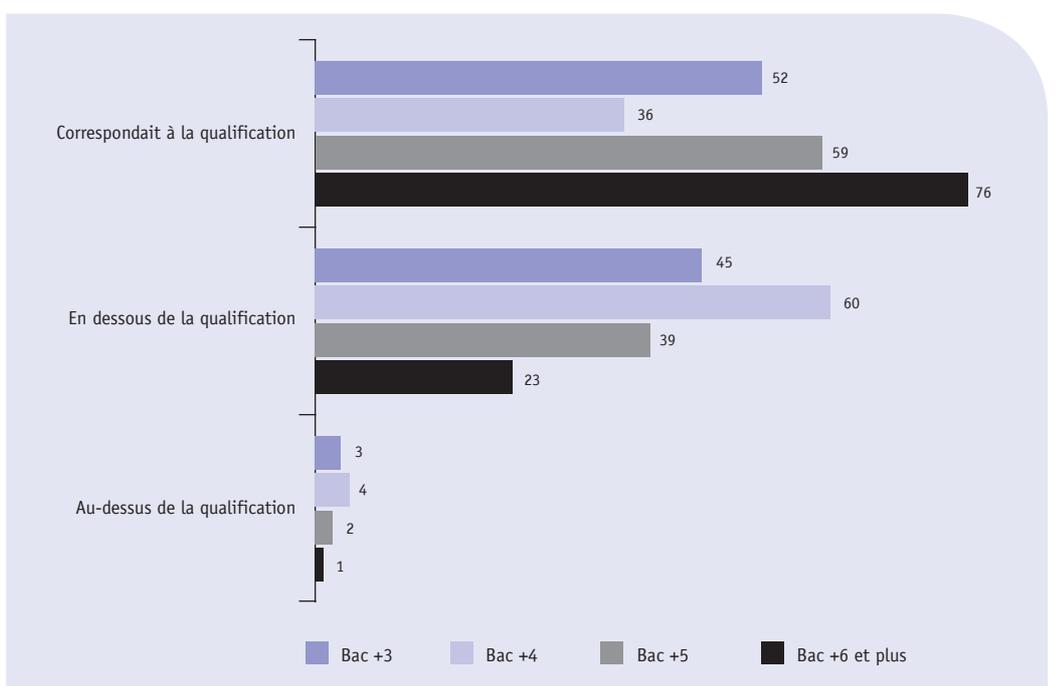
Base : Premier emploi des jeunes diplômés

Selon leur niveau de diplôme, les jeunes diplômés portent un jugement très différent sur leur premier emploi. Assez logiquement, plus le niveau est élevé, plus il est possible d'obtenir un premier emploi correspondant à sa qualification : c'est le cas des trois quarts des diplômés de niveau Bac +6 et plus, contre seulement un tiers au niveau Bac +4. On

note cependant une exception pour les diplômés de Bac+3. En effet, ceux-ci sont nettement plus favorisés, de ce point de vue, que ceux de niveau Bac +4 : avec la moitié des premiers emplois correspondant à la qualification, ils se situent presque au même niveau que les titulaires d'un Bac +5 (figure 18). •

–Figure 18–

Appréciation du premier emploi par rapport au niveau de qualification, selon le niveau du diplôme (en %)



Base : Premier emploi des jeunes diplômés

-LES DÉPARTS DU PREMIER EMPLOI-

LA FIN DE CONTRAT, PRINCIPAL MOTIF DE DÉPART DU PREMIER EMPLOI

La fin de contrat reste le principal motif de départ du premier emploi, pour 75 % des jeunes diplômés concernés. La démission constitue le deuxième motif de départ (13 % des cas). On remarque que ce mode de rupture est beaucoup plus fréquent chez les jeunes en emploi (cité par 17 % d'entre eux). Quant aux autres circonstances de départ, elles demeurent marginales (départ négocié, interruption de la période d'essai, licenciement...).

Lors de départs volontaires, dans 7 cas sur 10, les jeunes diplômés invoquent la recherche d'un poste plus en adéquation avec leurs projets ou leurs études. La deuxième raison citée est liée à une meilleure rémunération.

La mauvaise conjoncture du marché de l'emploi explique certainement que certains jeunes diplômés ont occupé des premiers postes moins conformes à leurs aspirations. Près de 2 jeunes diplômés sur 10 invoquent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Les raisons attachées au contenu concret de l'emploi demeurent toutefois importantes. Près de 2 jeunes diplômés sur 10 ont changé de poste en raison de conditions de travail jugées non satisfaisantes. Parmi les autres raisons, la mésentente avec le supérieur hiérarchique et l'ambiance de l'entreprise semblent secondaires. ●

-Tableau 36-
Motif de départ du premier emploi (en %)

	Ensemble des jeunes diplômés	En emploi	Sans emploi
Fin de CDD	75	72	82
Démission	13	17	6
Départ négocié	4	5	4
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	3	2	3
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	3	3	2
Licenciement	2	1	3
Total	100	100	100

Base : Premier emploi des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

-Tableau 37-
Raisons des départs volontaires, citées au total (en %)

Pour un poste en adéquation avec vos projets, vos études	70
Pour une meilleure rémunération	42
Pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée	21
En raison de conditions de travail pas satisfaisantes	19
En raison d'une mésentente avec votre supérieur hiérarchique	11
En raison de l'ambiance de l'entreprise	10
Autres	29

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
Base : Premier emploi des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

-4-

- LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI -

- 50 Un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes diplômés en recherche d'emploi
- 52 Profil des jeunes diplômés en recherche d'emploi
- 56 Les stages, des expériences primordiales pour l'insertion professionnelle
- 58 Modalités de la recherche d'emploi

Dans un contexte économique qui n'a pas cessé de se dégrader, 32 % des jeunes diplômés de la promotion 2012 sont en recherche d'emploi, parmi lesquels 21 % sont toujours à la recherche de leur premier emploi et 11 % d'un nouvel emploi.

Les jeunes diplômés en recherche d'emploi sont plus fréquemment issus de l'Université et titulaires d'un diplôme de niveau Bac +4 ou Bac +5. Les disciplines offrant le plus de débouchés sont les sciences technologiques et le médical ; celles où l'insertion est moins aisée, les lettres, arts et langues. La majorité des jeunes diplômés commencent leur démarche après l'obtention de leur diplôme, et Internet demeure un outil de recherche fortement utilisé. Les stages restent un atout pour accéder à un emploi : des expériences acquises, une porte d'entrée dans l'entreprise... mais dans le contexte actuel, ils ne sont plus un élément suffisant pour garantir l'accès systématique à un premier emploi. Si les stages restent un atout pour accéder à un emploi (expériences acquises, porte d'entrée dans l'entreprise), ils ne sont plus, dans le contexte actuel, un élément suffisant pour garantir l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, selon que les jeunes diplômés disposent ou non d'une première expérience, leurs attitudes et leur façon d'appréhender la recherche d'emploi sont plus orientées, ainsi que les concessions qu'ils sont prêts à faire.

D'année en année, on note une dégradation du moral des jeunes diplômés en recherche d'emploi : aujourd'hui, 56 % d'entre eux se disent optimistes, contre 60 % pour la promotion 2011.

-UN MARCHÉ DE L'EMPLOI PEU FAVORABLE AUX JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI-

Dans un marché de l'emploi peu dynamique, un tiers des jeunes diplômés de niveau Bac +3 et plus interrogés⁹ déclarent être en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

À échantillon comparable (ceux de niveau Bac +4 et plus)¹⁰, on observe une détérioration de l'insertion professionnelle par rapport à la promotion précédente, qui se traduit par une hausse de 7 points de la part des jeunes diplômés en recherche d'emploi (de 29 % à 36 %).

Rappelons qu'en période de conjoncture difficile, les débutants sont les premiers à subir le ralentissement du marché des embauches. Dans un contexte économique morose et une dégradation du marché de l'emploi qui se poursuivrait en 2013, cette situation perdurerait¹¹.

De fait, les jeunes diplômés rencontrent des difficultés pour s'insérer : 2 sur 10 n'ont pas encore accédé à un premier emploi, et 1 sur 10 en recherchent un nouveau (**figure 19**).

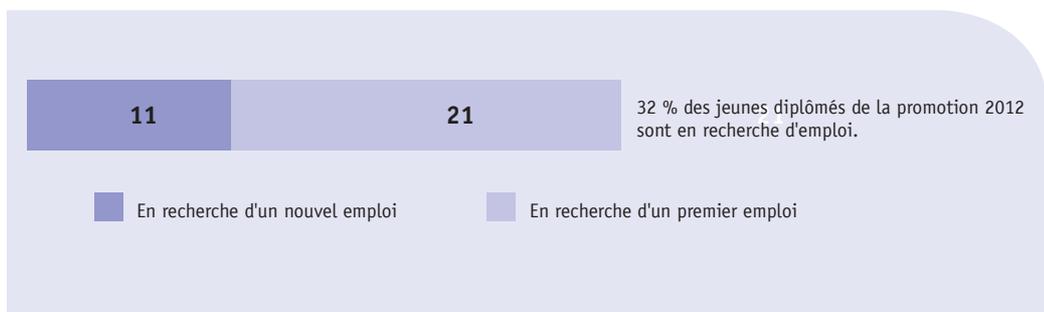
La primo-insertion, c'est-à-dire la proportion des jeunes ayant déjà occupé un premier emploi, qu'ils soient en emploi ou en recherche au moment de l'enquête, s'élève à 79 %. À titre indicatif, si on considère les diplômés de niveau Bac +4 et plus, elle s'établit à 75 % (contre 77 % pour la promotion 2011).

9. À la différence des vagues précédentes, l'enquête sur la situation professionnelle des jeunes diplômés de la promotion 2012 a été réalisée auprès de jeunes de niveau Bac +3 ou plus.

10. Voir en annexe les tris sur la base des diplômés de niveau Bac +4 et plus, en comparaison avec les résultats de l'enquête 2012.

11. *Perspectives de l'emploi cadre*, Apec, avril 2013.

–Figure 19–
Situation des jeunes diplômés en recherche d'emploi (en %)



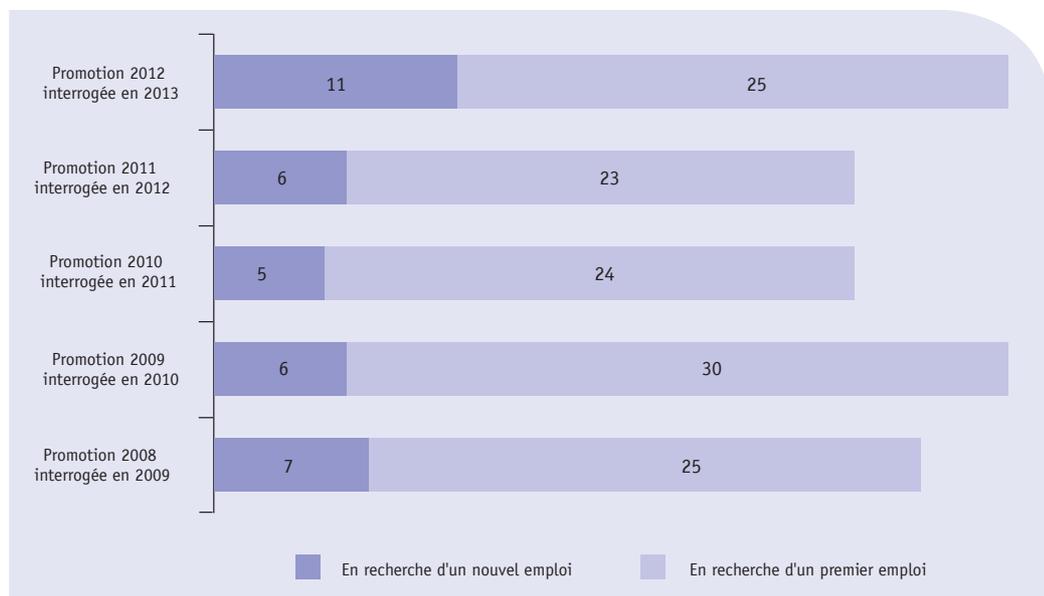
Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

Toujours parmi les diplômés de niveau Bac +4 et plus, l'augmentation de la part des jeunes en recherche d'emploi concerne aussi bien ceux qui recherchent un premier emploi qu'un nouvel emploi. Le poids de ces derniers a presque doublé par rapport à la

promotion précédente (**figure 20**). Ce niveau est le plus élevé observé sur les cinq dernières années et traduit une précarité grandissante de la situation des jeunes diplômés, qui occupent vraisemblablement des CDD de courte durée. ●

–Figure 20–
Évolution de la part des jeunes diplômés (niveau Bac +4 et plus) en recherche d'emploi (en %)



Source : Apec 2013

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac + 4 et plus

- PROFIL DES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI -

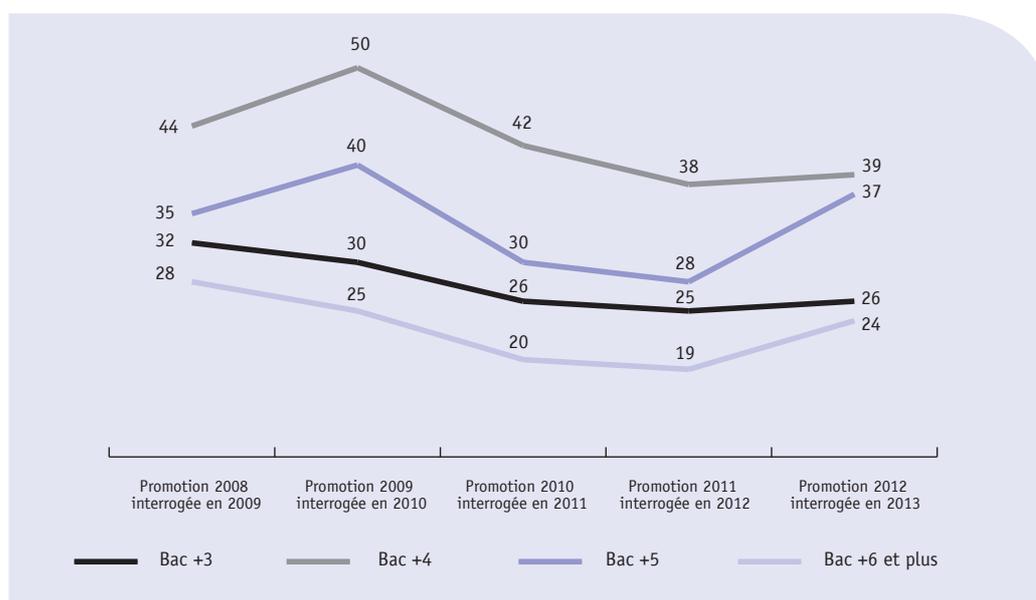
- DES SITUATIONS DE RECHERCHE CONTRASTÉES SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME...

Les diplômés de niveaux Bac +4 et Bac +5 sont les plus touchés par les difficultés économiques caractérisant le contexte actuel. En effet, c'est à ces deux niveaux que les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi sont proportionnellement les plus nombreux : 4 diplômés sur 10 (**figure 21**). À noter que c'est au niveau Bac +5 que s'observe la plus forte progression de la part des jeunes en recherche : +10 points par rapport à la promotion précédente.

Les diplômés des niveaux Bac +3 et Bac +6 s'en sortent un peu mieux : un quart d'entre eux sont en recherche d'emploi.

Rappelons que l'insertion professionnelle est bonne au niveau Bac +3, même si c'est au prix de conditions d'emploi moins avantageuses. 78 % de ces diplômés sont titulaires d'une licence professionnelle, formation professionnalisante qui permet et facilite une meilleure insertion professionnelle. C'est ce diplôme, tous types de diplômes confondus, qui présente le meilleur taux d'emploi : 76 % (contre 71 % pour le diplôme d'ingénieur).

-Figure 21-
Évolution du taux de recherche d'emploi selon le niveau de diplôme (en %)



Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

Source : Apec 2013

De la même manière, les situations de recherche d'emploi dans lesquelles se trouvent les jeunes diplômés varient (figure 22).

Ceux de niveau Bac +3 sont pour moitié en recherche d'un premier emploi et pour moitié en recherche d'un nouveau.

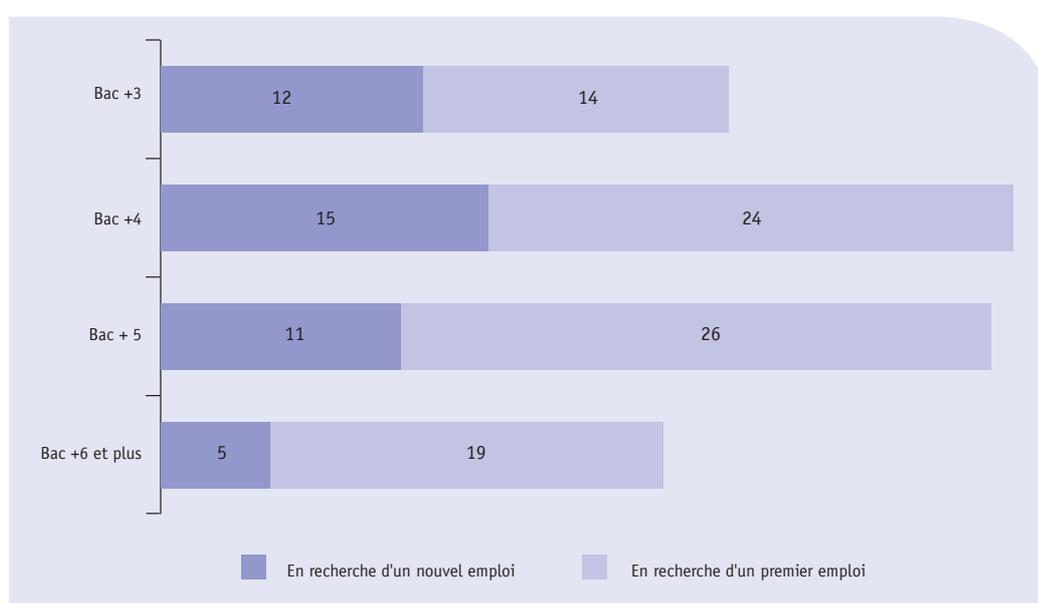
S'agissant des niveaux Bac +4 et Bac +5, un quart des jeunes diplômés n'ont toujours pas accédé à un

premier emploi. Concernant Bac +4, la réforme LMD en a fait un niveau atypique, avec pour conséquence une précarité plus importante (contrat précaire, renouvellement de CDD...).

Les diplômés de niveau Bac +6, quant à eux, sont trois fois plus nombreux à rechercher un premier emploi qu'un emploi suivant.

-Figure 22-

Situation des jeunes diplômés en recherche d'emploi selon le niveau de diplôme (en %)



Source : Apec 2013

Base : Ensemble des jeunes diplômés

Aux niveaux Bac +3 et Bac +4, contrairement à Bac +5 et Bac +6 et plus, la proportion de jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi ne cesse de baisser depuis quatre ans (**tableau 38**). En revanche, la proportion de ceux en recherche d'un nouvel emploi augmente partout. Jusqu'au niveau Bac +4, il est donc clair que si la primo-insertion est facilitée, c'est par le biais de la

progression de l'emploi précaire. Par contre, à partir du niveau Bac +5, l'augmentation simultanée de la difficulté à accéder à un premier emploi et à obtenir un emploi stable aboutit à une croissance nette de la part totale des jeunes diplômés en recherche.

- Tableau 38 -
Évolution de la situation des jeunes diplômés en recherche d'emploi, selon le niveau du diplôme (en %)

		Promotion				Évolution 2012 / 2011
		2009	2010	2011	2012	
Bac +3	En recherche d'emploi,	30	26	25	26	+1
	dont :					
	premier emploi	22	18	17	14	-3
	nouvel emploi	8	8	8	12	+4
Bac +4	En recherche d'emploi,	50	42	38	39	+1
	dont :					
	premier emploi	37	35	26	24	-2
	nouvel emploi	13	7	12	15	+3
Bac +5	En recherche d'emploi,	40	30	28	37	+9
	dont :					
	premier emploi	35	25	23	26	+3
	nouvel emploi	5	5	5	11	+6
Bac +6 et plus	En recherche d'emploi,	25	20	19	24	+5
	dont :					
	premier emploi	19	15	15	19	+4
	nouvel emploi	6	5	4	5	+1

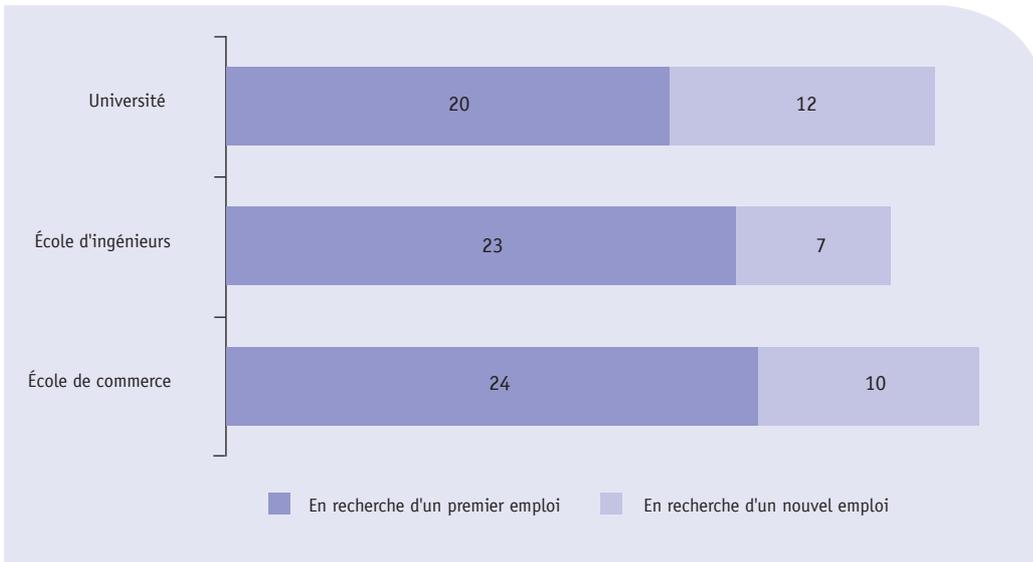
Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

Source : Apec 2013

... LA NATURE DE DIPLÔME...

Autre facteur discriminant, la nature du diplôme a une incidence certaine sur la situation professionnelle des jeunes diplômés. Ainsi, ce sont les plus favorisés, les ingénieurs, qui ont le taux de recherche d'emploi le plus faible, qui sont également les moins touchés par l'emploi précaire, avec seulement 7 % de diplômés à la recherche d'un nouvel emploi (**figure 23**).

–Figure 23–
Recherche d'emploi des jeunes diplômés selon la nature du diplôme (en %)



Source : Apec 2013

Base : Ensemble des jeunes diplômés

... ET LES DISCIPLINES DE FORMATION

En effet, certaines disciplines¹² n'offrent pas une insertion aisée pour les jeunes diplômés, au contraire. Il s'agit notamment de disciplines déjà mentionnées : lettres-arts et langues. Près de la moitié de leurs diplômés sont en recherche d'emploi, près d'un tiers n'ayant pas encore occupé un premier emploi (**tableau 39**).

À l'inverse celles qui permettent aux jeunes diplômés de mieux s'insérer sont les sciences technologiques et le médical. Les proportions des jeunes en recherche y sont les plus basses observées, respectivement 27 % et 11 %. Ce sont des formations à fort contenu technique et technologique, pour lesquelles l'insertion professionnelle est moins problématique. À noter que dans la discipline sciences technologiques, les jeunes diplômés sont deux fois plus nombreux à rechercher un premier emploi. Dans la conjoncture actuelle, ces derniers peuvent rencontrer des difficultés pour trouver un emploi qui leur convienne. ●

¹² À noter que la nomenclature des disciplines de l'enquête Sortants 2013 a été modifiée.

–Tableau 39–
Jeunes diplômés en recherche d'emploi, selon la discipline de formation (en %)

	Jeunes diplômés en recherche d'emploi		
	Ensemble	En recherche d'un premier emploi	En recherche d'un nouvel emploi
Lettres, arts	47	31	16
Langues	47	27	20
Droit, économie	42	28	14
Information, communication	42	21	21
Sciences humaines	37	23	14
Sciences fondamentales	33	26	7
Gestion, RH	30	19	11
Commercial, marketing	30	18	12
Sciences technologiques	27	19	8
Médical	11	6	5

Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

- LES STAGES, DES EXPÉRIENCES PRIMORDIALES POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE -

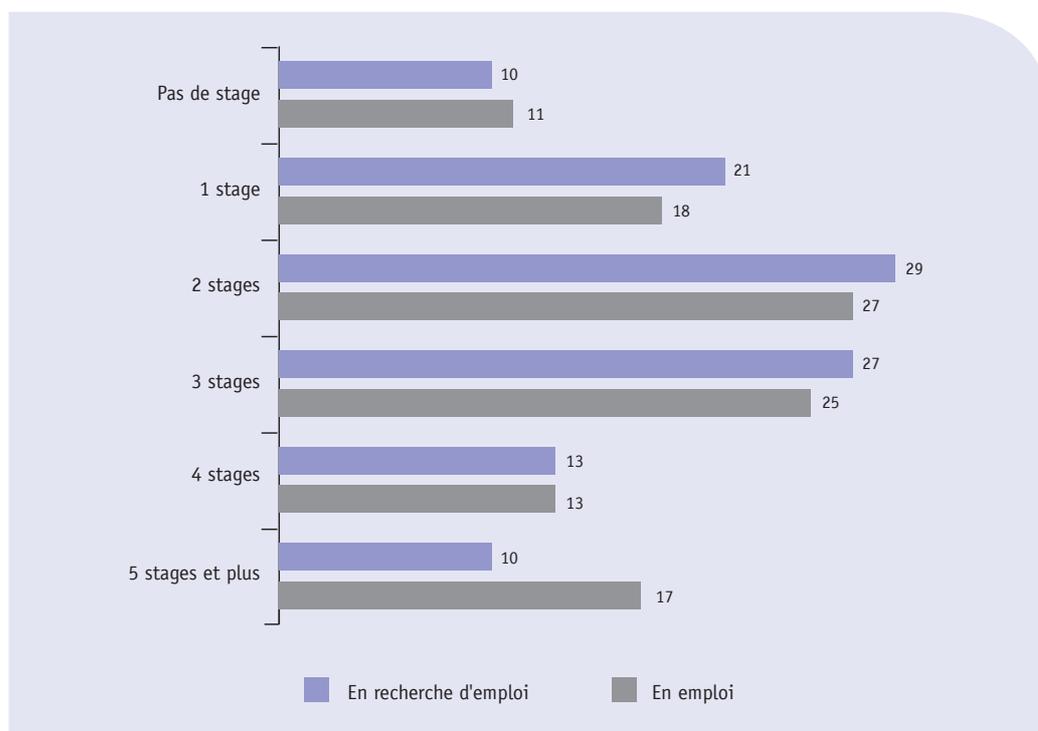
- LE NOMBRE DE STAGES PARTICIPE À UN MEILLEUR ACCÈS AU PREMIER EMPLOI, MAIS PAS UNIQUEMENT -

La pratique des stages est maintenant généralisée dans le cadre de la plupart des cursus de formation. La part de ceux qui en ont réalisés pendant leurs études est identique parmi les diplômés en recherche de leur premier emploi et ceux en recherche d'un nouvel emploi : 9 diplômés sur 10. Le fait d'avoir effectué des stages est donc une condition nécessaire mais non suffisante de l'insertion professionnelle.

Toutefois, le nombre de stages diffère légèrement entre les jeunes en recherche d'emploi et ceux en emploi. Plus des trois quarts de ceux en recherche d'emploi ont plus fréquemment réalisé au moins trois stages contre 7 sur 10 en emploi (**figure 24**). A contrario, ces derniers sont plus nombreux en proportion à avoir effectué quatre stages ou plus. À noter que 17 % de ceux en emploi ont réalisé plus de cinq stages contre seulement 10 % de ceux en recherche.

Au-delà de la réalisation de stages, le nombre effectué semble avoir une incidence non négligeable sur l'insertion professionnelle. En effet, la multiplication des stages au-delà d'un certain seuil y participerait.

-Figure 24- Répartition des jeunes diplômés en recherche d'emploi et en emploi selon le nombre de stages effectués durant la formation (en %)



Exemple de lecture : 25 % des jeunes diplômés 2012 à la recherche d'un emploi ont effectué 3 stages au cours de leurs études.
Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

Or, plus le niveau d'études s'élève et plus le nombre de stages inscrits dans les cursus de formation tend à s'accroître (Tableau 40). En effet, alors que les diplômés de niveau Bac +3 ont effectué en moyenne 2 stages, ceux de Bac +6 et plus en ont réalisé plus de 5 (et, en particulier, plus de 6 en moyenne dans les disciplines médicales).

Par ailleurs, bien que le nombre de stages diffère du simple au double entre ces deux niveaux de diplôme, ils connaissent des taux d'emploi proches, qui sont parmi les plus élevés observés.

La réalisation d'un certain nombre de stages concoure à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, mais pas uniquement. La qualité des stages et le contexte ou les conditions dans lesquels ils sont effectués ont également leur importance.

— APRÈS LES STAGES, LES DIPLÔMÉS CONNAISSENT DES DESTINS TRÈS DIVERS —

L'accès à un premier emploi n'est pas seulement conditionné par le fait d'avoir réalisé des stages, mais dépend fortement des suites données à ces expériences pendant les études.

Rappelons que les stages représentent une bonne opportunité pour entrer et rester dans une entreprise et constitue un moyen efficace pour accéder à un premier emploi.

Les jeunes diplômés en emploi ont été deux fois plus nombreux que ceux en recherche d'emploi à se voir

—Tableau 40—

Nombre moyen de stages effectués pendant les études et taux d'emploi selon le niveau de diplôme

	Nombre moyen de stages effectués	Taux d'emploi (en %)
Bac +3	2,5	74
Bac +4	2,7	61
Bac +5	3,0	62
Bac +6 et plus	5,3	77
Ensemble des jeunes diplômés	3,0	68

Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

proposer une embauche suite au stage (**tableau 41**). Parmi eux, les deux tiers l'ont acceptée, contre un peu plus de la moitié pour ceux en recherche. Ces choix s'expliquent en partie par les conditions d'emploi différentes proposées, notamment le type de contrat. En effet, les jeunes en emploi se sont vus plus fréquemment proposer des contrats pérennes.

Cette situation de précarité est particulièrement visible dans le cas des jeunes en recherche d'un nouvel emploi. Un quart d'entre eux ont fait l'objet d'une proposition d'embauche suite à un stage, acceptée dans les trois quarts des cas. Pour seulement 4 % de ces derniers, il s'agissait d'un CDI. Rappelons que 88 % des jeunes en recherche d'un nouvel emploi avaient un contrat précaire lors de leur premier emploi, la durée moyenne de ce type de contrat étant de quatre mois. ●

-Tableau 41-
Proposition d'embauche suite au stage selon la situation professionnelle (en %)

	En recherche d'emploi			En emploi
	Ensemble	En recherche d'un premier emploi	En recherche d'un emploi suivant	
Stage suivi d'une proposition d'embauche				
Oui	16	11	25	32
Non	84	89	75	68
Total	100	100	100	100
Proposition d'embauche acceptée				
Oui	56	33	74	68
Non	44	67	26	32
Total	100	100	100	100
Embauche suite au stage : type de contrat proposé				
CDI	4	3	4	40
CDD	78	74	79	49
Autres	18	23	17	11
Total	100	100	100	100

Base : jeunes diplômés ayant effectué au moins un stage

Source : Apec 2013

-MODALITÉS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI-

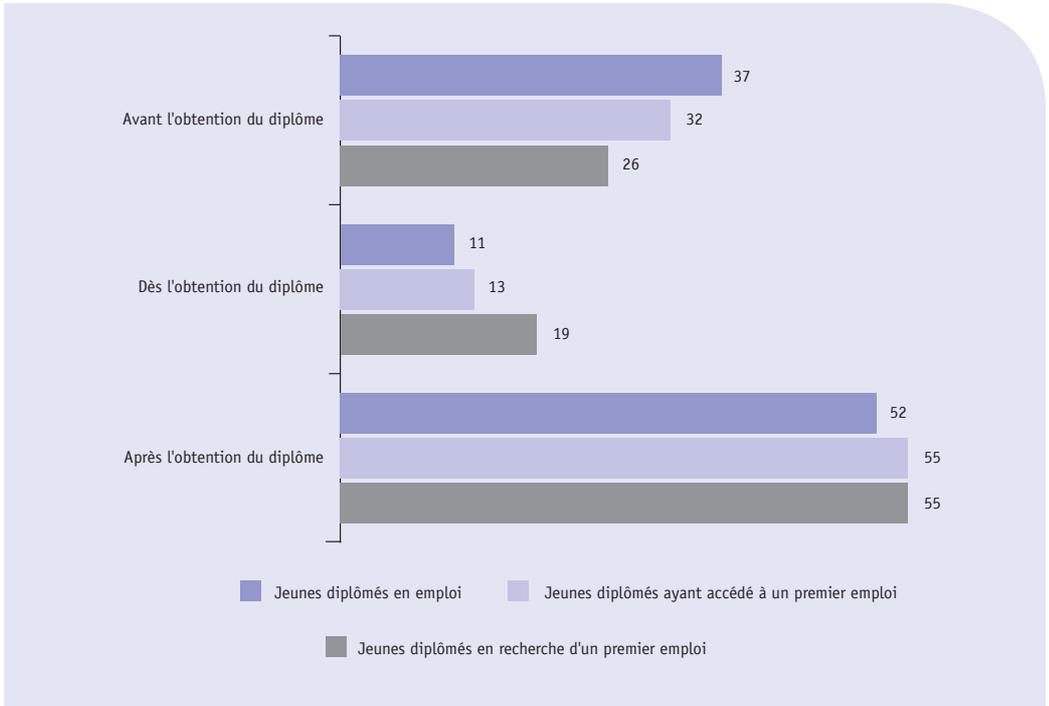
- LA RECHERCHE D'EMPLOI DÉBUTE APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME POUR UNE GRANDE MAJORITÉ...

La majorité des jeunes diplômés ne démarrent leur recherche d'emploi qu'après l'obtention de leur diplôme. Seuls un quart d'entre eux l'anticipent et commencent leur démarche avant ce moment.

Il apparaît que démarrer plus tôt sa recherche d'emploi facilite dans une certaine mesure l'insertion professionnelle. En effet, les diplômés déjà en emploi sont plus nombreux en proportion à avoir débuté leur recherche d'emploi avant l'obtention de leur diplôme que ceux en recherche : 37 % contre 26 % (figure 25).

–Figure 25–

Ont commencé la recherche de leur premier emploi... (en %)



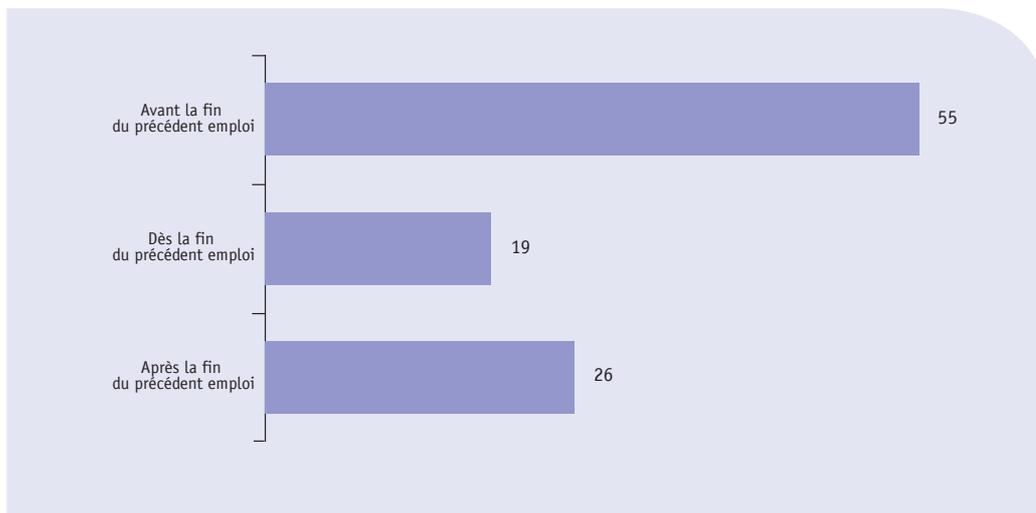
Source : Apec 2013

Base : ensemble des jeunes diplômés

Le fait d'avoir déjà exercé un emploi incite davantage les jeunes diplômés à anticiper leur recherche d'emploi. Conscients du temps que peut prendre la recherche, les jeunes diplômés mettent toutes les chances de leur côté en débutant une recherche d'emploi avant même la fin de leur contrat précédent. Ils espèrent ainsi écourter la période d'inactivité. Par ailleurs, s'inscrire dans une démarche de recherche d'emploi en étant en poste conforte sa position et donne une meilleure assurance auprès des recruteurs. Ainsi, plus de la moitié de ceux ayant déjà été en poste démarrent leur recherche avant la fin du précédent emploi (figure 26).

Les diplômés d'écoles font preuve d'une plus grande anticipation : 37 % ont démarré leur recherche avant l'obtention de leur diplôme, contre seulement 2 universitaires sur 10. Ces derniers sont plus nombreux (60 %) à attendre l'obtention du diplôme pour commencer leur recherche.

-Figure 26-
Ont commencé la recherche d'un nouvel emploi... (en %)



Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en recherche d'un nouvel emploi et ayant accédé à un premier emplo

—
... ET REPOSE PRINCIPALEMENT SUR INTERNET
—

La concurrence sur le marché de l'emploi et le contexte économique actuel obligent les jeunes diplômés à une diversification des moyens de recherche auxquels ils ont recours. Dans cette perspective, Internet est un canal très utilisé par les jeunes en recherche d'emploi. Par ce biais, ces derniers accèdent ainsi aux offres d'emploi (88 %), déposent des candidatures spontanées sur les sites des entreprises (76 %) ou encore déposent des CV (64 %) (tableau 42).

Les réseaux, considérés comme incontournables, sont également largement sollicités. 37 % des jeunes diplômés en recherche déclarent avoir eu recours aux réseaux sociaux et professionnels sur Internet et 27 % aux réseaux traditionnels.

Au regard des pratiques de ces jeunes diplômés, on peut se poser la question de la rentabilité de ces moyens de recherche : phénomène d'engouement ou réelle efficacité ?

2 jeunes en emploi sur 10 déclarent avoir trouvé leur emploi via les réseaux : mais une part infime mentionne les réseaux sociaux et professionnels sur

Internet (1 %), tous les autres ayant eu recours à leur réseau de relations (hors Internet). Si « les réseaux » considérés de façon globale confirment leur caractère d'outil efficace, il est clair que les réseaux sociaux en ligne sont très loin d'être un moyen magique conduisant quasi inmanquablement à une embauche. En revanche, eu égard à leur importante présence médiatique, leur existence et leur mode de fonctionnement font maintenant partie d'une culture commune qu'il peut être délicat d'ignorer.

Ce recours différencié aux réseaux s'observe dans la pratique des jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi et ceux en recherche d'un nouvel emploi. Ceux n'ayant jamais travaillé affirment utiliser un peu plus fréquemment les réseaux sociaux et professionnels sur Internet que ceux en recherche d'un nouvel emploi. Ces derniers, en revanche, font plus souvent appel à leur réseau « réel » (hors ligne). Les jeunes disposant d'expériences professionnelles et ayant de ce fait vécu une recherche d'emploi aboutie, relativisent les réseaux virtuels sans pour autant les négliger, et cultivent le contact « réel » et les relations non virtuelles.

On observe par ailleurs que les moyens traditionnels de recherche d'emploi, candidatures spontanées et offres d'emploi, restent très largement utilisés par les jeunes diplômés.

– Tableau 42–

Les moyens de recherche et d'accès à l'emploi (en %)

	Jeunes diplômés en recherche*	Jeunes diplômés en recherche du premier emploi	Jeunes diplômés en recherche d'un nouvel emploi	Jeunes diplômés en emploi**
Approche directe	92	93	90	24
Candidatures spontanées sur Internet (sur sites d'entreprises)	76	77	75	6
Dépôt de CV sur Internet	64	65	62	6
Candidatures spontanées par courrier	28	27	32	11
Autres	-	-	-	1
Offres d'emploi	90	90	88	37
Offres d'emploi sur Internet	88	89	87	22
Offres d'emploi publiées dans la presse	6	6	8	1
Autres	6	6	6	14
Réseaux	54	56	51	21
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	37	40	32	1
Relations/réseau/cooptation (hors Internet)	27	25	30	20
Concours	7	7	7	1
À la suite d'un stage	-	-	-	7
Autres	4	3	5	10

Base : ensemble des jeunes diplômés

* plusieurs réponses possibles : les moyens utilisés dans la recherche d'emploi

** une seule réponse possible : le moyen ayant permis l'accès à l'emploi

Source : Apec 2013

LA DURÉE MOYENNE DE RECHERCHE D'EMPLOI EST DE CINQ MOIS

Au moment de l'enquête, les jeunes diplômés de la promotion 2012 sont en recherche d'emploi en moyenne depuis un peu plus de 5 mois.

C'est dans les disciplines sciences fondamentales, sciences humaines et lettres-arts (dans lesquelles l'insertion professionnelle est moins aisée) que les durées moyennes de recherche sont les plus longues : environ 6 mois.

À l'inverse, en commercial-marketing et en langues, ces durées sont un peu plus courtes ; elles s'établissent à moins de 5 mois.

Selon la nature et le niveau de diplôme, ces durées varient également. Les diplômés d'écoles de commerce connaissent une durée de recherche inférieure aux ingénieurs et universitaires : 4 mois et demi en moyenne, contre 5 mois et demi environ. Sur cet aspect aussi, les diplômés de niveau Bac +4 apparaissent défavorisés. Ce sont eux en effet qui affichent la durée de recherche la plus élevée : 6 mois.

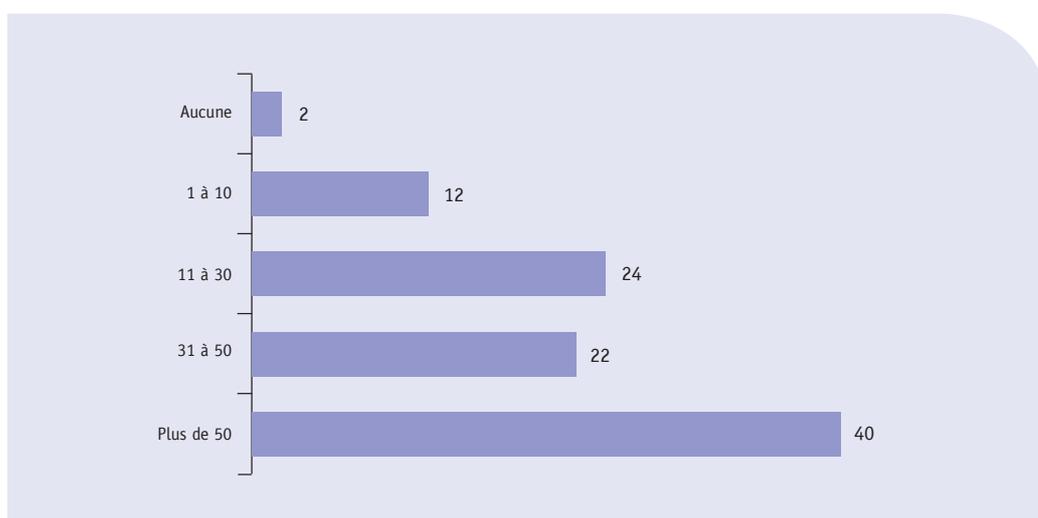
LA RECHERCHE D'EMPLOI EST DIFFICILE, ET S'ORGANISE DIFFÉREMMENT SELON L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE

Si 4 jeunes diplômés sur 10 ont envoyé plus de 50 candidatures, ils sont seulement 2 % à n'avoir entamé aucune démarche (**figure 27**).

En moyenne, les jeunes diplômés en recherche ont envoyé 80 candidatures ou CV.

—Figure 27—

Répartition des jeunes diplômés en recherche d'emploi selon le nombre de candidatures envoyées (en %)



Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

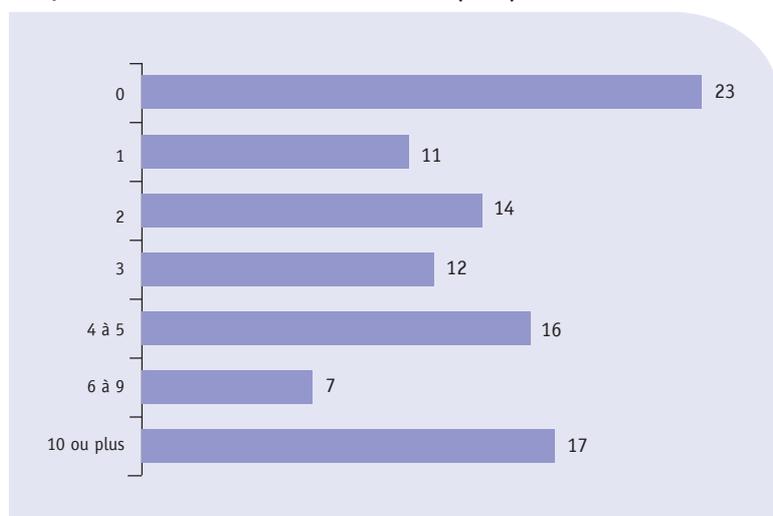
Source : Apec 2013

Dans un contexte économique peu propice à l'insertion des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi, ces derniers rencontrent des difficultés dans la mise en relation avec les entreprises. En effet, malgré le volume important de candidatures ou CV envoyés, le nombre d'entreprises dans lesquelles ils ont passé un entretien d'embauche demeure assez faible : 4,6 en moyenne (contre 5,7 il y a un an). Si près d'un quart des jeunes en recherche n'ont pas encore obtenu d'entretiens, ils ne sont que 17 % à en avoir eu 10 ou plus dans des entreprises différentes (**figure 28**).

Ce sont en général les universitaires et les diplômés issus des filières à insertion plus difficile comme les lettres, arts et sciences humaines, qui obtiennent le moins d'entretiens.

—Figure 28—

Nombre d'entreprises dans lesquelles les jeunes diplômés en recherche d'emploi ont obtenu des entretiens d'embauche (en %)



Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

Source : Apec 2013

Toutefois, selon l'expérience acquise dans le domaine professionnel, mais aussi en matière de recherche d'emploi (une recherche à anticiper, les moyens et canaux à privilégier, les interlocuteurs ou structures à solliciter, etc.), les jeunes diplômés appréhendent différemment cette étape et mènent, *de facto*, des stratégies distinctes.

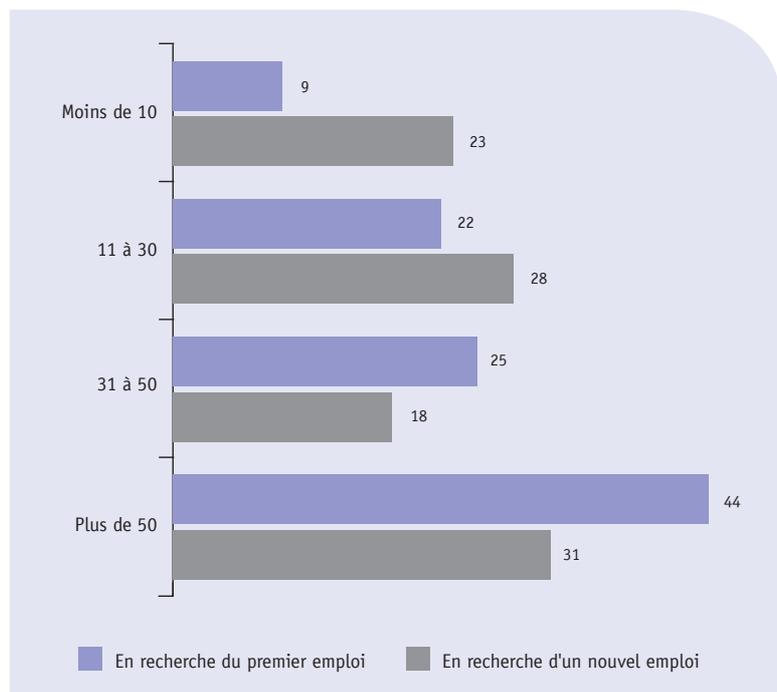
Une bonne connaissance du métier qu'ils souhaitent occuper, de la fonction et du secteur envisagés les amène à mieux orienter et cibler leurs actions, de façon obtenir une meilleure efficacité et rentabilité de leur recherche d'emploi.

À l'inverse des diplômés en recherche de leur premier emploi qui multiplient l'envoi de candidatures, ceux

qui en ont déjà exercé un limitent ce volume. Ils sont nombreux à avoir envoyé moins de 10 candidatures, alors que près de 7 jeunes diplômés sur 10 en recherche d'un premier emploi en ont envoyé plus d'une trentaine, et 44 % plus d'une cinquantaine (figure 29).

Par ailleurs, envoyer un nombre important de candidatures ou CV ne constitue pas en soi un gage de réussite de la recherche d'emploi. Le ciblage adéquat des entreprises prospectées, et bien entendu le soin apporté à la création du CV et à la façon de présenter sa candidature, sont des points à ne surtout pas négliger.

–Figure 29–
Répartition des jeunes diplômés en recherche d'emploi selon le nombre de candidatures ou de CV envoyés et la situation de recherche (en %)



Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

En ciblant les entreprises dans lesquelles ils souhaitent travailler, via les candidatures et les CV envoyés, les jeunes diplômés en recherche d'un nouvel emploi obtiennent plus souvent des entretiens d'embauche.

Si 21 % d'entre eux ont passé plus de 10 entretiens, ce n'est le cas que pour 10 % de ceux qui recherchent leur premier emploi (figure 30). Par ailleurs, 3 jeunes sur 10 n'ayant pas encore accédé à un emploi n'ont toujours pas obtenu d'entretien.

Il est certain également que les entreprises seront plus disposées à rencontrer des jeunes disposant déjà d'une expérience professionnelle (CV plus étoffé, compétences déjà éprouvées au sein d'une entreprise...).

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI IMPOSE D'ACCEPTER DES CONCESSIONS

Dans un contexte de marché de l'emploi peu favorable, les jeunes diplômés en recherche d'emploi savent qu'ils peuvent être amenés à revoir leurs critères et à baisser leurs prétentions.

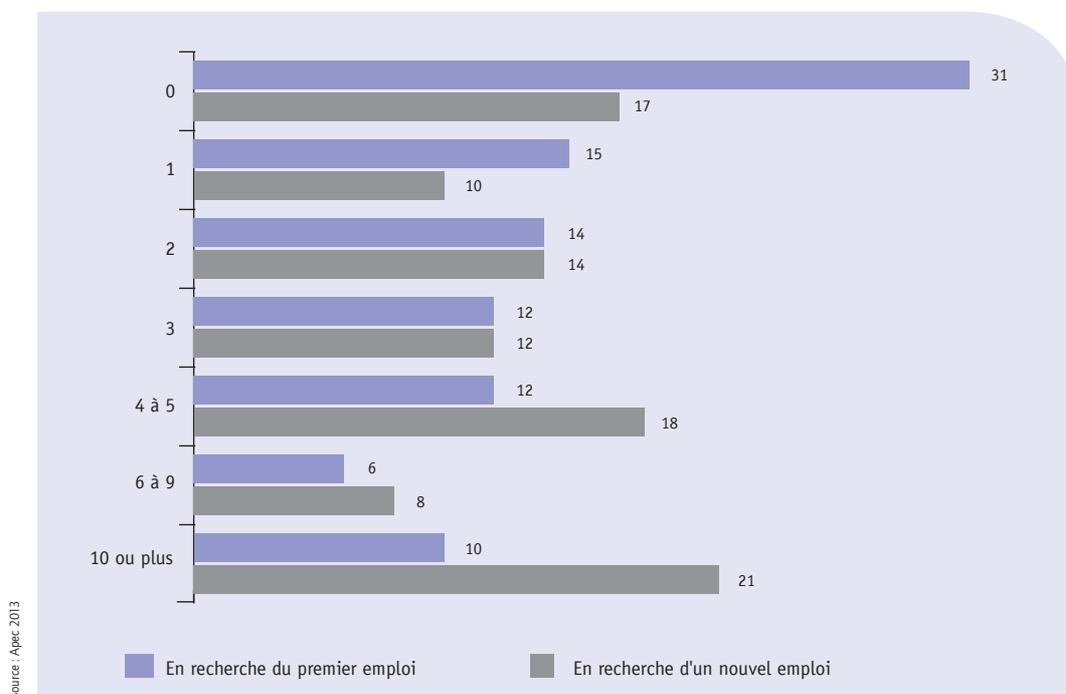
Afin d'accéder à un emploi, ils se disent prêts à faire des concessions sur des éléments ayant trait au contrat de travail. Ainsi 92 % d'entre eux accepteraient un contrat autre qu'un CDI et 80 % un salaire inférieur à ce qu'ils souhaitaient (tableau 43). Qu'ils soient en recherche de leur premier emploi ou d'un nouvel emploi, les jeunes diplômés sont, dans les mêmes proportions, disposés à faire des concessions sur ces deux aspects. Même si certains disposent déjà d'une expérience professionnelle (encore relativement peu importante, il est vrai), ils ont conscience des difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur le marché de l'emploi. Ils font donc également preuve de souplesse quant à leurs exigences.

Cette attitude peut également s'expliquer par les niveaux de satisfaction exprimés en ce qui concerne le premier emploi occupé. En effet, 57 % seulement se déclarent satisfaits du type de contrat de travail (88 % d'entre eux ayant un contrat précaire) et 63 % de leur rémunération.

De même, une grande majorité des jeunes en recherche d'emploi se disent prêts à déménager. Ils sont toutefois, un peu moins nombreux à accepter occuper un emploi qui ne correspondrait pas à leur spécialité.

-Figure 30-

Nombre d'entreprises dans lesquelles les jeunes diplômés en recherche d'emploi ont obtenu des entretiens d'embauche selon la situation de recherche (en %)



Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

Ceux qui sont en recherche de leur premier emploi déclarent plus fréquemment accepter de déménager : 8 jeunes sur 10, contre 7 jeunes sur 10 en recherche d'un nouvel emploi. Pour ces derniers, le fait de déménager peut apparaître comme représentant un coût excessif (du point de vue financier, mais pas seulement) eu égard au caractère limité des perspectives d'emploi.

Ils sont davantage disposés à élargir l'éventail des métiers qu'ils peuvent occuper, à envisager des métiers non spécifiques à leur formation ou spécialité... Ainsi, ils sont plus nombreux en proportion à accepter un emploi qui ne

correspondrait pas à leur spécialité : 62 % contre 54 % de ceux qui recherchent un premier emploi.

De leur côté, les diplômés en emploi déclarent avoir dû effectivement accepter un certain nombre de concessions pour pouvoir être embauchés. Près de la moitié ont revu à la baisse leurs prétentions salariales, et 8 sur 10 ont accepté un contrat autre qu'un CDI. À titre de comparaison, ils n'étaient que 12 % pour la promotion précédente à être dans ce dernier cas. Cela traduit, une nouvelle fois, une détérioration du marché de l'emploi qui tend à s'installer.

– Tableau 43 –
Concessions pour obtenir un emploi (en %)

	Jeunes diplômés en recherche d'emploi	Jeunes diplômés en recherche d'un premier emploi	Jeunes diplômés en recherche d'un nouvel emploi	Jeunes diplômés en emploi	
Accepteraient un contrat autre qu'un CDI	92	93	92	Ont accepté un contrat autre qu'un CDI	79
Accepteraient un salaire inférieur à ce qu'ils souhaitent	80	79	80	Ont accepté un salaire inférieur à ce qu'ils souhaitent	47
Accepteraient de déménager	76	79	69	Ont accepté de déménager	29
Accepteraient un emploi qui ne correspondrait pas à leur spécialité	57	54	62	Ont accepté un emploi qui ne correspondait pas à leur spécialité	22

Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

LE PESSIMISME EST DE PLUS EN PLUS PRÉSENT CHEZ LES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI

En conséquence, le moral des jeunes diplômés en recherche d'emploi ne cesse de baisser. La proportion de ceux qui se déclarent optimistes ne cesse de décroître depuis plusieurs années pour atteindre 56 % pour la promotion 2012, soit -4 points par rapport à la promotion précédente (figure 31).

Selon les profils des jeunes diplômés, les niveaux d'optimisme varient. Les plus optimistes se

rencontrent parmi les diplômés des écoles d'ingénieurs : 68 %, contre 56 % pour les diplômés d'écoles de commerce et 55 % pour les universitaires. À partir du niveau Bac +4, plus le niveau de diplôme s'élève, et plus la proportion d'optimistes progresse : 51 % à Bac +4, 56 % à Bac +5 et 71 % à Bac +6 et plus. Cette part s'établit à 55 % au niveau Bac +3.

Sans surprise, l'optimisme est moindre pour les jeunes diplômés issus des disciplines à insertion plus difficile, comme lettres-arts. Et il est à son niveau le plus élevé pour les sciences technologiques. •

-Figure 31-
Répartition des jeunes en recherche selon le niveau d'optimisme (en %)



Base : jeunes diplômés en recherche d'emploi

Source : Apec 2013

-5-

- LES ACTIVITÉS HORS CURSUS -

- 68 Emplois étudiants et activités associatives : des expériences professionnelles non encadrées par les établissements de formation
- 73 Les emplois étudiants, des expériences professionnelles rarement mobilisées dans la stratégie d'insertion
- 78 L'effet des premières expériences professionnelles sur l'accès à l'emploi

La plupart des jeunes diplômés du supérieur ont déjà connu, avant leur entrée sur le marché de l'emploi, au moins une expérience professionnelle (au sens large) vécue en dehors du cadre de formation. Pour certains, il s'agit même d'un emploi « qualifié », c'est-à-dire en rapport direct avec leur projet professionnel.

L'impact de ces activités sur l'emploi un an après la fin des études est difficile à appréhender. Qu'il s'agisse d'emplois étudiants ou d'activités associatives non rémunérées, ces premières expériences sont hétérogènes par le rôle qu'elles occupent dans la constitution de ressources financières, par l'intensité et la nature des fonctions exercées, mais également par la manière dont elles s'articulent à l'organisation de la formation. Les activités professionnelles constituent indéniablement un obstacle au déroulement des études, et elles sont associées à une moins bonne insertion professionnelle à un an.

Sous certaines conditions cependant, les premières expériences professionnelles non encadrées par les structures de formation peuvent favoriser l'accès à l'emploi mais leur rentabilité immédiate reste moindre par rapport à celle de l'alternance¹³ ou même des stages¹⁴, même si ces différentes expériences peuvent être combinées avec profit.

- EMPLOIS ÉTUDIANTS ET ACTIVITÉS ASSOCIATIVES : DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES NON ENCADRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION -

LES UNIVERSITAIRES PLUS NOMBREUX À EXERCER DES EMPLOIS ÉTUDIANTS

56 % des jeunes diplômés sortants ont exercé un emploi rémunéré au cours de leurs études.

Pour la moitié, ces emplois ont été occupés à temps partiel, tout au long de l'année (aussi bien pendant l'année scolaire qu'au cours des vacances).

Les diplômés de l'Université sont ceux qui ont été le plus en emploi au cours des études. 61 % ont exercé au moins un emploi étudiant, contre 36 % des ingénieurs et 50 % des diplômés d'écoles de commerce (**tableau 44**). Deux facteurs expliquent cette différence :

– La nécessité financière d'occuper un emploi étudiant, liée à l'origine sociale des étudiants, d'une part. Les données statistiques du Ministère de l'éducation nationale¹⁵, montrent en effet une bien plus nette surreprésentation des enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures dans les formations où l'emploi étudiant est le moins répandu : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce et formations doctorales.

-Tableau 44-

Part de jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant durant leur cursus, selon le type de formation (en %)

Ensemble des jeunes diplômés	56
Université	61
Bac +3	55
Licence LMD	70
Licence professionnelle	52
Bac +4 (M1)	75
Bac +5 (M2)	70
Bac +6 et plus	52
École d'ingénieurs	36
École de commerce	50

Base : ensemble des jeunes diplômés

Source : Apec 2013

13. Apec, *L'alternance dans l'enseignement supérieur*, 2011

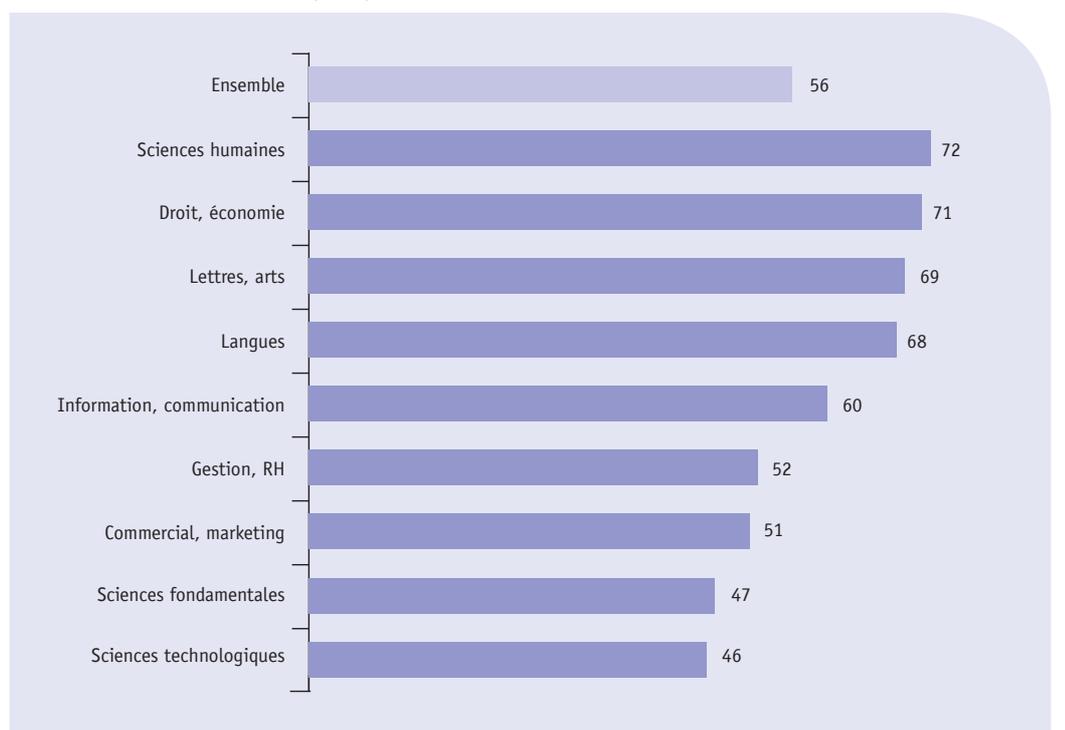
14. Apec, *Le stage en entreprise : enjeux et contraintes pour l'accès à l'emploi*, 2006

15. Ministère de l'éducation nationale, *Repères et références statistiques*, Édition 2012.

– D’autre part, l’organisation des filières de formation qui détermine en large partie la nature des emplois occupés. Les formations dispensées dans les écoles ainsi que les formations professionnelles comme la licence pro imposent un volume d’heures d’enseignement important, complété par des projets en tutorat et des stages obligatoires, qui laissent peu de place à l’exercice d’activités professionnelles en dehors du cadre de formation. Ainsi, alors que 7 diplômés de l’Université sur 10 (niveaux licence et master 1 et 2 LMD) ont exercé au moins un emploi au cours de leurs études, ils ne sont que 5 sur 10 en licence professionnelle et en doctorat.

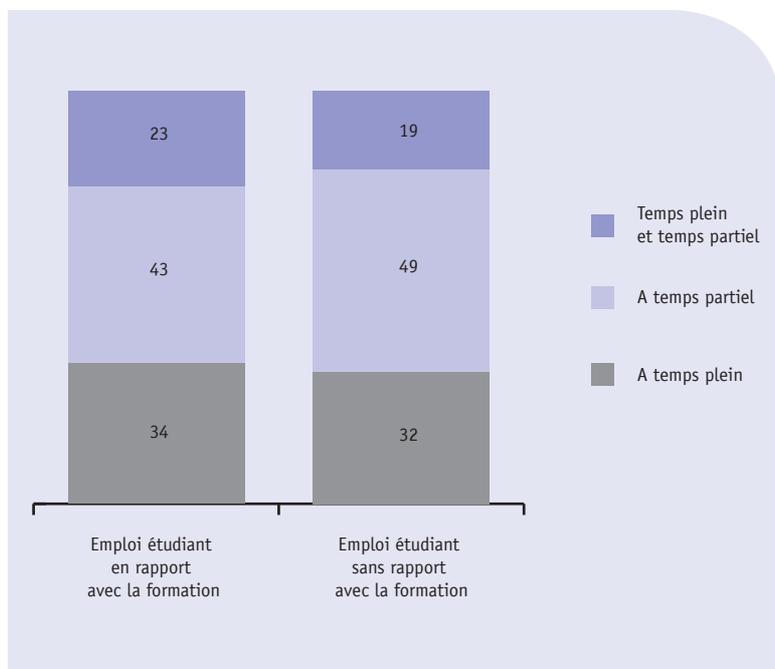
De la même manière, la fréquence des emplois étudiants est moins élevée dans les disciplines scientifiques. Moins de la moitié des diplômés en sciences fondamentales et sciences technologiques ont exercé un emploi étudiant, contre plus des deux tiers des diplômés en sciences humaines et sociales, droit, économie, lettres-arts et langues (figure 32).

–Figure 32–
Part de jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant durant leur cursus, selon la discipline de formation (en %)



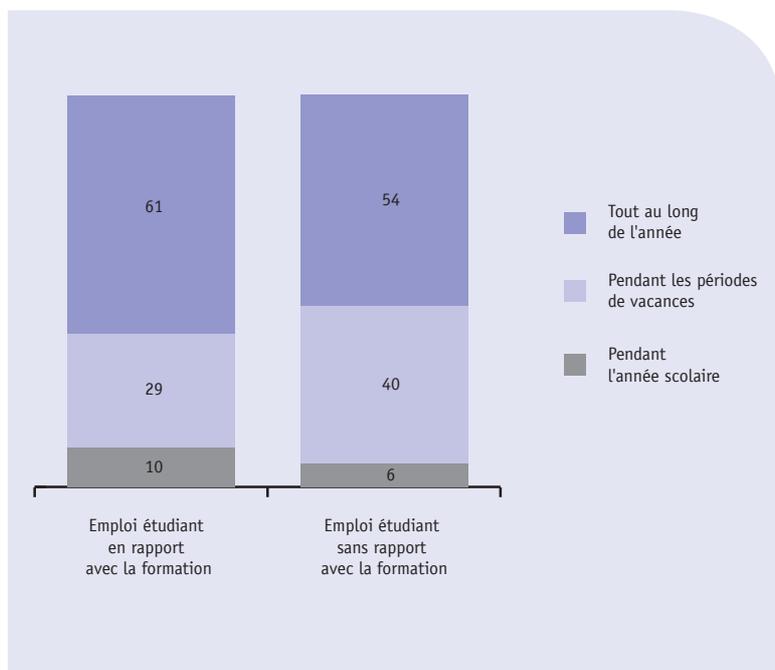
Base : ensemble des jeunes diplômés

-Figure 33-
Caractéristiques des emplois étudiants selon le rapport à la formation



Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

-Figure 34-
Caractéristiques des emplois étudiants selon le rapport à la formation



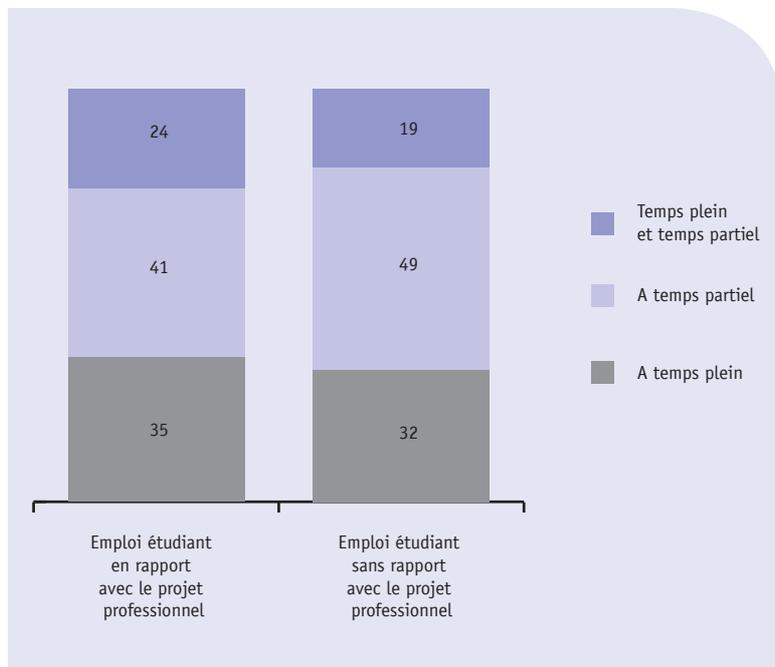
Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES D'EMPLOI RECOUVRENT DES RÉALITÉS TRÈS DIFFÉRENTES

Dans près de la moitié des cas, les emplois étudiants occupés étaient exclusivement à temps partiel, et pour un tiers des diplômés, uniquement à temps plein. Un jeune diplômé sur cinq a cumulé des emplois à temps plein et temps partiel. Pour plus de la moitié, les périodes d'emploi se sont déroulées tout au long de l'année et pour un tiers, elles se sont concentrées en dehors du temps scolaire, pendant les périodes de vacances. Moins de 1 jeune diplômé sur 10 a exercé un emploi étudiant uniquement au cours de l'année scolaire.

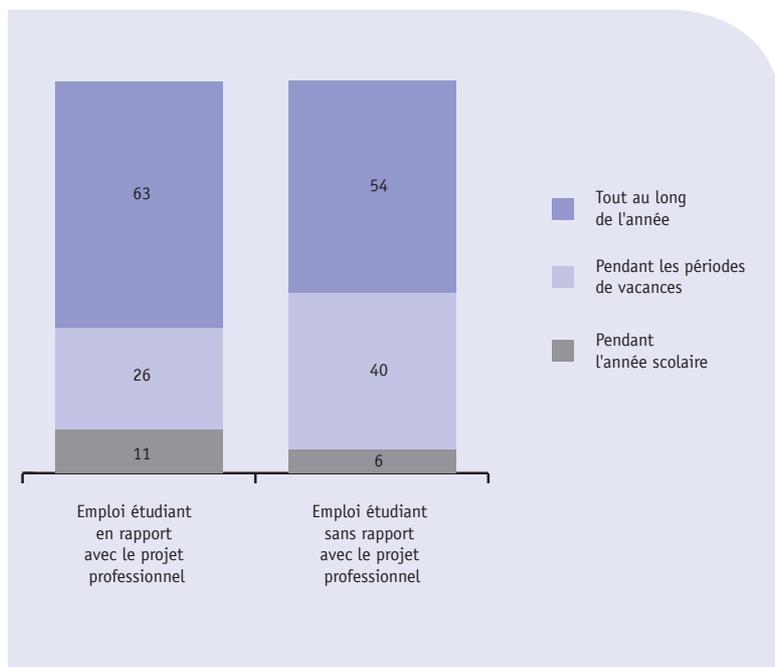
Ces emplois étudiants sont souvent peu qualifiés. Pour les deux tiers des étudiants, aucun des emplois occupés n'était en rapport avec la formation suivie. Dans les trois quarts des cas, ils n'étaient pas en rapport avec le projet professionnel (pour peu que ce dernier ait été formalisé). À noter que les emplois étudiants en rapport avec la formation suivie ou le projet professionnel envisagé prennent plus fréquemment place pendant l'année scolaire et sont davantage à plein temps (figure 34, figure 35, figure 36). Dans la suite de l'analyse, ce type d'emploi sera désigné par l'expression *emploi étudiant qualifié*.

-Figure 35-
Caractéristiques des emplois étudiants selon le rapport au projet professionnel



Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

-Figure 36-
Caractéristiques des emplois étudiants selon le rapport au projet professionnel



Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

-Tableau 45-
Taux d'emplois étudiants par niveaux de diplôme (en %)

	Taux d'emplois étudiants	Emploi étudiant en rapport avec la formation	Emploi étudiant en rapport avec le projet professionnel
Université	61	35	29
Licence professionnelle	52	27	25
Licence LMD	67	42	36
Master	70	33	29
Doctorat	52	55	37
École d'ingénieurs	36	29	20
École de commerce	50	37	27
Ensemble	56	34	28

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

-Tableau 46-
Taux d'emploi étudiant par discipline (en %)

	Taux d'emplois étudiants	Emploi étudiant en rapport avec la formation	Emploi étudiant en rapport avec le projet professionnel
Droit, économie	71	29	24
Gestion, RH	52	38	29
Commercial, marketing	51	44	36
Lettres, arts	69	32	31
Langues	68	41	37
Sciences humaines	72	35	32
Information, communication	60	28	26
Sciences fondamentales	47	28	22
Sciences technologiques	46	30	23
Médical	54	55	39
Ensemble	56	34	28

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

Les emplois recouvrent ainsi des situations très différentes en termes d'intensité de travail (emplois occasionnels ou emplois réguliers) et de nature d'emploi, en lien avec la formation ou le projet professionnel. La nature des emplois occupés par les étudiants est avant tout liée aux caractéristiques du marché de l'emploi et à l'offre accessible aux étudiants.

Celle-ci concerne très majoritairement des emplois non qualifiés, sans rapport avec la formation suivie ou le projet professionnel envisagé par des étudiants du supérieur. Il s'agit de « petits boulots » réguliers exercés à temps partiel, tout au long de l'année scolaire, ou d'emplois saisonniers.

Certains emplois peu qualifiés peuvent être en rapport avec la formation suivie, mais pas avec le projet professionnel souhaité. Ces emplois sont souvent occupés par des étudiants en commercial-marketing et langues.

Les emplois étudiants qualifiés, en rapport avec le projet professionnel, sont peu nombreux et souvent intégrés au parcours de formation doctorale. Il s'agit majoritairement d'emplois publics : postes d'allocataire de recherche, accessibles aux doctorants, ou emplois liés à la santé, réservés aux étudiants en médecine (tableau 45, tableau 46).

Le marché de l'emploi étudiant offre moins d'opportunité d'expériences professionnelle en rapport avec leurs qualifications aux ingénieurs et étudiants d'écoles de commerce qui se destinent à des postes d'encadrement, ainsi qu'aux étudiants de formations professionnelles courtes qui préparent des métiers techniques pointus. En effet, les fonctions études- recherche-développement, services techniques, informatique et production industrielle-travaux et chantiers, qui recrutent majoritairement ces catégories de jeunes diplômés, offrent peu d'emplois qualifiés accessibles aux débutants. Aussi, quand ces étudiants sont en emploi, ils occupent plus souvent des emplois jugés en-dessous de leurs qualifications et de leurs aspirations. ●

– LES EMPLOIS ÉTUDIANTS, DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES RAREMENT MOBILISÉES DANS LA STRATÉGIE D'INSERTION –

L'OCCUPATION D'UN EMPLOI AU COURS DES ÉTUDES N'EST PAS UN CHOIX

La principale raison qui motive l'emploi étudiant est d'ordre financier. Pour 8 jeunes diplômés sur 10, l'emploi étudiant a eu pour raison le besoin d'avoir un financement complémentaire ou de vivre pendant leurs études. Avoir des expériences à mettre dans le CV et acquérir ou développer des compétences sont cités loin derrière, comme motifs secondaires. L'emploi étudiant n'est donc pas d'emblée perçu comme une première expérience de travail de nature à préparer les jeunes diplômés à leur entrée sur le marché de l'emploi.

Néanmoins, quand l'emploi étudiant occupé est en rapport avec la formation ou le projet professionnel, il est davantage perçu comme facilitant l'insertion. Pour les jeunes diplômés ayant occupé un emploi étudiant en rapport avec leur formation ou leur projet professionnel, enrichir son CV est le deuxième motif invoqué, cité par la moitié des répondants. Un tiers évoquent l'acquisition de compétences (tableau 47).

– Tableau 47 –

Principale motivation de l'emploi étudiant et de l'emploi étudiant qualifié (en %)

	Ensemble des emplois étudiants	Emplois étudiants qualifiés (en rapport avec le projet professionnel)
Pour avoir un complément de moyens financiers	71	55
Pour pouvoir vivre pendant vos études	37	29
Pour avoir des expériences à mettre dans votre CV	35	51
Pour acquérir ou développer des compétences	17	29
Pour découvrir un milieu, un environnement professionnel	15	12
Pour mettre en pratique ce que vous avez appris lors de votre formation	4	11
Pour vous constituer un réseau professionnel	3	6
Total	100	100

Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

Source : Apec 2013

-Tableau 48-
Motivations de l'emploi étudiant, selon la nature du diplôme (en %)

	Taux d'emplois étudiants	Emploi étudiant en rapport avec la formation	Emploi étudiant en rapport avec le projet professionnel
Pour pouvoir vivre pendant vos études	40	29	34
Pour avoir un complément de moyens financiers	70	80	75
Pour avoir des expériences à mettre dans votre CV	33	29	34
Pour acquérir ou développer des compétences	20	10	14

Source : Apec 2013

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
 Base : jeunes diplômés de niveau Bac +5 ayant exercé un emploi étudiant

-Figure 37-
Nature des activités associatives exercées (en %)



Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés ayant exercé une activité associative

Des divergences assez nettes dans les raisons qui président à l'emploi étudiant sont observées en fonction de la nature et du niveau de diplôme. Si pour l'ensemble des jeunes diplômés, quelle que soit la nature de leur diplôme, la motivation principale est financière, un tiers des universitaires considèrent l'emploi étudiant comme une première expérience professionnelle susceptible d'enrichir un CV, et 1 sur 5 comme une situation de travail qui permet d'acquérir et de développer des compétences. C'est sur ce point qu'ils se différencient le plus des diplômés d'écoles.

À niveau de diplôme égal, ces derniers évoquent moins souvent l'acquisition ou le développement de compétences, motif cité par seulement 1 diplômé d'école de niveau Bac +5 sur 10. Pour ces derniers, issus de cursus dont la proximité avec l'entreprise est plus grande, l'acquisition de compétences professionnelles se fait au travers de situations d'emploi encadrées par la structure de formation (tableau 48). Ce sont ainsi les stages, intégrés au cursus au même titre que les cours, qui permettent à ces étudiants d'acquérir l'expérience demandée au moment de l'entrée sur le marché de l'emploi.

LES ÉTUDIANTS DES ÉCOLES S'IMPLIQUENT DAVANTAGE DANS DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

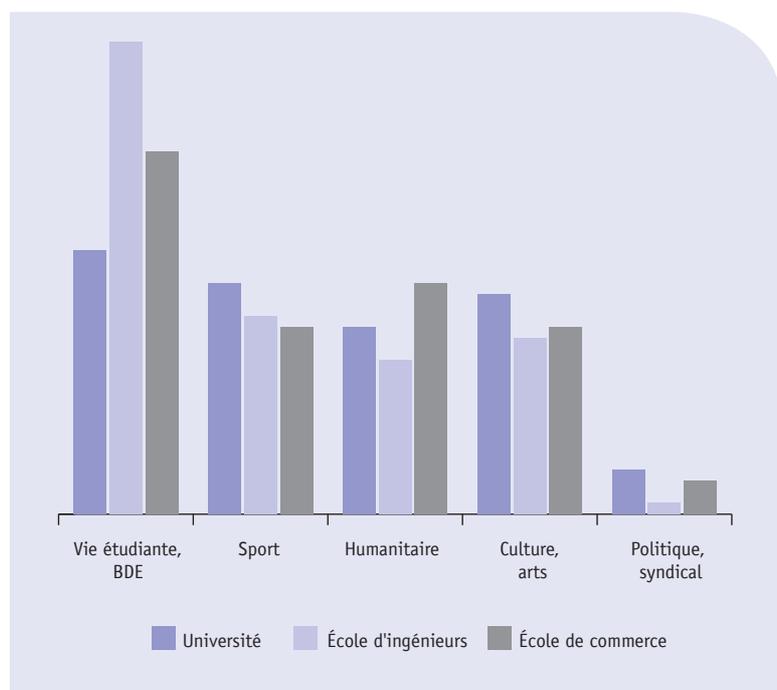
38 % des jeunes diplômés sortants ont été actifs au sein d'une association au cours des études, que ce soit comme responsable (45 %) ou comme bénévole (55 %). Dans les deux tiers des cas, ces activités ont concerné la vie étudiante¹⁶ ou encore le sport et la culture (figure 37). Elles ont pu être réalisées, soit au sein de l'établissement de formation, soit à l'extérieur.

¹⁶ Le BDE (bureau des élèves) est une association qui, au sein d'une école, s'occupe d'organiser les activités extra-scolaires telles que des soirées étudiantes.

Contrairement au marché de l'emploi, le monde associatif est largement ouvert aux étudiants, qui ont souvent du temps à leur consacrer. Les activités associatives sont plus fréquemment en rapport avec la formation ou le projet professionnel des étudiants que les emplois étudiants : pour 4 étudiants sur 10, les activités associatives réalisées pendant les études étaient en rapport avec la formation suivie ou le projet professionnel envisagé, alors que l'emploi étudiant ne l'était que dans 3 cas sur 10. Aussi, quand la pression de la nécessité financière est moindre, les étudiants s'investissent davantage

dans des activités associatives que dans des emplois étudiants sous-qualifiés. La moitié des diplômés des écoles ont ainsi été actifs dans une association au cours des études, la majorité comme responsables associatifs, contre un tiers des universitaires. Les étudiants d'écoles d'ingénieurs et, dans une moindre mesure, ceux d'écoles de commerce se sont particulièrement investis dans les activités associatives existant au sein même de l'établissement de formation, notamment dans la vie étudiante et le bureau des élèves.

–Figure 38–
Nature des activités associatives, selon la nature du diplôme (en %)



Base : jeunes diplômés ayant exercé une activité associative

Source : Apec 2013

-Tableau 49-
Activités associatives selon le niveau de diplôme (en %)

	Ont exercé des activités associatives*	L'activité associative correspond à la formation**	L'activité associative correspond au projet professionnel**
Université	31	43	35
Licence professionnelle	26	27	25
Licence LMD	31	42	36
Master	39	54	42
Doctorat	35	48	31
École d'ingénieurs	54	27	22
École de commerce	55	52	36
Ensemble	38	42	33

Source : Apec 2013

* Base : ensemble des jeunes diplômés
 ** Base : jeunes diplômés ayant exercé une activité associative

Au-delà de l'intérêt que revêt l'activité en elle-même, acquérir des compétences et enrichir le CV sont les motifs les plus invoqués quelle que soit la nature de diplôme. L'activité associative est en outre perçue comme moyen de se constituer un réseau professionnel (**tableau 49**).

Il apparaît donc que même si, pour les jeunes diplômés, la mention de l'emploi étudiant est, dans l'absolu, plus valorisante dans un CV (motif cité par 4 jeunes diplômés ayant occupé un emploi étudiant sur 10, contre 3 ayant exercé une activité associative sur 10), avoir exercé une activité associative est perçu comme davantage formateur. Les jeunes diplômés ayant exercé une activité associative sont en effet deux fois plus nombreux à citer comme motif l'acquisition de compétences que ceux ayant occupé un emploi étudiant.

-Tableau 50-
Motivations des activités associatives, selon la nature du diplôme (en %)

	Université	École d'ingénieurs	École de commerce
Pour l'intérêt de l'activité en elle-même	79	87	75
Pour acquérir ou développer des compétences	35	35	43
Pour avoir des expériences à mettre dans votre CV	23	26	29
Pour vous constituer un réseau professionnel	19	11	16
Pour mettre en pratique ce que vous avez appris lors de votre formation	11	7	13

Source : Apec 2013

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %.
 Base : jeunes diplômés ayant exercé une activité associative

LES EMPLOIS ÉTUDIANTS SONT VALORISÉS PAR DÉFAUT LORS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Lors de la recherche d'emploi, les emplois étudiants sont mentionnés dans 76 % des CV et dans 67 % des entretiens. Pour un quart des jeunes diplômés, les emplois occupés au cours des études ne sont ni mentionnés dans le CV, ni lors de l'entretien d'embauche. Quand les emplois étudiants sont en rapport avec le projet professionnel, en revanche, ils sont cités par plus de 9 jeunes diplômés sur 10 dans le CV et lors de l'entretien d'embauche. Quand l'emploi étudiant est sans rapport avec le projet professionnel, ces expériences sont largement moins valorisées : 71 % en font mention dans le CV et 60 % lors de l'entretien d'embauche. À noter que plus le niveau de formation augmente, moins l'emploi étudiant, comme première expérience de travail, est mentionné dans lors de la recherche d'emploi. La mention de l'emploi étudiant dans le CV tend à s'effacer au profit de la mention des stages de fin d'études, en lien avec la formation et le projet professionnel des étudiants.

Les jeunes diplômés ne valorisent pas de la même manière les premières expériences professionnelles dans leur recherche d'emploi selon la nature et le niveau de diplôme. Les diplômés de Bac+3 valorisent dans leurs CV les expériences professionnelles rémunérées, alors que les ingénieurs, dont les emplois étudiants occupés sont souvent en-dessous de leur qualification, mentionnent plus les activités associatives exercées ainsi que leur participation à des juniors entreprises. Emplois étudiants et activités associatives sont évoqués dans le CV de 8 diplômés de master universitaire sur 10.

Comme on le constate, plus l'activité exercée est éloignée de la formation suivie ou du projet

professionnel envisagé, moins elle est valorisée lors de la recherche d'emploi. **Tout semble se passer comme si les seules expériences professionnelles valorisables aux yeux des jeunes diplômés étaient celles en lien direct avec l'emploi recherché.** Ces derniers ne semblent pas considérer les activités professionnelles sans lien avec la formation ou le projet professionnel comme des premières expériences d'emploi véritablement susceptibles d'apporter des compétences professionnelles reconnues par les employeurs, et donc d'être citées dans un CV ou lors d'un entretien d'embauche. ●

– Tableau 51–
Mention de l'emploi étudiant dans la recherche d'emploi (en %)

	Emploi étudiant en rapport avec le projet professionnel	Emploi étudiant sans rapport avec le projet professionnel
Mention de l'emploi étudiant dans le CV	95	74
Mention de l'emploi étudiant lors de l'entretien d'embauche	91	63

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés ayant exercé un emploi étudiant

– Tableau 52–
Mention des activités hors cursus lors des recherches d'emploi

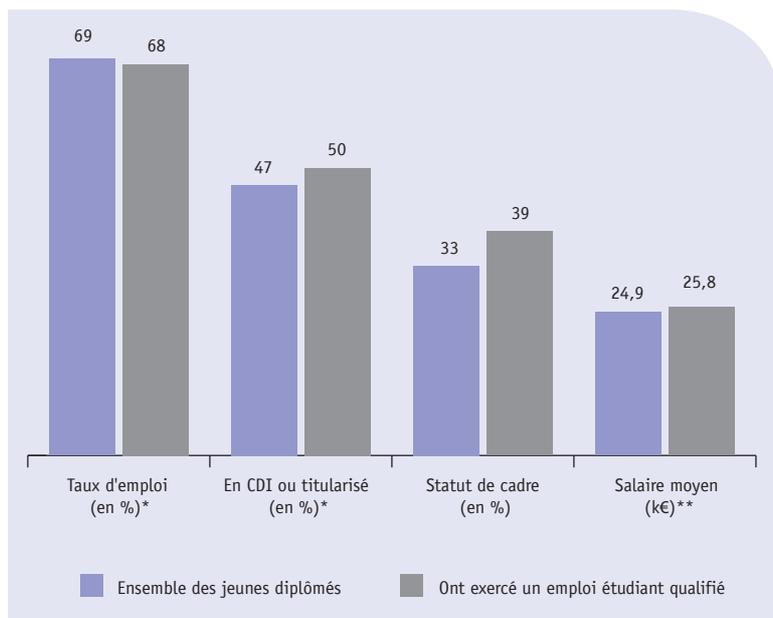
	Licence professionnelle	Licence	Master	Doctorat	École d'ingénieurs	École de commerce
Mention de l'emploi étudiant dans le CV	88	84	82	73	72	69
Mention de l'emploi étudiant lors de l'entretien d'embauche	78	71	70	56	61	71
Mention d'une activité associative dans le CV	76	80	82	73	82	87
Mention d'une activité associative lors de l'entretien	69	70	69	68	68	74
Mention de la junior entreprise dans le CV	-	-	82	-	80	65
Mention de la junior entreprise lors de l'entretien	-	-	80	-	67	57

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés ayant exercé les activités concernées

-L'EFFET DES PREMIÈRES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI-

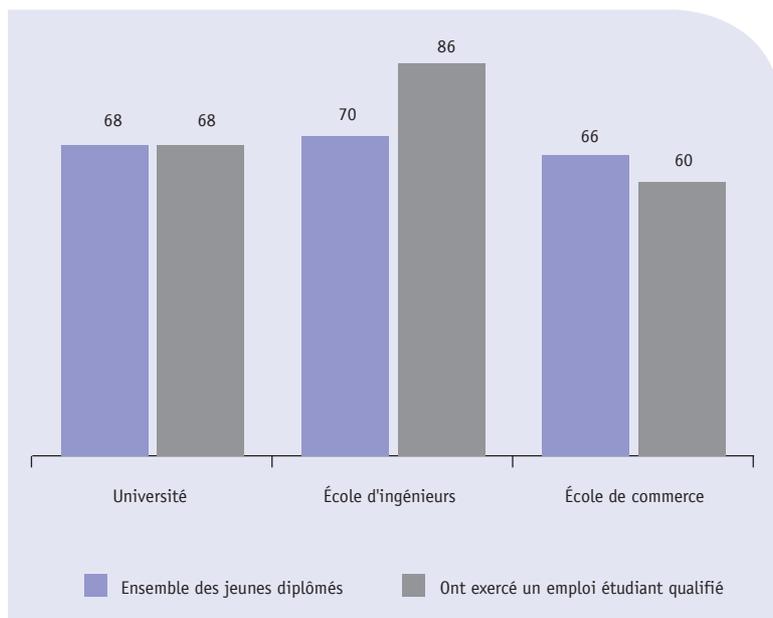
-Figure 39-
Rentabilité de l'emploi étudiant qualifié en termes de taux et de conditions d'emploi



Source : Apec 2013

* Base : ensemble des jeunes diplômés
** Base : jeunes diplômés en emploi

-Figure 40-
Taux d'emploi des diplômés ayant exercé un emploi étudiant qualifié, selon la nature du diplôme (en %)



Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

L'EMPLOI ÉTUDIANT, MÊME QUALIFIÉ, N'APPORTE QU'UN BÉNÉFICE GLOBAL RELATIF

Si l'on considère les chiffres d'ensemble, l'emploi étudiant n'apparaît pas comme étant de nature à favoriser l'emploi des jeunes diplômés. Au contraire, avoir exercé un emploi au cours de ses études semble défavorable à l'emploi stable et dans une moindre mesure, à l'insertion à un an. Alors que le taux d'emploi est de 68 % pour l'ensemble des diplômés interrogés, il est légèrement inférieur (65 %) pour les jeunes diplômés ayant déjà exercé au moins un emploi au cours de leurs études.

Cependant, une différence apparaît plus nettement lorsqu'on s'intéresse, non à l'emploi étudiant dans son ensemble, mais uniquement à l'emploi qualifié. Le taux d'emploi remonte à 69 % quand l'emploi étudiant occupé est en rapport avec la formation ou le projet professionnel.

Les conditions d'emploi, même quand l'emploi étudiant occupé est qualifié, sont moins bonnes que pour l'ensemble des jeunes diplômés, et le salaire moyen inférieur. Un peu moins de la moitié des jeunes diplômés ayant eu un emploi étudiant est en CDI et un tiers a obtenu le statut de cadre, contre respectivement 50 % et 39 % pour l'ensemble. L'apport de l'emploi étudiant qualifié sur l'accès à un emploi stable paraît donc faible comparé à la nature du diplôme et à la discipline de formation (figure 39).

Si l'on considère la rentabilité de l'emploi étudiant qualifié par nature de diplôme (mesurée cette fois par le taux d'emploi), on peut observer que cette forme d'activité renforce considérablement l'accès à l'emploi des ingénieurs (figure 40). Le taux d'emploi des ingénieurs ayant occupé un emploi étudiant qualifié est de 86 %, soit 16 points de plus que le taux d'emploi de l'ensemble des ingénieurs. A contrario, la part des jeunes diplômés en emploi diminue pour les diplômés d'écoles de commerce ayant occupés un emploi étudiant qualifié et reste

stable pour les diplômés de l'Université. L'emploi étudiant qualifié favoriserait ainsi l'accès à l'emploi d'une catégorie de jeunes diplômés déjà mieux insérés sur le marché de l'emploi.

EXERCER UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EMPLOI

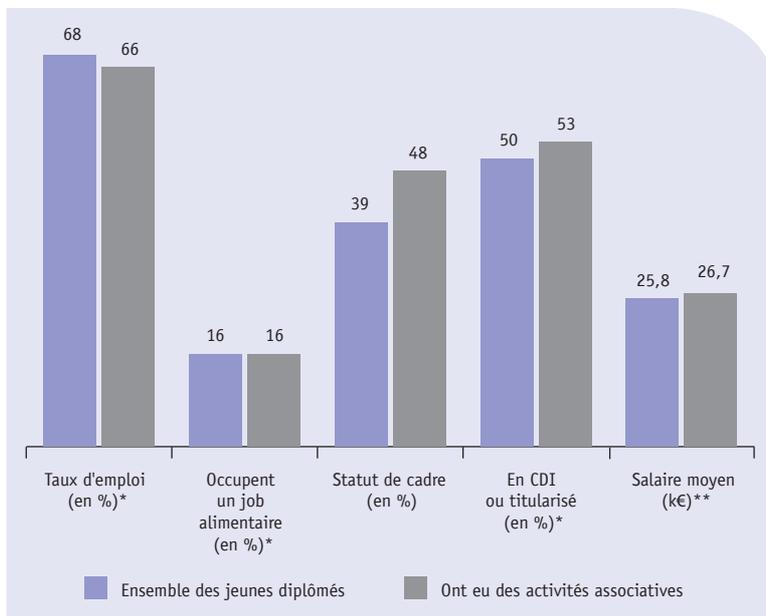
L'exercice d'activités associatives ne favorise pas l'emploi à un an (**figure 41**). Au contraire, le taux d'emploi des jeunes diplômés ayant été actifs au sein d'une association au cours de leurs études est inférieur à celui de l'ensemble. Néanmoins, un an après leur entrée dans la vie active, ils ont de meilleures conditions d'emploi, avec des taux de cadres et de CDI ainsi qu'un salaire moyen, supérieurs à l'ensemble des jeunes diplômés en emploi. À noter qu'occuper une place de responsable associatif est plus favorable pour l'emploi que d'exercer une activité associative en rapport avec sa formation ou son projet professionnel.

L'implication dans une junior entreprise reste très marginale et n'offre pas de bénéfice en termes d'accès à l'emploi. Moins de 1 jeune diplômé d'école d'ingénieurs ou de commerce sur 10 a été actif, au cours de ses études, dans une junior entreprise. La part chute à 2 % pour les diplômés de niveau Bac +5 de l'Université. Malgré l'adéquation de cette activité avec la formation et le projet professionnel des étudiants, avoir été actif au sein d'une junior entreprise ne semble pas favoriser l'insertion professionnelle : le taux d'emploi des étudiants qui l'ont été est en effet proche de la moyenne.

LES STAGES, UNE EXPÉRIENCE PRÉSENTE DANS LA PLUPART DES CURSUS

Contrairement à l'emploi étudiant et aux activités associatives examinées précédemment, les stages font partie intégrante des études. Quelle que soit la

–Figure 41–
????



* Base : ensemble des jeunes diplômés
** Base : jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2013

nature de diplôme, il s'agit d'une pratique qui s'est généralisée dans de nombreux cursus de formation : 9 jeunes diplômés sur 10 ont connu au moins une situation de stage au cours de leurs études supérieures. Sans surprise, plus le niveau de diplôme augmente, plus le nombre de stages est important. Ainsi, près de la moitié des diplômés de niveau Bac +5 ont effectué 3 stages ou plus, alors que les deux tiers du niveau Bac +3 en ont fait 2 ou moins. À niveau de diplôme égal, les diplômés des écoles d'ingénieurs et de commerce ont fait plus de stages que les diplômés de l'Université : 3 en moyenne pour les Bac +5 des écoles d'ingénieurs, 3,4 pour ceux des écoles de commerce, et 2,8 pour ceux de l'Université. Cette différence dans les pratiques de stages s'explique par l'organisation des cursus de formation. Les écoles d'ingénieurs et de commerce inscrivent en effet les stages dans leur cursus de formation au même titre que les cours, les deux validant l'obtention du diplôme. Au sein des universités en revanche, les stages sont moins nombreux et plus fréquemment laissés à l'initiative des étudiants.

-Tableau 53-

Nombre de stages effectués selon le type de formation et le niveau de diplôme (en %)

	Nombre de stages effectués				Total
	Un stage	2 stages	3 stages	4 stages ou plus	
Université	23	32	21	24	100
Licence Pro	29	36	22	13	100
Licence LMD	34	29	22	15	100
Master	20	33	22	25	100
Doctorat	6	14	17	63	100
École d'ingénieurs	6	22	44	28	100
École de commerce	9	21	28	42	100

Base : jeunes diplômés ayant effectué au moins un stage

Source : Apec 2013

-Tableau 54-

Nombre de stages effectués, selon la discipline de formation (en %)

	Nombre de stages effectués				Total
	Un stage	2 stages	3 stages	4 stages ou plus	
Droit, économie	30	32	21	17	100
Gestion, RH	19	29	26	26	100
Commercial, marketing	14	21	29	36	100
Lettres, arts	21	37	21	21	100
Langues	27	40	24	9	100
Sciences humaines	16	23	25	36	100
Information, communication	14	21	24	41	100
Sciences fondamentales	13	30	35	22	100
Sciences technologiques	18	33	29	20	100
Médical	8	9	15	68	100
Ensemble des jeunes diplômés	19	27	26	28	100

Base : jeunes diplômés ayant effectué au moins un stage

Source : Apec 2013

En comparant le taux d'emploi des jeunes diplômés ayant occupé une activité professionnelle en dehors du cadre des études ou des stages intégrés à la formation initiale, on constate que l'expérience professionnelle acquise par le biais des stages est plus rentable en termes d'accès à l'emploi que celles donnée par des emplois étudiants (figure 42, tableau 55). Le taux d'emploi des jeunes diplômés ayant réalisé 4 stages et plus est supérieur de 8 points à celui de l'ensemble.

des jeunes diplômés. Les jeunes diplômés ayant effectué au moins 4 stages connaissent en effet de meilleures conditions d'emploi (statut de cadre, CDI) et bénéficient également d'une rémunération supérieure à la moyenne. À noter que ce n'est pas tant l'accumulation de stages qui favorise l'accès des jeunes diplômés à un premier emploi, mais la réalisation de stages de qualité, en lien avec la formation suivie, encadrés par l'établissement de formation, dans lequel les missions confiées au stagiaire sont proches de la situation d'emploi.

Cette plus-value des stages est également perceptible à travers les conditions d'emploi

– Tableau 55 –

Nombre de stages effectués, selon la discipline de formation (en %)

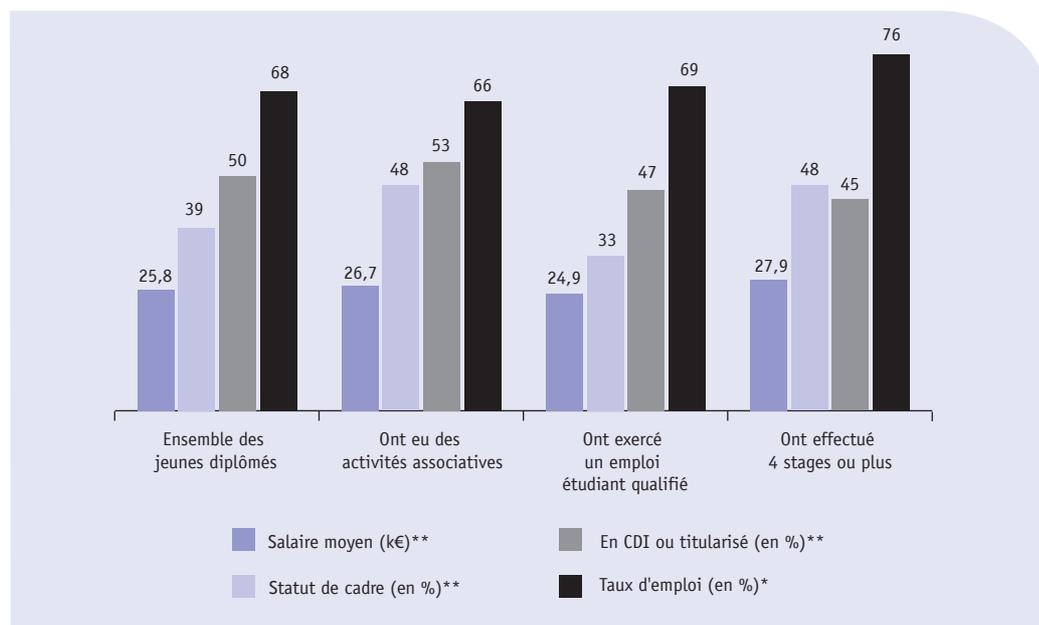
	Nombre de stages effectués				Ensemble des jeunes diplômés
	Un stage	2 stages	3 stages	4 stages ou plus	
Taux d'emploi (en %)	64	66	66	76	68
Job alimentaire (en %)	20	18	15	13	16
Cadre (ou fonctionnaire A) (en %)	51	36	49	48	39
CDI / titularisé (en %)	51	50	52	45	50
Salaire moyen (en kEUR)	23,7	24,7	26,2	27,9	25,8

Source : Apec 2013

Base : jeunes diplômés en emploi

– Figure 42 –

Rentabilité des différents types d'expériences professionnalisantes



Source : Apec 2013

* Base : ensemble des jeunes diplômés

** Base : jeunes diplômés en emploi

Cette rentabilité différenciée sur le marché de l'emploi des activités professionnelles occupées au cours des études est-elle liée à la nature des activités (qualifiées ou non) ou au cadre dans lequel elles ont été réalisées (dans le cadre de la formation ou en dehors) ? Nous disposons de peu d'informations pour répondre à cette interrogation. Les travaux existants¹⁷ concernant l'impact des stages sur l'accès à l'emploi semblent montrer que l'encadrement de ces activités par l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil est primordial pour que le stage puisse favoriser l'insertion professionnelle. Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'en dehors des activités professionnelles réalisées dans le cadre de la formation, il n'existe aucune expérience professionnelle qui puisse contribuer à favoriser l'accès au premier emploi.

En effet, on peut constater que lorsque les jeunes diplômés mentionnent les emplois occupés au cours des études, qu'ils aient été en rapport ou non avec la formation ou le projet professionnel, ils sont bien plus souvent en emploi que quand ils ne les citent pas : 67 % des jeunes diplômés qui mentionnent leurs emplois étudiants lors de la recherche d'emploi sont en emploi, contre 58 % pour ceux qui n'en parlent pas. Quand l'emploi étudiant était lié à la formation ou au projet professionnel, le taux d'emploi augmente de 2 points pour passer à 69 %. Aussi, **la rentabilité des expériences professionnelle acquises en dehors du cadre de la formation peut dépendre en grande partie de la capacité des jeunes diplômés à valoriser ces expériences lors de la recherche d'emploi.** ●

¹⁷ Giret J-F., Issehnane S., « L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle », *Formation emploi* n°117, Cereq, 2012

- 6 -

- ANNEXES -

84	Zooms sur les natures de diplômes
90	Zooms sur les disciplines
106	Zoom secteur public, secteur privé

ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔMES

Universités

En %	Universités	Ensemble
Taux d'emploi	68	68
Taux d'insertion	80	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Universités	Ensemble
Gestion, finance, administration	16	14
Commercial, marketing	15	16
Santé, social, culture	15	12
Études, recherche, développement	13	16
Services techniques	13	13
Ressources humaines, enseignement	11	9
Informatique	6	8
Communication, création	5	6
Production industrielle, travaux, chantiers	5	5
Direction d'entreprise	1	1

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Universités	Ensemble
Industrie dont :	23	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	5	6
<i>Agroalimentaire</i>	2	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	3	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	2	2
<i>Autres industries</i>	11	11
Construction	3	4
Commerce, hôtellerie	10	9
Services dont :	64	63
<i>Enseignement, formation</i>	8	6
<i>Santé, action sociale</i>	17	14
<i>Banque, assurance</i>	6	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	6	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	5	4
<i>Activités informatiques</i>	4	6
<i>Autres services</i>	18	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Universités	Ensemble
CDI ou titularisé	44	49
CDD ou contractuel	44	40
Intérim	9	8
Autres	3	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Universités	Ensemble
Salaire moyen	23 200	25 800
Salaire médian	22 500	24 000
1 ^{er} quartile	18 200	19 500
3 ^e quartile	27 300	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Universités	Ensemble
Moins de 20 salariés	18	17
De 20 à 99 salariés	15	14
De 100 à 499 salariés	18	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	14	14
5 000 salariés et plus	27	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Universités	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	26	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	19	17
Employé (ou fonctionnaire C)	55	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Universités	Ensemble
Public	26	22
Privé	74	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Universités	Ensemble
Oui	89	85
Non	11	15
Si oui, combien		
1	28	22
2	36	33
3 et plus	25	30

Source : Apec 2013

Écoles d'ingénieurs

En %	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Taux d'emploi	70	68
Taux d'insertion	77	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Études, recherche, développement	37	16
Informatique	22	8
Services techniques	17	13
Production industrielle, travaux, chantiers	9	5
Commercial, marketing	7	16
Gestion, finance, administration	3	14
Ressources humaines, enseignement	3	9
Communication, création	1	6
Direction d'entreprise	1	1
Santé, social, culture	-	12

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Industrie dont :	43	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	14	6
<i>Agroalimentaire</i>	5	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	2	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	3	2
<i>Autres industries</i>	19	11
Construction	9	4
Commerce, hôtellerie	2	9
Services dont :	46	63
<i>Enseignement, formation</i>	3	6
<i>Santé, action sociale</i>	1	14
<i>Banque, assurance</i>	3	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	14	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	13	6
<i>Autres services</i>	11	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
CDI ou titularisé	71	49
CDD ou contractuel	24	40
Intérim	4	8
Autres	1	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Salaire moyen	32 000	25 800
Salaire médian	32 400	24 000
1 ^{er} quartile	28 800	19 500
3 ^e quartile	36 000	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	17
De 20 à 99 salariés	10	14
De 100 à 499 salariés	16	17
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1 000 à 4 999 salariés	16	14
5 000 salariés et plus	38	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	88	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	4	17
Employé (ou fonctionnaire C)	8	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Public	12	22
Privé	88	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Oui	78	85
Non	22	15
Si oui, combien		
1	6	22
2	24	33
3 et plus	48	30

Source : Apec 2013

Écoles de commerce

En %	Écoles de commerce	Ensemble
Taux d'emploi	66	68
Taux d'insertion	76	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Commercial, marketing	40	16
Gestion, finance, administration	18	14
Services techniques	13	13
Communication, création	10	6
Ressources humaines, enseignement	7	9
Informatique	5	8
Direction d'entreprise	4	1
Études, recherche, développement	2	16
Santé, social, culture	1	12
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Industrie dont :	23	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	3	6
<i>Agroalimentaire</i>	4	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	3	2
<i>Autres industries</i>	12	11
Construction	2	4
Commerce, hôtellerie	20	9
Services dont :	55	63
<i>Enseignement, formation</i>	1	6
<i>Santé, action sociale</i>	2	14
<i>Banque, assurance</i>	10	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	2	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	4
<i>Activités informatiques</i>	7	6
<i>Autres services</i>	31	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
CDI ou titularisé	67	49
CDD ou contractuel	25	40
Intérim	7	8
Autres	1	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Écoles de commerce	Ensemble
Salaire moyen	29 900	25 800
Salaire médian	30 000	24 000
1 ^{er} quartile	24 600	19 500
3 ^e quartile	34 800	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	17
De 20 à 99 salariés	13	14
De 100 à 499 salariés	18	17
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1 000 à 4 999 salariés	17	14
5 000 salariés et plus	26	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	56	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	17
Employé (ou fonctionnaire C)	26	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Public	8	22
Privé	92	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Écoles de commerce	Ensemble
Oui	74	85
Non	26	15
Si oui, combien		
1	12	22
2	27	33
3 et plus	35	30

Source : Apec 2013

ZOOMS SUR LES DISCIPLINES

Physique, chimie, biologie, géologie

En %	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Taux d'emploi	64	68
Taux d'insertion	70	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Études, recherche, développement	58	16
Services techniques	15	13
Informatique	6	8
Santé, social, culture	6	12
Commercial, marketing	5	16
Ressources humaines, enseignement	5	9
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5
Communication, création	1	6
Gestion, finance, administration	1	14
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Industrie dont :	47	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	3	6
<i>Agroalimentaire</i>	5	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	10	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	2
<i>Autres industries</i>	28	11
Construction	1	4
Commerce, hôtellerie	3	9
Services dont :	49	63
<i>Enseignement, formation</i>	11	6
<i>Santé, action sociale</i>	6	14
<i>Banque, assurance</i>	-	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	23	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	4	6
<i>Autres services</i>	4	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
CDI ou titularisé	41	49
CDD ou contractuel	46	40
Intérim	12	8
Autres	1	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Salaire moyen	27 600	25 800
Salaire médian	27 600	24 000
1 ^{er} quartile	22 800	19 500
3 ^e quartile	32 400	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Moins de 20 salariés	13	17
De 20 à 99 salariés	12	14
De 100 à 499 salariés	11	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	41	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	57	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	10	17
Employé (ou fonctionnaire C)	33	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Public	28	22
Privé	72	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Oui	82	85
Non	18	15
Si oui, combien		
1	13	22
2	29	33
3 et plus	40	30

Source : Apec 2013

Ingénieur généraliste, mécanique, industries

En %	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Taux d'emploi	75	68
Taux d'insertion	82	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Services techniques	37	13
Études, recherche, développement	35	16
Production industrielle, travaux, chantiers	12	5
Commercial, marketing	5	16
Informatique	4	8
Communication, création	2	6
Gestion, finance, administration	2	14
Direction d'entreprise	1	1
Ressources humaines, enseignement	1	9
Santé, social, culture	1	12

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Industrie dont :	71	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	29	6
<i>Agroalimentaire</i>	5	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	3	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	10	2
<i>Autres industries</i>	24	11
Construction	4	4
Commerce, hôtellerie	3	9
Services dont :	22	63
<i>Enseignement, formation</i>	1	6
<i>Santé, action sociale</i>	2	14
<i>Banque, assurance</i>	1	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	10	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	-	4
<i>Activités informatiques</i>	2	6
<i>Autres services</i>	6	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
CDI ou titularisé	62	49
CDD ou contractuel	25	40
Intérim	11	8
Autres	2	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Salaire moyen	28 100	25 800
Salaire médian	28 000	24 000
1 ^{er} quartile	22 800	19 500
3 ^e quartile	32 400	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Moins de 20 salariés	8	17
De 20 à 99 salariés	13	14
De 100 à 499 salariés	22	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	17	14
5 000 salariés et plus	32	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	49	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	23	17
Employé (ou fonctionnaire C)	28	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Public	8	22
Privé	92	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industries	Ensemble
Oui	87	85
Non	13	15
Si oui, combien		
1	18	22
2	36	33
3 et plus	33	30

Source : Apec 2013

Électronique, génie électrique

En %	Électronique, génie électrique	Ensemble
Taux d'emploi	70	68
Taux d'insertion	81	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Études, recherche, développement	40	16
Informatique	33	8
Services techniques	9	13
Commercial, marketing	8	16
Production industrielle, travaux, chantiers	6	5
Ressources humaines, enseignement	3	9
Gestion, finance, administration	1	14
Communication, création	-	6
Direction d'entreprise	-	1
Santé, social, culture	-	12

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Industrie dont :	44	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	15	6
<i>Agroalimentaire</i>	4	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	2
<i>Autres industries</i>	23	11
Construction	9	4
Commerce, hôtellerie	-	9
Services dont :	47	63
<i>Enseignement, formation</i>	6	6
<i>Santé, action sociale</i>	1	14
<i>Banque, assurance</i>	3	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	8	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	17	6
<i>Autres services</i>	11	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
CDI ou titularisé	63	49
CDD ou contractuel	25	40
Intérim	12	8
Autres	-	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Salaire moyen	27 800	25 800
Salaire médian	27 300	24 000
1 ^{er} quartile	21 600	19 500
3 ^e quartile	33 000	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	17
De 20 à 99 salariés	5	14
De 100 à 499 salariés	23	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	18	14
5 000 salariés et plus	35	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	54	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	16	17
Employé (ou fonctionnaire C)	30	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Public	20	22
Privé	80	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Oui	90	85
Non	10	15
Si oui, combien		
1	20	22
2	43	33
3 et plus	27	30

Source : Apec 2013

Informatique

En %	Informatique	Ensemble
Taux d'emploi	74	68
Taux d'insertion	82	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Informatique	Ensemble
Informatique	78	8
Études, recherche, développement	5	16
Commercial, marketing	3	16
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5
Services techniques	3	13
Communication, création	2	6
Direction d'entreprise	2	1
Gestion, finance, administration	2	14
Ressources humaines, enseignement	2	9
Santé, social, culture	-	12

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Informatique	Ensemble
Industrie dont :	21	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	7	6
<i>Agroalimentaire</i>	2	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	-	2
<i>Autres industries</i>	11	11
Construction	-	4
Commerce, hôtellerie	3	9
Services dont :	76	63
<i>Enseignement, formation</i>	5	6
<i>Santé, action sociale</i>	2	14
<i>Banque, assurance</i>	6	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	3	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	41	6
<i>Autres services</i>	18	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Informatique	Ensemble
CDI ou titularisé	76	49
CDD ou contractuel	19	40
Intérim	4	8
Autres	1	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Informatique	Ensemble
Salaire moyen	28 400	25 800
Salaire médian	28 320	24 000
1 ^{er} quartile	21 600	19 500
3 ^e quartile	35 000	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Informatique	Ensemble
Moins de 20 salariés	18	17
De 20 à 99 salariés	11	14
De 100 à 499 salariés	17	17
De 500 à 999 salariés	12	8
De 1 000 à 4 999 salariés	16	14
5 000 salariés et plus	26	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Informatique	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	57	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	11	17
Employé (ou fonctionnaire C)	32	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Informatique	Ensemble
Public	12	22
Privé	88	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Informatique	Ensemble
Oui	93	85
Non	7	15
Si oui, combien		
1	25	22
2	41	33
3 et plus	27	30

Source : Apec 2013

Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social

En %	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Taux d'emploi	89	68
Taux d'insertion	94	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Santé, social, culture	78	12
Gestion, finance, administration	7	14
Services techniques	6	13
Études, recherche, développement	3	16
Ressources humaines, enseignement	3	9
Commercial, marketing	2	16
Informatique	1	8
Communication, création	-	6
Direction d'entreprise	-	1
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Industrie dont :	9	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	-	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	8	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	-	2
<i>Autres industries</i>	1	11
Construction	-	4
Commerce, hôtellerie	6	9
Services dont :	85	63
<i>Enseignement, formation</i>	3	6
<i>Santé, action sociale</i>	76	14
<i>Banque, assurance</i>	-	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	1	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	3	4
<i>Activités informatiques</i>	-	6
<i>Autres services</i>	2	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
CDI ou titularisé	33	49
CDD ou contractuel	61	40
Intérim	3	8
Autres	3	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Salaire moyen	31 600	25 800
Salaire médian	26 400	24 000
1 ^{er} quartile	20 400	19 500
3 ^e quartile	36 000	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Moins de 20 salariés	20	17
De 20 à 99 salariés	12	14
De 100 à 499 salariés	15	17
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1 000 à 4 999 salariés	20	14
5 000 salariés et plus	24	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	41	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	6	17
Employé (ou fonctionnaire C)	53	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Public	53	22
Privé	47	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Médical, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	Ensemble
Oui	82	85
Non	18	15
Si oui, combien		
1	20	22
2	23	33
3 et plus	39	30

Source : Apec 2013

Commercial, marketing

En %	Commercial, marketing	Ensemble
Taux d'emploi	70	68
Taux d'insertion	82	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Commercial, marketing	65	16
Services techniques	10	13
Communication, création	8	6
Gestion, finance, administration	8	14
Informatique	3	8
Direction d'entreprise	2	1
Études, recherche, développement	1	16
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Ressources humaines, enseignement	1	9
Santé, social, culture	1	12

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Industrie dont :	18	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	2	6
<i>Agroalimentaire</i>	5	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	2
<i>Autres industries</i>	9	11
Construction	1	4
Commerce, hôtellerie	39	9
Services dont :	42	63
<i>Enseignement, formation</i>	1	6
<i>Santé, action sociale</i>	1	14
<i>Banque, assurance</i>	5	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	3	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	4	6
<i>Autres services</i>	27	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
CDI ou titularisé	59	49
CDD ou contractuel	30	40
Intérim	9	8
Autres	2	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Commercial, marketing	Ensemble
Salaire moyen	25 900	25 800
Salaire médian	25 500	24 000
1 ^{er} quartile	19 200	19 500
3 ^e quartile	31 200	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Moins de 20 salariés	18	17
De 20 à 99 salariés	15	14
De 100 à 499 salariés	18	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	26	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	32	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	25	17
Employé (ou fonctionnaire C)	43	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Public	5	22
Privé	95	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Commercial, marketing	Ensemble
Oui	77	85
Non	23	15
Si oui, combien		
1	16	22
2	25	33
3 et plus	36	30

Source : Apec 2013

Droit, sciences politiques

En %	Droit, sciences politiques	Ensemble
Taux d'emploi	59	68
Taux d'insertion	62	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Gestion, finance, administration	64	14
Ressources humaines, enseignement	12	9
Commercial, marketing	11	16
Santé, social, culture	4	12
Études, recherche, développement	3	16
Services techniques	3	13
Communication, création	2	6
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Direction d'entreprise	-	1
Informatique	-	8

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Industrie dont :	8	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	2	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	2
<i>Autres industries</i>	4	11
Construction	1	4
Commerce, hôtellerie	6	9
Services dont :	85	63
<i>Enseignement, formation</i>	3	6
<i>Santé, action sociale</i>	8	14
<i>Banque, assurance</i>	17	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	4	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	14	4
<i>Activités informatiques</i>	3	6
<i>Autres services</i>	36	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
CDI ou titularisé	38	49
CDD ou contractuel	49	40
Intérim	9	8
Autres	4	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Salaire moyen	22 400	25 800
Salaire médian	21 600	24 000
1 ^{er} quartile	16 800	19 500
3 ^e quartile	28 000	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Moins de 20 salariés	25	17
De 20 à 99 salariés	11	14
De 100 à 499 salariés	14	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	12	14
5 000 salariés et plus	30	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	31	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	17
Employé (ou fonctionnaire C)	55	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Public	26	22
Privé	74	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Oui	91	85
Non	9	15
Si oui, combien		
1	36	22
2	34	33
3 et plus	21	30

Source : Apec 2013

Sciences humaines

En %	Sciences humaines	Ensemble
Taux d'emploi	63	68
Taux d'insertion	77	79

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Ressources humaines, enseignement	30	9
Santé, social, culture	25	12
Études, recherche, développement	13	16
Gestion, finance, administration	11	14
Commercial, marketing	8	16
Communication, création	7	6
Services techniques	3	13
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Direction d'entreprise	1	1
Informatique	-	8

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Industrie dont :	2	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	-	6
<i>Agroalimentaire</i>	1	3
<i>Industrie pharmaceutique</i>	-	2
<i>Métallurgie, mécanique</i>	-	2
<i>Autres industries</i>	1	11
Construction	2	4
Commerce, hôtellerie	7	9
Services dont :	89	63
<i>Enseignement, formation</i>	27	6
<i>Santé, action sociale</i>	24	14
<i>Banque, assurance</i>	1	6
<i>Ingénierie, R & D</i>	8	7
<i>Administration publique, activités associatives</i>	8	4
<i>Activités informatiques</i>	2	6
<i>Autres services</i>	19	20

Source : Apec 2013

Nature contrat de travail (en %)	Sciences humaines	Ensemble
CDI ou titularisé	32	49
CDD ou contractuel	56	40
Intérim	4	8
Autres	8	3

Source : Apec 2013

Rémunération (en euros)	Sciences humaines	Ensemble
Salaire moyen	18 600	25 800
Salaire médian	18 000	24 000
1 ^{er} quartile	14 300	19 500
3 ^e quartile	22 900	31 200

Source : Apec 2013

Taille entreprise (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Moins de 20 salariés	23	17
De 20 à 99 salariés	20	14
De 100 à 499 salariés	18	17
De 500 à 999 salariés	7	8
De 1 000 à 4 999 salariés	5	14
5 000 salariés et plus	27	30

Source : Apec 2013

Statut salarié (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	37	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	11	17
Employé (ou fonctionnaire C)	52	44

Source : Apec 2013

Secteur juridique (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Public	48	22
Privé	52	78

Source : Apec 2013

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (En %)	Sciences humaines	Ensemble
Oui	81	85
Non	19	15
Si oui, combien		
1	21	22
2	28	33
3 et plus	32	30

Source : Apec 2013

ZOOM SECTEUR PUBLIC, SECTEUR PRIVÉ

Sexe (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Homme	36	52	48
Femme	64	48	52
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Niveau de diplôme (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Bac + 3	28	42	39
Bac + 4	4	5	5
Bac + 5	42	47	46
Bac + 6, 7 ou 8	26	6	10
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Nature du diplôme (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Université	83	65	69
École d'ingénieurs	8	16	15
École de commerce et de gestion	4	13	11
Autre type d'établissement	5	6	5
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Discipline de formation (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Droit, économie	11	13	12
Gestion, ressources humaines	8	17	15
Commercial, marketing	2	8	7
Lettres, arts	5	3	3
Langues	1	2	2
Sciences humaines	16	5	7
Information, communication	5	4	5
Sciences fondamentales	10	7	8
Sciences technologiques	17	35	31
Médical	25	6	10
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

(en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Ont effectué au moins un stage durant le cursus de formation	92	88	89
Nombre de stages effectués			
1	13	19	17
2	22	29	28
3	21	26	25
4	13	13	13
5 ou plus	31	13	17
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Projet précis au moment du choix de la formation (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Oui	71	64	65
Non	29	36	35
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Confiance quant aux débouchés de la formation (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Oui	78	83	82
Non	22	17	18
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Fonction occupée (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Commercial, marketing	3	20	16
Communication, création	6	6	6
Direction d'entreprise	-	2	1
Études, recherche, développement	15	16	16
Gestion, finance, administration	15	14	14
Informatique	3	9	8
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5	5
Ressources humaines, enseignement	18	6	9
Santé, social, culture	31	7	12
Services techniques	7	15	13
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Secteur d'activité (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Industrie dont :	8	29	24
Automobile, autres matériels de transport	1	7	6
Agroalimentaire	1	3	3
Industrie pharmaceutique	-	3	2
Métallurgie, mécanique	-	3	2
Autres industries	6	13	11
Construction	1	5	4
Commerce	1	12	9
Services dont :	90	54	63
Enseignement, formation	21	2	6
Santé, action sociale	31	8	14
Banque, assurance	2	7	6
Ingénierie, R & D	7	7	7
Administration publique, activités associatives	15	1	4
Activités informatiques	1	7	6
Autres services	13	22	20
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Statut dans l'emploi (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	43	38	39
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	13	18	17
Employé (ou fonctionnaire C)	44	44	44
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Contrat (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
CDI ou titularisé	20	59	49
CDD ou contractuel	70	31	40
Intérim	3	9	8
Autres	7	1	3
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

Durée des contrats à durée déterminée (En mois)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Durée médiane	12	6	6
Durée moyenne	11,9	7,4	9,0

Source : Apec 2013

Rémunération brute annuelle (En euros)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Rémunération médiane	22 400	25 200	24 000
Rémunération moyenne	23 900	26 400	25 800

Source : Apec 2013

Temps travaillé (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Temps plein	87	92	90
Temps partiel	13	8	10
Total	100	100	100

Source : Apec 2013

N° 2013-74

SEPTEMBRE 2013

– LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2012 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2013 –

L'étude annuelle d'insertion des jeunes diplômés 1 an après leur diplôme a été menée au printemps 2013 auprès des diplômés de la promotion 2012 de niveau Bac +3 et plus. 7 sur 10 sont en emploi au moment de l'enquête, 8 sur 10 ayant déjà pu accéder à un premier emploi. Si on assiste à une érosion des conditions pour les diplômés en emploi, leur niveau de satisfaction ne semble pas se dégrader.

Ces résultats principaux sont complétés par deux focus spécifiques : l'un sur les doubles diplômés, l'autre sur les activités hors cursus, emplois étudiants et activités associatives.

ISSN 2103-7604

L'étude a été réalisée par le département
Études et Recherche de l'Apec :

Pilotage de l'étude : Christophe Thill.

Analyse et rédaction : May Cha, Élodie Couratier,
Viviane Deschamps, Kamel Yahyaoui.

Maquette : Daniel Le Henry.

Direction de l'étude : Maïmouna Fossorier.

Directeur du département : Pierre Lamblin.

Avec la participation de GN Opérations.

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0810 805 805*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

*prix d'un appel local



www.apec.fr